Quatre-vingt-quatrième année. — N° 283. Le Numéro : 35 francs. Vendredi 28 Novembre 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Communiqué relatif à la remise des lettres de créance de l'ambassadeur du Panama et du ministre de Costa Rica en France (p. 11011).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Liste des fonctionnaires admis à suivre le stage du centre de hautes études d'administration musulmane en qualité d'auditeurs administratifs (p. 11011).

Ministère de la justice.

Décret du 25 novembre 1952 portant élévation d'échelon d'interprètes judiciaires (p. 11011).

Arrêté du 24 novembre 1952 portant ouverture d'un concours pour trois postes de magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice (p. 11011).

Arrêtés portant mutations, détachement, mise en disponibilité, admissions à la retraite et acceptations de démission (administration pénitentiaire et services extérieurs) (p. 11011).

Ministère de l'intérieur.

Arrêtés portant détachements (sûreté nationale) (p. 11012).

Ministère de la défense nationale.

Décret du 27 novembre 1952 portant nomination d'un chef de service à l'administration centrale du secrétariat d'Etat à l'air (p. 11012).

Arrêté du 12 novembre 1952 portant remise de débet (p. 11012).

Arrêtés portant homologation de grade au titre des forces françaises combattantes de l'intérieur et des déportés et internés de la Résistance (p. 11012).

Arrêté portant nomination d'un sous-directeur à l'administration centrale (p. 11021).

Arrêté portant mise en disponibilité (personnels civils extérieurs de la guerre) (p. 11021).

Décision portant nominations (service des essences) (p. 11021).

Décisions portant nominations dans le corps des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air (rectificatifs) (p. 11021).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 27 novembre 1952 portant radiation des cadres d'un ingénieur des manufactures de l'Etat (p. 11021).

Arrêtés du 22 novembre 1952 portant institution d'une régie d'avances et nomination d'un régisseur (p. 11021).

Arrêté du 27 novembre 1952 portant fixation de la liste des bureaux de douane ouverts à l'importation des oranges et des mandarines d'origine espagnole (p. 11022).

Arrêtés portant détachements (services extérieurs du Trésor) (p. 11022).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté conférant le titre de docteur *honoris causa* (p. 11022).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Liste des élèves de l'école d'ingénieurs de Marseille ayant obtenu le diplôme d'ingénieur (p. 11022).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté portant nomination de membre titulaire du conseil supérieur de la marine marchande (p. 11022).

Listes d'admission aux concours d'inspecteur de la navigation et du travail maritimes et d'inspecteur mécanicien de la marine marchande (p. 11023).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 18 novembre 1952 portant déclaration d'utilité publique des travaux de canalisation de transport de gaz en Seine-et-Oise (p. 11023).

Arrêtés du 22 novembre 1952 agréant du matériel pour emploi dans les mines grisouteuses et rectificatif (p. 11023).

Arrêté portant homologation de normes (rectificatif) (p. 11024).

Arrêté portant nomination de membres de la commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières (p. 11024).

Arrêté portant attribution du diplôme de l'école technique des mines d'Alès (p. 11024).

Décision portant désignation en qualité de représentant de l'Etat, au titre du ministère de l'industrie et du commerce, au conseil d'administration de la Société des transports pétroliers par pipe-line (p. 11024).

Tableau complémentaire d'avancement de classe des administrateurs civils pour l'année 1952 (rectificatif) (p. 11024).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 20 novembre 1952 relatif au contrôle de la qualité des vins de Bordeaux exportés (p. 11024).

Arrêté du 21 novembre 1952 relatif à la commercialisation des bois et plants de vigne sur les foires et marchés (p. 11024).

Arrêté portant nomination d'un membre du comité technique d'importation des fruits secs (p. 11024).

Arrêté portant réintégration (génie rural) (p. 11024).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté du 21 novembre 1952 portant approbation du budget remanié d'exploitation de la régie des chemins de fer du Cameroun (p. 11025).

Arrêté portant admission au bénéfice de l'allocation spéciale créée en faveur de certains élèves des grandes écoles pour le recrutement d'ingénieurs adjoints des travaux publics de la France d'outre-mer (p. 11025).

Liste des candidats ayant subi avec succès les épreuves des concours professionnels pour l'accession au grade d'ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer (p. 11025).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret n° 52-1263 du 27 novembre 1952 portant application de la loi du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail (p. 11025).

Arrêtés du 19 novembre 1952 relatifs à l'autorisation donnée à des caisses primaires de sécurité sociale d'utiliser les bulletins d'entrée et de sortie (p. 11027).

Arrêtés du 25 novembre 1952 portant approbation des statuts et fusion de sociétés mutualistes (p. 11027).

Arrêté du 25 novembre 1952 approuvant les modifications apportées au règlement d'une caisse autonome mutualiste d'assurance en cas de décès (p. 11027).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 4 juillet 1952 portant homologation des bases de calcul applicables en matière de règlement de dommages de guerre agricoles (p. 11027).

Nominations à des emplois réservés (p. 11028).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations et annulation de convocation de commissions. — Réunions de commissions (p. 11060).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Réunions de commissions du jeudi 27 novembre 1952 (p. 11062).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Réunions de commissions du mercredi 26 novembre 1952. — Convocations de commissions (p. 11064).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux exportateurs de peaux brutes de chevaux à destination de l'Allemagne (p. 11065).

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination de l'Allemagne (p. 11065).

Avis aux importateurs de coton brut d'origine et en provenance du Pérou (p. 11065).

Avis aux importateurs de soie grège originaire et en provenance d'Iran (p. 11065).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Ethiopie (p. 11065).

Résultats du tirage de la quarante-quatrième tranche de la loterie nationale 1952 (p. 11066).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Avis relatif à deux concours ouverts pour le recrutement d'un professeur technique adjoint de cuisine et d'un professeur technique adjoint d'hôtellerie à l'école hôtelière de Grenoble (p. 11066).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux exportateurs de peaux brutes de chevaux à destination de l'Allemagne (p. 11065).

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination de l'Allemagne (p. 11065).

Avis aux importateurs de coton brut d'origine et en provenance du Pérou (p. 11065).

Avis aux importateurs de soie grège originaire et en provenance d'Iran (p. 11065).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Ethiopie (p. 11065).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Ethiopie (p. 11065).

Avis d'ouverture d'un concours pour le recrutement de chefs de travaux des écoles nationales vétérinaires (p. 11066).

Situation de la Banque de France (p. 11067).

Annonces (p. 11068).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 100 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 27 novembre 1952. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 5733).

N° 70 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 27 novembre 1952. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 2099).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 55

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 27 novembre 1952 (p. 1227).

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Communiqué relatif à la remise des lettres de créance de l'ambassadeur du Panama et du ministre de Costa Rica en France.

Le Président de la République a reçu, le mardi 25 septembre 1952:

Son Excellence M. Ofilio Hazera, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Panama en France;

M. Martial Rodriguez, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Costa Rica en France.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Liste des fonctionnaires admis à suivre le stage du centre de hautes études d'administration musulmane en qualité d'auditeurs administratifs.

Par arrêté du 26 novembre 1952, sur proposition de la commission des études du centre de hautes études d'administration musulmane, fonctionnant suivant les articles 7, 8, 9, 11, 12 et 13 du décret n° 16-731 du 16 avril 1916, sont désignés pour participer aux travaux du centre de hautes études d'administration musulmane, 13, rue du Four, Paris (6e), pour la session 1952, en qualité d'auditeurs administratifs, les fonctionnaires dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique:

MM.

Chassaigne (Claude), inspecteur des finances.

Guillo (Georges), agent supérieur de 1re classe au ministère de l'intérieur, chef adjoint du cabinet du ministre de la santé publique.

Merquiol (André), inspecteur adjoint de l'administration au ministère de l'intérieur.

Desazars de Montgaillard (Jacques), administrateur civil au ministère des finances.

du Pouget de Nadaillac (Philippe), conseiller référendaire à la cour des comptes.

Videller (Jacques), secrétaire des affaires étrangères.

Villey-Desmeserets (François), administrateur civil au ministère de la santé publique et de la population.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 25 novembre 1952 portant élévation d'échelon d'interprètes judiciaires.

Par décret en date du 25 novembre 1952, l'élévation à l'échelon de traitement des interprètes judiciaires près les justices de paix comptant de quinze à vingt-cinq ans de services est accordée aux interprètes judiciaires dont les noms suivent:

M. Antoni (Dominique), interprète judiciaire près la justice de paix de Jemmapes, à compter du 14 avril 1951.

M. Attali (Jules), interprète judiciaire près la justice de paix de Cassaigne, à compter du 3 novembre 1952.

Ouverture d'un concours pour trois postes de magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 24 mars 1937 relatif à l'administration centrale du ministère de la justice, et notamment l'article 3 de ce décret,

Arrête:

Art. 1er. — Trois postes de magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut de 2e classe sont mis au concours.

Art. 2. — Pourront seuls être admis à participer à ce concours les magistrats des tribunaux civils et les attachés titulaires au ministère de la justice ayant accompli un an d'exercice effectif de leurs fonctions, ainsi que les juges de paix ayant accompli deux ans d'exercice effectif de leurs fonctions.

Art. 3. — Le concours aura lieu à Paris, au ministère de la justice, les 4 et 5 mars 1953.

Art. 4. — Les candidats devront faire parvenir leur demande, aux fins de subir les épreuves du concours, au ministère de la justice (direction du personnel) avant le 4 février 1953.

Les candidats ne seront admis à concourir qu'après avis du conseil d'administration et agrément du ministre; la liste de ceux qui auront obtenu cet agrément sera déposée cinq jours au moins avant l'ouverture du concours à la direction du personnel où toute personne pourra en prendre connaissance.

Art. 5. — Le jury du concours est ainsi composé:

1° Le directeur des affaires civiles et du sceau;
2° Le directeur des affaires criminelles et des grâces;
3° Le directeur du personnel et de la comptabilité;
4° Le directeur de l'administration pénitentiaire;
5° Le directeur de l'éducation surveillée.

Le directeur le plus ancien présidera. Un magistrat de la chancellerie remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 6. — Le concours comportera:

1° Deux compositions écrites: l'une sur des questions de droit civil (y compris la procédure civile), de droit commercial, de droit administratif ou de droit international public et privé, l'autre sur des questions de droit pénal (y compris la procédure pénale);

2° La rédaction d'une circulaire, d'un rapport ou d'une note portant sur les matières ci-dessus énumérées.

Il est accordé quatre heures pour la première composition et trois heures pour chacune des deux autres.

Art. 7. — Les candidats ne pourront se servir que de codes non annotés — éditions usuelles — qu'ils apporteront; des recueils de jurisprudence seront, s'il y a lieu, mis à leur disposition. L'usage de notes ou de documents quelconques est formellement interdit.

Art. 8. — Le jour du concours, le sujet de chaque épreuve sera tiré au sort entre les trois sujets qui auront été choisis par le jury et mis sous enveloppes cachetées.

Le tirage au sort sera fait en présence des candidats par le président ou l'un des membres du jury, désigné par lui à cet effet. Les candidats seront installés de manière à ne pas communiquer entre eux, ni avec le dehors. La surveillance des épreuves sera confiée à l'un des membres ou au secrétaire du jury.

Art. 9. — Il sera attribué à chaque épreuve une valeur numérique exprimée par des chiffres variant de 0 à 20. Nul ne pourra être déclaré admis s'il n'a obtenu sur l'ensemble des épreuves 36 points.

Art. 10. — Le procès-verbal du concours sera transmis au ministre de la justice, avec une liste de classement des candidats suivant l'ordre de mérite que leur assigne le résultat du concours.

La liste d'admission sera arrêtée par le ministre.

Les candidats reçus au concours seront nommés, au fur et à mesure des vacances, substitut de 2e classe à l'administration centrale du ministère de la justice.

Ils y demeureront affectés pour une période qui ne pourra être inférieure à quatre années.

Fait à Paris, le 24 novembre 1952.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PÉRIER DE FÉNAL.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 25 novembre 1952:

Sont admis, sur leur demande, à faire valoir leurs droits à une pension de retraite:

A compter du 5 décembre 1952: M. Callanquin (Marie-Victor), surveillant (1re classe) à la maison centrale de Clairvaux (application des dispositions de l'article 5, § 1er, du code des pensions de retraite).

A compter du 9 décembre 1952: Mme Le Moal, née Joffre (Marguerite), surveillante de petit effectif (1re classe) à la maison d'arrêt de Saint-Malo (application des dispositions des articles 6, § 3, et 37, § 1er, du code des pensions de retraite).

Est muté, par nécessité de service, en la même qualité, à la maison centrale de Nîmes: M. Fortini (Joseph), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Saint-Etienne.

Sont mutés, sur leur demande, en la même qualité:

A la maison d'arrêt de Nancy: M. Philippe (Henri), surveillant (1re classe) aux prisons de Mulhouse.

Aux prisons de Mulhouse: M. Kiefer (Joseph), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Nancy.

A la maison d'arrêt de Bordeaux: M. Simian (Alfred), surveillant (4e classe) à la maison centrale de Poissy.

A la maison d'arrêt de Dieppe: M. Beluche (André), surveillant (3e classe) à la maison d'arrêt de Montbéliard.

Est placée dans la position de disponibilité, pour convenances personnelles, à compter du 30 octobre 1952, pour une période de trois mois: Mme Gosmat (Suzanne), surveillante (4e classe) à la maison centrale de Haguenau.

Sont acceptées les démissions de:

M. Cremer (Jean), commis (3e classe) au sanatorium pénitentiaire de Liancourt, placé dans la position de disponibilité pour convenances personnelles par arrêté du 29 octobre 1952, à compter du 21 octobre 1952.

M. Bochart (Joseph), surveillant (1e classe) à la maison d'arrêt de Marseille-Baumettes, placé d'office dans la position de disponibilité, par arrêté du 25 octobre 1950, à compter du 16 juin 1950.

Services extérieurs.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Marie-Louise (François), agent des cadres complémentaires du tribunal de Fort-de-France, est mis pour une période de deux années, à compter du 19 avril 1952, à la disposition du ministre des finances et des affaires économiques, pour exercer les fonctions de gardien de bureau stagiaire à la manufacture d'allumettes de Metz.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Sûreté nationale.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Barthelemy (André), inspecteur de 1re classe, 2e échelon, officier de police judiciaire à la brigade de surveillance du territoire à Marseille, est placé en la même qualité, pour une période de cinq ans, dans la position de détachement auprès du ministre des finances et des affaires économiques (direction générale des douanes, service de répression des fraudes douanières, à Marseille).

Le présent arrêté aura effet à compter du 16 octobre 1950.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Arnaud (Henri), inspecteur de 1re classe, 3e échelon, officier de police judiciaire à la brigade de surveillance du territoire à Lyon, est placé en la même qualité, pour une période de cinq ans, dans la position de détachement auprès du ministre des finances et des affaires économiques (direction générale des douanes, service de répression des fraudes douanières, à Toulouse).

Le présent arrêté aura effet à compter du 16 octobre 1952.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 27 novembre 1952 portant nomination d'un chef de service à l'administration centrale du secrétariat d'Etat à l'air.

Par décret en date du 27 novembre 1952, M. Hocquet (Amaury), administrateur civil de classe exceptionnelle, sous-directeur à l'administration centrale du secrétariat d'Etat à l'air, est nommé chef de service à ladite administration centrale (emploi vacant).

Remise de débet.

Par arrêté interministériel du secrétaire d'Etat à la marine et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances en date du 12 novembre 1952, il est fait remise gracieuse à M. Jaffrelot (Marcel), domicilié rue Saint-Yves, à Pontrieux (Côtes-du-Nord), de la somme de 3.552 F dont il est débiteur envers l'Etat pour trop payé de solde.

Homologation de grade au titre des forces françaises combattantes de l'intérieur et des déportés et internés de la Résistance.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu l'ordonnance n° 45-321 du 3 mars 1945 portant application aux membres des forces françaises de l'intérieur des pensions militaires fondées sur le décès ou l'invalidité;

Vu le décret du 8 mars 1950 modifiant et complétant le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume ou disparu les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

2e Région militaire

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Roussel (Oscar), né le 4 juin 1910, recrutement de Béthune, classe 1930, mle 3150.

5e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 19 juillet 1943.)

Proudhom (Roger), né le 4 décembre 1922, recrutement de Toulouse, classe 1942, mle 9317.

6e Région militaire

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Voyat (Marcel), né le 8 juillet 1911.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 21 octobre 1943.)

Thirion (Maurice), né le 12 mai 1905, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1925, mle 556.

7e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 5 novembre 1943.)

Joly (Emile), né le 19 avril 1913.

8e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Champommier (Emile), né le 12 février 1922, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1942, mle 8196.

9e Région militaire

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Turcan (Marcel), né le 17 janvier 1920, recrutement de Marseille, classe 1940, mle 2114 M R.

Art. 2. — Sont homologués, à titre pensionnable, les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

2e Région militaire

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Noiret (Alfred), né le 29 avril 1914, recrutement d'Arras, classe 1934, mle 606.

4e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Chevy (Roger), né le 24 mars 1912, recrutement de Blois, classe 1932, mle 232.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Pahaut (Albert), né le 22 novembre 1916.

5e Région militaire

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Puig (Henri), né le 18 septembre 1918, recrutement de Perpignan, classe 1938, mle 393.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Pinos (Gabriel), né le 9 juin 1919.
Pramil (Georges), né le 6 octobre 1924.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Saulières (Marcel), né le 27 juillet 1916, recrutement d'Albi, classe 1936, mle 812.

7e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Demesy (Charles), né le 22 juin 1905.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 25 juillet 1944.)

Herlemont (Georges), né le 19 septembre 1925.

8e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Palacios (Charles), né le 4 novembre 1899, recrutement de la Seine, classe 1919, mle 2514.

Art. 3. — Sont homologués les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

1re Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bozon (Georges), né le 1er août 1918, recrutement de Tours, classe 1938, mle 889.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Lecard (Albert), né le 22 mai 1895, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1915, mle 193.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 27 novembre 1942.)

Roux (André), né le 7 septembre 1920, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1940, mle 4091.

2e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Chardeaux (Pierre), né le 3 septembre 1901, recrutement de Riom, classe 1921, mle 1666).

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Cariet (Paul-Aimé), né le 12 janvier 1912, recrutement de Valenciennes, classe 1932, mle 885.

Charton (Robert), né le 14 août 1920, recrutement de Mézières, classe 1940, mle 1831.

Dupuis (Henri), né le 7 mai 1906, recrutement de Coulommiers, classe 1926, mle 144.

Peyronnet (Emmanuel), né le 7 juillet 1897, recrutement de Béthune, classe 1917, mle 4038.

Quenon (Gabriel), né le 25 décembre 1912, recrutement de Beauvais, classe 1932, mle 2103.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1943.)

Firmin (Gérard), né le 29 mars 1923, recrutement de Saint-Quentin, classe 1943, mle 4621.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Fontaine (Clément), né le 27 juillet 1912, recrutement de Béthune, classe 1932, mle 2210.

3e Région militaire

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 10 juillet 1944.)

Brejon de Lavergnée (Fernand), né le 26 septembre 1923.

4e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Courtois (Robert), né le 29 avril 1921, recrutement d'Epinal, classe 1941, mle 617.

Daullach (Gaëtan), né le 20 juin 1914.

Garnier (Jean), né le 18 mars 1911.

Gendron (Georges), né le 26 mai 1913.

Peyroutet (Jean-Marie), né le 11 juin 1920, recrutement de Châteauroux, classe 1940, mle 1655.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 29 mai 1944.)

Charpak (Georges), né le 1er août 1924.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Guinot (Jean), né le 2 avril 1927, recrutement de Poitiers, classe 1947, mle 5806.

Reveillaud (Jean-Claude), né le 2 novembre 1906.

Serra (Manuel), né le 15 mai 1899, recrutement d'Agen, classe 1919, mle 329.

(Pour prendre rang du 7 juillet 1944.)

Bijou (James), né le 27 janvier 1920.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1943.)

Pelletier (Georges), né le 1er juillet 1920.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Besse (Marcel), né le 4 mars 1903, recrutement de Bergerac, classe 1923, mle 545.

Blanchet (Jean), né le 14 octobre 1920, recrutement de Bourges, classe 1940, mle 52.

Boulineau (Eugène), né le 12 janvier 1904, recrutement de la Rochelle, classe 1924, mle 1194.

Georges (Michel), né le 7 mai 1925, recrutement de la Seine, classe 1945, mle 22657.

Gobert (Albert), né le 8 février 1905, recrutement de Nancy, classe 1925, mle 38.

Piboyeux (Emile), né le 7 décembre 1918, recrutement de Périgueux, classe 1938, mle 1182.

Robin (Marcel), né le 24 août 1907, recrutement d'Angoulême, classe 1927, mle 1819.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944.)

Tilloy (Raoul), né le 3 février 1920.

(Pour prendre rang du 21 juillet 1944.)

Poizac (Anselme), né le 16 novembre 1898.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Chastaing (Roger), né le 20 août 1922, recrutement de Poitiers, classe 1942, mle 10230 L.

Thomas (Pierre), né le 7 août 1922, recrutement d'Orléans, classe 1942, mle 6141.

(Pour prendre rang du 6 août 1944.)

Coutant (Martial), né le 13 mai 1924, recrutement de Poitiers, classe 1944, mle 11.

5e Région militaire

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Cauchois (Antonin), né le 20 janvier 1905, recrutement de Pau, classe 1925, mle 2530.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Fontan (Antoine), né le 8 mai 1922, recrutement de Pau, classe 1942, mle 117.

Labat (Camille), né le 24 mars 1910, recrutement de Périgueux, classe 1930, mle 83.

Moreau (Maurice), né le 4 décembre 1918.

Patounas (Jean), né le 29 mai 1916.

Roumagère (Roger), né le 5 avril 1908.

(Pour prendre rang du 22 juin 1944.)

Durand (Marcel), né le 14 août 1903, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1923, mle 682.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Andrieu (Amédée), né le 3 novembre 1903, recrutement de Toulouse, classe 1923, mle 809.
Carcy (Jean), né le 21 octobre 1922.
Carnac (Huberi), né le 6 août 1921.
Dixon (Thomas), né le 10 juin 1919.
Dulac (Louis), né le 18 février 1914, recrutement de Toulouse, classe 1934, mle 683.
Ihlein (Joseph), né le 15 janvier 1900, recrutement du Maroc, classe 1920, mle 59.
Maury (Rémy), né le 7 juillet 1920.
Mortera (Jean), né le 11 septembre 1898, recrutement d'Auch, classe 1918, mle 375.
Pailhe (Louis), né le 28 février 1907, recrutement d'Albi, classe 1927, mle 81.
Pelissier (Maxence), né le 10 septembre 1913, recrutement d'Albi, classe 1933, mle 1014.
Plain (Julien), né le 12 septembre 1919, recrutement de Bourges, classe 1939, mle 1119.
Quintle (Edouard), né le 21 juin 1902, recrutement de Sarreguemines, classe 1922, mle L. M. 75.

(Pour prendre rang du 13 juin 1944.)

Enderlin (François-Clément), né le 15 octobre 1912.

(Pour prendre rang du 16 juin 1944.)

Delon (Elie), né le 11 février 1917, recrutement de Carcassonne, classe 1937, mle 880.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Taesch (Serge), né le 13 janvier 1923.

(Pour prendre rang du 18 juin 1944.)

Castera (Elisée), né le 12 janvier 1916, recrutement d'Auch, classe 1936, mle L. M. 72.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Hespeel (Lucien), né le 7 août 1910.
Rocher (Roger), né le 7 août 1910.
Thiriet (Gaston), né le 21 juillet 1906.

6e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 23 novembre 1944.)

Jodkun (Willy), né le 18 septembre 1913, recrutement de Strasbourg, classe 1933, mle 2165.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 27 juillet 1944.)

Thomann (Joseph), né le 14 mars 1905, recrutement de Colmar, classe 1925, mle 318.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

André (René), né le 10 décembre 1912, recrutement de Mézières, classe 1932, mle 1938.
Bertuzzi (Lucien), né le 13 mai 1905, recrutement de Rennes, classe 1925, mle 92.
Lutringer (André), né le 31 octobre 1920, recrutement de Mulhouse, classe 1940, mle 792.
Milor (Roger), né le 12 avril 1910, recrutement de Troyes, classe 1930, mle 4312.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 23 novembre 1944.)

Brand (Pierre), né le 21 octobre 1921, recrutement de Strasbourg, classe 1941, mle 70.

7e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 février 1944.)

Blasco (Eusèbe), né le 16 décembre 1923.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Moureaux (Victor), né le 25 septembre 1913, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1933, mle 1011.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bécard (Pierre), né le 24 avril 1925, recrutement de la Seine, classe 1945, mle 6759.
Bolac (Pierre), né le 19 septembre 1905, recrutement de Versailles, classe 1925, mle 7279.
Gruet (Emile), né le 18 août 1900, recrutement d'Auxerre, classe 1920, mle 1196.
Marchandise (Albert), né le 18 février 1913, recrutement de Poitiers, classe 1933, mle 732.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Faivre (Georges), né le 25 février 1917, recrutement de Troyes, classe 1937, mle 25.

8e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Chelin (Marcel), né le 11 décembre 1911, recrutement de Moulins, classe 1931, mle 2151.
Curabet (Jean), né le 19 décembre 1902, recrutement du Puy, classe 1922, mle 2108.
Delabre (Marcel), né le 29 février 1908, recrutement de Marseille, classe 1928, mle 775.
Giagnoni (Jules), né le 23 février 1910.
Vallon (André), né le 26 octobre 1908, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1928, mle 6691.

(Pour prendre rang du 22 août 1944.)

Orès (Igo), né le 23 mai 1908.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Barland (Georges), né le 27 novembre 1923, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1943, mle 9514 C. F.
Cluzel (Antoine), né le 20 mars 1902, recrutement de Riom, classe 1922, mle 4055.
Cymboliste (Alexandre), né le 17 décembre 1904.
Darson (Charles), né le 9 juin 1913, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1933, mle 2334.
Deroche (Gaston), né le 3 mars 1904, recrutement de Lyon, classe 1924, mle 528.
Euzenot (Julien), né le 31 juillet 1902, recrutement de Nantes, classe 1922, mle 40.
Guillemard (Pierre), né le 30 octobre 1920, recrutement de Dijon, classe 1940, mle 1724.
Llado (Jean-Pierre), né le 11 décembre 1907, recrutement de Perpignan, classe 1927, mle 901.
Paoli (Charles), né le 30 juin 1906, recrutement de Vienne, classe 1926, mle 639.
Pautard (Léon), né le 17 août 1921, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1941, mle 2161.
Pestre (Pierre), né le 1er mai 1896, recrutement du Puy, classe 1916, mle 2263.
Scheiner (Paul), né le 13 octobre 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 7635 C. F.
Thomy (François), né le 5 avril 1906, recrutement de Thionville, classe 1926, mle 214.
Vallenet (Joseph), né le 1er juin 1907, recrutement de Riom, classe 1927, mle 235.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Carriat (Pierre), né le 28 janvier 1921, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1941, mle 9619.
Charette (Edmond), né le 30 août 1921, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1941, mle 164.
Chassagne (Roger), né le 29 avril 1925, recrutement de Lyon, classe 1945, mle 4437.
Chossat (Roger), né le 11 novembre 1912, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1932, mle 2801.
Coutaudier (Jean), né le 7 août 1923, recrutement de Mâcon, classe 1943, mle 12831.
Durif (Pierre), né le 11 septembre 1912, recrutement de Tulle, classe 1932, mle 1213.
Ferroul (Jean), né le 6 avril 1902, recrutement de Lyon, classe 1922, mle 280.
Fournol (Marcel-Robert), né le 24 février 1917,

Fradin (Benoit-Edouard), né le 11 juin 1920, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1940, mle 57.
Leboucq (Marcel), né le 7 juillet 1920, recrutement de Versailles, classe 1940, mle 5905.
Le Diuz (Yves), né le 3 juin 1900, recrutement de la Rochelle, classe 1920, mle 821.
Maréchaux (Jean), né le 18 juillet 1922.
Riban (Gabriel), né le 1er novembre 1908, recrutement de Dijon, classe 1928, mle 1213.
Roche (Gaston), né le 12 avril 1918, recrutement du Puy, classe 1938, mle 1143.
Sahut (Lucien), né le 26 septembre 1921, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1941, mle 182.
Steullet (Jean), né le 17 juillet 1924, recrutement de la Seine, classe 1944, mle 78/40189.
Trouillet (André), né le 20 février 1913, recrutement du Mans, classe 1933, mle 1060.
Yeremiyew-Stavro (Georges), né le 16 septembre 1917, recrutement de Grenoble, classe 1937, mle 1956.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944.)

Brun (Elzéard-Marcel), né le 27 mars 1922, recrutement d'Arles, classe 1942, mle 15861.
Roux (Georges), né le 14 août 1916, recrutement du Puy, classe 1936, mle 620.

(Pour prendre rang du 19 juin 1944.)

Touzet (Robert), né le 12 décembre 1919, recrutement d'Aurillac, classe 1939, mle 366.

(Pour prendre rang du 23 juin 1944.)

Gurnaud (Paul), né le 7 décembre 1903, recrutement de Besançon, classe 1923, mle 1595.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Chalopin (Jacques), né le 11 décembre 1922.
Charron (René), né le 17 mars 1908, recrutement de Caen, classe 1928, mle 257.
Nivoix (Ernest), né le 10 mai 1904, recrutement de Mézières, classe 1924, mle 109.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1944.)

Hofnung (Salomon), né le 23 décembre 1911, recrutement de Nancy, classe 1931, mle 1420.

(Pour prendre rang du 10 août 1944.)

Pintena (Marcel), né le 24 septembre 1912.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 26 octobre 1943.)

Behard (Pierre), né le 26 avril 1920, recrutement de Laval, classe 1940, mle 2502.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Meyer (Gilbert), né le 16 novembre 1922, recrutement de Strasbourg, classe 1942, mle 1676 S. T.
Poulier (Roger), né le 1er novembre 1925, recrutement de Lyon, classe 1945, mle 32267.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944.)

Navarre (François), né le 10 mai 1920, recrutement d'Aurillac, classe 1940, mle 1720.
Simon (René), né le 24 octobre 1920, recrutement de Versailles, classe 1940, mle 6208.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Jaubert (Charles), né le 5 décembre 1919, recrutement de Toulon, classe 1939, mle 1366.

(Pour prendre rang du 11 juillet 1944.)

Bossé (Gilbert), né le 7 avril 1920, recrutement de Chartres, classe 1940, mle 2111.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Page (Henri), né le 22 février 1909, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1929, mle 42.
Winter (Engelbert), né le 16 février 1912, recrutement de Strasbourg, classe 1932, mle 380.

(Pour prendre rang du 12 juin 1944.)

Pinard (Pierre), né le 8 juin 1911,

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Humbert (Nicolas), né le 2 décembre 1913, recrutement de Thionville, classe 1933, mle 2026.
Vernet (Michel), né le 23 janvier 1912.
Vial (Raymond), né le 13 juillet 1910, recrutement de Lyon, classe 1930, mle 5013.

(Pour prendre rang du 18 juin 1944.)

Raffard (René), né le 6 août 1911, recrutement de Nimes, classe 1931, mle 1371.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Lacoste (Pierre), né le 31 août 1911, recrutement de Limoges, classe 1931, mle 1383.

9e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Anfossi (Arthur), né le 21 mai 1912.
Blanchard (François), né le 11 juillet 1914, recrutement d'Avignon, classe 1934, mle 1258.
Gaston (Roger), né le 27 octobre 1920.
Maubert (Paule), née le 19 janvier 1917.
Zanetti (Jean), né le 20 juillet 1915.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 5 juillet 1944.)

Costes (Justin), né le 8 février 1905, recrutement de Montpellier, classe 1925, mle 1081.

Art. 4. — Les homologations prononcées au titre de l'article 1er du présent arrêté acquièrent le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Ar. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 novembre 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:
Le chef de cabinet,
HENRI MAZOYER.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;
Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 45-321 du 3 mars 1945 portant application aux membres des forces françaises de l'intérieur des pensions militaires fondées sur le décès ou l'invalidité;
Vu le décret du 8 mars 1950 modifiant et complétant le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;
Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume ou disparu, les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

1re Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Berger (Mathieu), né le 5 mai 1895.

2e Région militaire

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Vasseur (Camille), né le 22 juillet 1914, recrutement de Béthune, classe 1934, mle 3719.

4e Région militaire

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Guyot (Léon), né le 28 novembre 1885, recrutement de Moulins, classe 1905, mle 1735.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 21 mars 1944.)

De Juana (Vidal), né le 3 novembre 1903,

5e Région militaire

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Pousse (Léon), né le 31 janvier 1915, recrutement de Foix, classe 1935, mle 101.

6e Région militaire

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Tisserand (Marie-Robert), né le 19 février 1899.

7e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 12 novembre 1943.)

Jeandel (Léon), né le 28 octobre 1879.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 29 avril 1944.)

Gaudry (Louis), né le 25 août 1891, recrutement de Cosne, classe 1911, mle 727.

9e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Arrue (Manuel), né le 20 août 1921.

Art. 2. — Sont homologués à titre pensionnable, les personnels des forces françaises de l'intérieur:

4e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Brissaud (Jean), né le 26 avril 1921, recrutement de Poitiers, classe 1941, mle 7383.

Leguen (Robert), né le 17 novembre 1918, recrutement d'Angers, classe 1938, mle 986.

(Pour prendre rang du 26 juillet 1944.)

Roumilhac (Maurice), né le 22 mai 1908.

7e Région militaire

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Carré (Charles), né le 1er juillet 1905, recrutement de Dijon, classe 1925, mle 304.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 8 août 1944.)

Grandjean (André), né le 10 février 1916.

8e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Gros (Victor), né le 22 septembre 1922, recrutement de Dijon, classe 1942, mle 2767.

Vidal (Philippe), né le 5 août 1926, recrutement de Lyon, classe 1946, mle 36769.

Art. 3. — Sont homologués, les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

1re Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Le Templier (René), né le 8 juin 1897, recrutement de Mayenne, classe 1917, mle 966.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Rinieri (Jean-Baptiste), né le 19 avril 1890, recrutement d'Ajaccio, classe 1910, mle 2172.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Reynaud (Jean), né le 8 avril 1914, recrutement de Nîme, classe 1934, mle 366.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Houllier (Jean), né le 19 avril 1898, recrutement de Versailles, classe 1918, mle 1816.

2e Région militaire

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Briche (David), né le 21 décembre 1914, recrutement de Saint-Omer, classe 1934, mle 3510.

3e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Jolivet (Jean), né le 13 janvier 1924, recrutement de Rennes, classe 1944, mle 20516.

4e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Dupuy (Edouard), né le 31 août 1906.

Lagarde (Raoul), né le 17 janvier 1912.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Biquet (Pierre), né le 14 mai 1902, recrutement de Bordeaux, classe 1922, mle 3310.

Jolit (André), né le 17 juin 1922.

Manny (Jean), né le 8 décembre 1914, recrutement d'Evreux, classe 1934, mle 1674.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bariou (Guillaume), né le 15 mars 1913, recrutement de Quimper, classe 1933, mle 821.

Mouret (Georges), né le 16 mars 1910, recrutement de Périgueux, classe 1930, mle 1021.

Placais (Christian), né le 26 août 1919, recrutement d'Angers, classe 1939, mle 861.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Thevenot (Roger), né le 24 décembre 1911.

5e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Lacoste (Jean), né le 26 janvier 1904, recrutement de Bayonne, classe 1924, mle 1101.

Nectoux (Claude), né le 13 janvier 1911.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Depret (Henri), né le 27 septembre 1898.

Gayrard (Gabriel), né le 8 août 1894.

Joucla (Maurice), né le 28 février 1918.

Léon (Joseph), né le 8 novembre 1908, recrutement de Pau, classe 1928, mle 1336.

Memponteil (Francisque), né le 6 octobre 1912, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1932, mle 3790.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bayoumeu (Lucien), né le 22 juillet 1919.

Cassagneau (Robert), né le 18 juillet 1923.

Labes (Joseph), né le 6 mai 1893, recrutement de Pau, classe 1913, mle 866.

Layle (Jean), né le 8 juillet 1901.

Luzege (Jean), né le 5 novembre 1908.

Portet (Auguste), né le 14 décembre 1919.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Boumier (Jacques), né le 11 février 1920, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1940, mle 222.

Lasserre (Louis), né le 15 octobre 1925, recrutement de Toulouse, classe 1945, mle 7193.

Remazeilles (Roger), né le 7 décembre 1920.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Cheze (Roger), né le 10 septembre 1915.

6e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bochent (Henri), né le 10 février 1907, recrutement de Saint-Omer, classe 1927, mle 735.

Calemetz (Marcel), né le 21 février 1908, recrutement de Nancy, classe 1928, mle 385.

Collet (Robert), né le 21 novembre 1914, recrutement de Laon, classe 1934, mle 3341.

Heydacker (André), né le 16 mai 1909, recrutement de Belfort, classe 1929, mle 922.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Augustin (René), né le 24 juillet 1901.

Madru (Pierre), né le 26 octobre 1916, recrutement de Belfort, classe 1936, mle 428.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Rousseau (Maurice), né le 2 juillet 1895, recrutement de Nancy, classe 1915, mle 199.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Dupuy (Maurice), né le 23 août 1914, recrutement de Nancy, classe 1934, mle 2461.

Ladine (Adrien), né le 8 novembre 1919, recrutement de Troyes, classe 1939, mle 1277.

Martin (Gérard), né le 27 mai 1914, recrutement de Troyes, classe 1934, mle 723.

Thiriat (Fernand), né le 15 juin 1905, recrutement d'Epinal, classe 1925, mle 625.

Vaxelaire (Georges), né le 22 février 1903, recrutement d'Epinal, classe 1923, mle 1398.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1944.)

Berger (Adolphe), né le 15 juillet 1918, recrutement de Metz, classe 1938, mle 495.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Laghi (Raymond), né le 21 mars 1918, recrutement de Nancy, classe 1938, mle 1597.

Lebas (Henri), né le 28 février 1903, recrutement de Mézières-Reims, classe 1924, mle 693.

(Pour prendre rang du 10 août 1944.)

Jannot (Pierre), né le 19 janvier 1920, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1940, mle 1877.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Aubry (Roger), né le 9 novembre 1916, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1936, mle 397.

Gremillet (Maurice), né le 22 octobre 1921, recrutement de Nancy, classe 1941, mle 6863.

Somprou (Jean), né le 10 décembre 1916, recrutement de Tarbes, classe 1936, mle 473.

Thiéry (Maurice), né le 27 septembre 1919, recrutement d'Epinal, classe 1939, mle 826.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944).

Cloquet (Pierre), né le 18 avril 1924, recrutement de la Seine, classe 1944, mle 35157.

(Pour prendre rang du 18 juin 1944).

Genest (Guy), née le 2 avril 1923, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 5863.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

De Gavre (Arthur), né le 6 septembre 1911, recrutement d'Amiens, classe 1931, mle 3162.

Pour le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Leleux (Pierre), né le 21 novembre 1912, recrutement de Versailles, classe 1932, mle 7784.

Lemaire (Robert), né le 26 février 1897, recrutement de Reims, classe 1917, mle 711.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)

Collombier (Nicolas), né le 24 avril 1917, recrutement de Nancy, classe 1937, mle 1173.

7e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bache (Jean), né le 31 juillet 1909, recrutement de Vesoul, classe 1929, mle 139.

Bellot (André), né le 19 mars 1903, recrutement de Nevers, classe 1923, mle 602.

Chapuzot (Marc), né le 15 avril 1922, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1942, mle 9334.

Conti (Jean), né le 19 mars 1918, recrutement d'Epinal, classe 1938, mle 303.

Déan (Pierre), né le 9 août 1920, recrutement de la Seine, classe 1940, mle 7160.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Renardet (Jean), né le 20 janvier 1916, recrutement de Dijon, classe 1936, mle 499.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Armand (Robert), né le 24 avril 1923, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 10661.

Jacquinet (Louis), né le 2 avril 1913, recrutement de Troyes, classe 1933, mle 801.

Oudet (Henri), né le 4 mai 1919, recrutement de Dijon, classe 1939, mle 1675.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Pirou (Jean), né le 18 juillet 1918, recrutement de Bourges, classe 1938, mle 1135.

(Pour prendre rang du 17 juillet 1944.)

Cariti (Richard), né le 15 mai 1908, recrutement de Thionville, classe 1928, mle 2732.

(Pour prendre rang du 28 juillet 1944.)

Jacquemin (Louis), né le 26 février 1919, recrutement de Vesoul, classe 1939, mle 413.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Evenat (Hervé), né le 8 février 1924, recrutement de Dijon, classe 1944, mle 12683.

Frotey (Robert), né le 10 juillet 1920, recrutement de Vesoul, classe 1940, mle 712.

Meulien (Charles), né le 25 janvier 1925.

Renard (Jean-Paul), né le 16 janvier 1923.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 3 août 1944.)

Gruet (Jules), né le 5 février 1902, recrutement de Besançon, classe 1922, mle 511.

8e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bozon-Verduraz (Louis), né le 1er juin 1909, recrutement de Chambéry, classe 1929, mle 1128.

Chabert (Marius), né le 13 juillet 1914, recrutement de Chambéry, mle 1645.

Dutter (Michel), né le 14 octobre 1916, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1936, mle 1377.

Gondrand (Emile-Alain), né le 5 janvier 1915, recrutement de Grenoble, classe 1935, mle 157.

Grand (Marcel), né le 15 mars 1904, recrutement d'Annecy, classe 1924, mle 1080.

Jullien (André), né le 24 juillet 1917, recrutement de Grenoble, classe 1937, mle 2125.
Jury (René), né le 8 juillet 1916, recrutement de Lyon, classe 1936, mle 3402.
Lacquit (Jean-Eugène), né le 23 juillet 1910.
Lallemand (Henri), né le 24 octobre 1915.
Lempereur (Jean-Aimé), né le 30 avril 1894, recrutement du Rhône, classe 1914, mle 301.
Mariotte (Marcel), né le 17 mai 1918, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 1949.
Mialonier (Joseph), né le 10 décembre 1912, recrutement de Valence, classe 1932, mle 1232.
Michallon (Albert), né le 8 juin 1912, recrutement de Grenoble, classe 1932, mle 1444.
Millias-Forest (Lucien), né le 19 avril 1907, recrutement de Bourgoin, classe 1927, mle 4173.
Morin (Louis), né le 6 janvier 1908, recrutement de Montélimar, classe 1928, mle 31.
Mortarotti (Charles), né le 18 novembre 1909, recrutement du Rhône-Nord, classe 1929, mle 1319.
Mourgues (Jean), né le 26 octobre 1917, recrutement de Nîmes, classe 1937, mle 950.
Mourier (Jean), né le 13 octobre 1920, recrutement de Valence, classe 1940, mle 594.
Olchanski (Claude), né le 25 décembre 1913.
Perrier (Robert), né le 12 mars 1900, recrutement de Lyon, classe 1920, mle 837.
Pomel (Robert), né le 7 mai 1920, recrutement d'Annecy, classe 1940, mle 1736.

Dans le grade de lieutenant,

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Cros (Augustin), né le 13 mars 1925, recrutement de Lyon, classe 1945, mle 36857.
Giorda (Claude), né le 12 juillet 1913, recrutement de Lyon, classe 1933, mle 2487.
Gonnet (André), né le 28 septembre 1912.
Guivarch (Claude), né le 13 février 1919, recrutement de Versailles, classe 1939, mle 160.
Holl (Emile), né le 4 septembre 1898, recrutement de Colmar, classe 1918, mle 218.
Julius (Anatole), né le 4 septembre 1897, recrutement de la Seine, (1er bureau), classe 1917, mle 5425.
Krzyzkowski (Georges), né le 1er mars 1895.
Lacaze (Célestin), né le 7 juillet 1914, recrutement d'Aurillac, classe 1934, mle 1617.
Lacrosaz (Jean), né le 19 avril 1919, recrutement d'Annecy, classe 1939, mle 1398.
Lambert (Ernest), né le 19 mars 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 23912.
Laplace (Georges), né le 13 août 1918, recrutement de Pau, classe 1938, mle 56.
Lassalle (Georges), né le 6 février 1918, recrutement de Grenoble, classe 1938, mle 258.
Léopold (Henri), né le 2 octobre 1903, recrutement de Belley, classe 1923, mle 135.
Long (Paul), né le 26 mars 1916, recrutement d'Avignon, classe 1936, mle 119.
Marcusohn (Lazare), né le 21 août 1908.
Meughini (Louis), née le 1er juillet 1912, recrutement de Vienne, classe 1932, mle 965.
Mignot (Prosper), né le 27 octobre 1914, recrutement de Bourg, classe 1934, mle 1942.
Molter (Louis-Rodolphe), né le 14 avril 1913, recrutement de Sarreguemines, classe 1933, mle 314.
Monin (Joseph), né le 18 juin 1908, recrutement du Rhône-Sud, classe 1928, mle 896.
Naudot (Albert), né le 2 août 1907, recrutement de Dijon, classe 1927, mle 1107.
Paut (Louis), né le 31 août 1909, recrutement de Lyon-Central, classe 1929, mle 3871.
Payre (Marcel), né le 6 juin 1913, recrutement de Grenoble, classe 1933, mle 1451.
Poulat (Fernand), né le 5 mai 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 11099.
Rey (Jean-Philippe), né le 25 octobre 1913, recrutement de Valence, classe 1933, mle 1588.
Rivayran (André), né le 9 janvier 1921, recrutement de Toulouse, classe 1941, mle 11901.
Rongier (Lucien), né le 13 septembre 1916, recrutement du Puy, classe 1936, mle 492.
Sagniat (Gilbert), né le 19 décembre 1909, recrutement de Dijon, classe 1929, mle 1146.
Schneller (Guillaume), né le 19 juillet 1903.
Weill (Paul), né le 27 octobre 1914, recrutement de Colmar, classe 1934, mle 927.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944.)

Lecomte (Jean), né le 18 janvier 1919, recrutement de Valence, classe 1939, mle 743.

(Pour prendre rang du 20 juin 1944.)

Lemarchand (Michel), né le 22 février 1918, recrutement de Saint-Lô, classe 1938, mle 6391.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Bros (Roger), né le 21 février 1920, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1940, mle 3755.

(Pour prendre rang du 6 juillet 1944.)

Nino (Jacques), né le 12 juin 1915, recrutement de Saint-Etienne, classe 1935, mle 2470.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Medioni (Joseph), né le 12 octobre 1917, recrutement d'Oran, classe 1937, mle 1827.

(Pour prendre rang du 22 août 1944.)

Letellier (Jean), né le 9 mars 1915, recrutement de Tours, classe 1939, mle 874.

(Pour prendre rang du 24 août 1944.)

Mallah (Jacques), né le 1er juillet 1915.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 15 décembre 1943.)

Vigne (Edmond), né le 11 mars 1925, recrutement de Marseille, classe 1945, mle 12649.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Delevallée (Dieudonné), né le 10 novembre 1906, recrutement de la Seine, 2e bureau, classe 1926, mle 5931.
Domine (André), né le 23 avril 1912, recrutement de Valenciennes, classe 1932, mle 72.
Faure (Louis), né le 8 avril 1921
Gachet (Robert), né le 14 juin 1918, recrutement de Chambéry, classe 1938, mle L. M. 116.
Germani (Joseph), né le 19 mars 1924, recrutement de Lyon, classe 1944, mle 27534.
Giafferi (Charles), né le 23 janvier 1919, recrutement d'Ajaccio, classe 1939, mle 515.
Gode (Louis), né le 26 décembre 1904, recrutement de Saint-Etienne, classe 1924, mle 43.
Grandchamp (André), né le 10 décembre 1917, recrutement d'Annecy, classe 1937, mle 46.
Grenier (Eugène-Antonin), né le 4 octobre 1914, recrutement de Saint-Etienne, classe 1934, mle 4134.
Hempel (Harry), né le 14 novembre 1910, recrutement de Moulins, classe 1930, mle 2123.
Hide (Jean), né le 22 avril 1924, recrutement de Lyon, classe 1944, mle 27195.
Huon (Noël), né le 20 novembre 1904, recrutement de Lyon-Central, classe 1924, mle 514.
Issartel (Charles), né le 23 avril 1911, recrutement de Privas, classe 1931, mle 66.
Istasse (Charles), né le 3 mars 1910, recrutement de Marseille, classe 1930, mle 2273.
Jantet (Auguste), né le 18 mars 1901, recrutement de Belley, classe 1921, mle 969.
Joyard (Marius), né le 1er décembre 1920, recrutement de Bourg, classe 1940, mle 870.
Julliat (Marcel), né le 11 août 1920.
Katz (André), né le 21 septembre 1925.
Kimmerlin (Fernand), né le 17 juin 1918, recrutement de Nancy, classe 1938, mle 1801.
Lacroix (Roger), né le 16 février 1908, recrutement de Bourgoin, classe 1928, mle 63.
Lapara (Jean-Edouard), né le 1er avril 1914, recrutement de Lyon-Central, classe 1934, mle 2031.
Lecomte (François), né le 17 mai 1909, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1929, mle 688.
Lescure (Pierre), né le 22 avril 1908, recrutement d'Aurillac, classe 1928, mle 1108.
Lévy (Roland), né le 2 avril 1906, recrutement de la Seine, 1er bureau, classe 1926, mle 3036.
Loisel (Fernand), né le 23 mars 1912, recrutement d'Epinal, classe 1932, mle 924.
Lombard (Jules), né le 26 janvier 1908, recrutement de Roanne, classe 1928, mle 165.
Maurent (Félix), né le 14 mai 1900, recrutement de Montélimar, classe 1920, mle 750.
Meunier (Fernand), né le 17 juillet 1894, recrutement de Grenoble, classe 1914, mle 759.
Meynal (Jacques), né le 7 octobre 1922.

Miguet (Jean), né le 11 décembre 1914, recrutement de Bourg, classe 1934, mle 1105.

Molliet (Albert), né le 22 août 1915, recrutement d'Annecy, classe 1935, mle 1128.

Moreau (Louis), né le 15 mars 1903, recrutement de la Seine, 2e bureau, classe 1923, mle 2405.

Munier (Gabriel), né le 9 octobre 1911, recrutement de Valence, classe 1931, mle 1584.

Nallet (Pierre), né le 15 mai 1911, recrutement de Marseille, classe 1931, mle 2158.

Niederhauser (Jean), né le 14 septembre 1922, recrutement de Saint-Quentin, classe 1942, mle 7277.

Noël (Amand), né le 6 avril 1907, recrutement d'Epinal, classe 1927, mle 1123.

Odin (Jean), né le 4 décembre 1911, recrutement de Lyon, classe 1931, mle 4067.

Pellecuer (Fernand), né le 17 février 1921, recrutement de Marseille, classe 1941, mle 8263.

Perli (Guérino), né le 31 mai 1915, recrutement de Grenoble, classe 1939, mle 2002.

Perrier (Roger), né le 16 décembre 1912, recrutement de Valence, classe 1932, mle 993.

Perruchot (André), né le 27 juillet 1909, recrutement d'Autun, classe 1929, mle 546.

Peyrol (Alfred), né le 31 janvier 1907, recrutement de Montélimar, classe 1927, mle 1272.

Pical (Robert), né le 28 mars 1903, recrutement de Nîmes, classe 1921, mle 2180.

Pin (Georges), né le 22 avril 1901, recrutement de Lyon-Central, classe 1921, mle 825.

Planas (Michel), né le 6 mars 1923.

Porchey (Paul), né le 2 juillet 1904, recrutement de Grenoble, classe 1924, mle 1142.

Poulat (Félix), né le 24 avril 1918, recrutement de Lyon, classe 1938, mle 3324.

Raimond (Adolphe), né le 30 janvier 1921, recrutement de Lyon, classe 1941, mle 10435.

Rassier (Robert), né le 11 octobre 1921.

Rémondin (Jacques), né le 22 décembre 1922, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1942, mle 9868 C. F.

Richaud (Aimé), né le 13 mai 1923, recrutement de Privas, classe 1943, mle 25709.

Rigoulet (Charles), né le 16 avril 1898, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1918, mle 106.

Rivaton (Louis), né le 15 février 1921, recrutement de Lyon, classe 1941, mle 28588.

Robez (Gabriel), né le 15 mars 1910, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1930, mle 597.

Rochaix (Raymond), né le 26 février 1917, recrutement de Chambéry, classe 1937, mle 540.

Rochon (Antoine), né le 3 juillet 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 27888.

Rolland (Henri), né le 30 juin 1921, recrutement de Marseille, classe 1941, mle 12603.

Ros (Daniel), né le 7 avril 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 20237.

Rouzaud (Clément), né le 4 janvier 1907, recrutement d'Avignon, classe 1927, mle 845.

Rupage (Robert), né le 22 novembre 1909.

Sevega (Jean-Baptiste), né le 25 avril 1912, recrutement de Grenoble, classe 1939, mle 2710.

Werner (Joseph), né le 18 avril 1921, recrutement de Metz, classe 1941, mle 4227.

(Pour prendre rang du 23 juin 1944.)

Lhérault (Jacques), né le 24 avril 1916, recrutement de Versailles, classe 1936, mle 3247.

Paclin (Antoine), né le 14 juillet 1905, recrutement d'Autun, classe 1925, mle 463.

(Pour prendre rang du 20 juillet 1944.)

Levi (André-Raymond), né le 22 mai 1915.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Martin (Alexis-Jacques), né le 16 décembre 1908, recrutement de Grenoble, classe 1928, mle 1944.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Rosner (Bernard), né le 15 janvier 1909.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Boutines (Marc), né le 14 février 1922.

Giordan (Armand), né le 5 mars 1920, recrutement de Lyon, classe 1940, mle 2058.

Girod (Alix), né le 20 juin 1925, recrutement de Lyon, classe 1945, mle 37105.

Jacquet (René), né le 31 mars 1919, recrutement de Grenoble, classe 1939, mle 295.

Janvoie (Lucien), né le 1er avril 1924, recrutement de Lyon, classe 1944, mle 4067.

Jay (Léonce), né le 29 mars 1915, recrutement de Troyes, classe 1935, mle 48.

Joseph (Bernard), né le 17 novembre 1924.

Kahn (Rolland), né le 27 octobre 1923, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 28143.

Kamienny (Roland), né le 1er juin 1923.

Kemp (Norbert), né le 21 septembre 1921, recrutement de la Seine, classe 1941, mle 12776.

Languillaume (Pierre), né le 29 juillet 1922, recrutement de Toulouse, classe 1942, mle 314.

Laroche (Jacques), né le 9 septembre 1920, recrutement de Grenoble, classe 1940, mle 5405.

Lassiaz (André), né le 1er juillet 1916, recrutement de Chambéry, classe 1936, mle 784.

Léonard (Eugène), né le 28 février 1923, recrutement d'Annecy, classe 1943, mle 2743.

Mandel (Ladislas), né le 26 mai 1921.

Manigand (Pierre), né le 16 novembre 1921.

Marcakis (Roger), né le 3 août 1925, recrutement de Lyon, classe 1945, mle 29928.

Maréchal (Pierre), né le 15 février 1914, recrutement de Valence, classe 1934, mle 295.

Martin (Félix), né le 5 mai 1913, recrutement de Grenoble, classe 1933, mle 250.

Mattis (Paul), né le 4 août 1912, recrutement de Chambéry, classe 1932, mle 1824.

Métral (Charles), né le 13 février 1915, recrutement de Lyon, classe 1935, mle 960.

Michel (Jean), né le 11 janvier 1913, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 1354.

Mieusset (René), né le 18 avril 1915, recrutement d'Annecy, classe 1935, mle 741.

Millant (Jean), né le 1er février 1905, recrutement de Lyon, classe 1925, mle 1339.

Motti (Nello), né le 9 juin 1911, recrutement de Chambéry, classe 1931, mle 1190.

Orienter (Jean), né le 4 janvier 1921.

Perrin (Roger), né le 19 novembre 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 5301.

Pison (Claude), né le 28 octobre 1920, recrutement de Grenoble, classe 1940, mle 5466.

Raphene (Jean), né le 25 juin 1920, recrutement de Toulon, classe 1940, mle 510.

Ratel (André), né le 21 février 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 12646.

Reverchon (Hubert), né le 11 juillet 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 21682.

Roche (Maurice), né le 7 septembre 1924, recrutement de Lyon, classe 1944, mle 25689.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944.)

Lettraz (Marcel), né le 3 janvier 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 39 LM 21.

(Pour prendre rang du 19 juin 1944.)

Gossard (Georges), né le 21 mai 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 24755.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Hittner (Stéphane), né le 6 octobre 1905.

Maison (Jules), né le 4 août 1908, recrutement de Lyon, classe 1928, mle 3101.

Roulet (René), né le 15 janvier 1910, recrutement de Chambéry, classe 1930, mle 259.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Pontal (Louis), né le 20 mars 1915, recrutement de Lyon, classe 1935, mle 550.

9e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Collion (Gustave), né le 14 juin 1892, recrutement d'Avignon, classe 1912, mle 728.

Delmas (Charles), né le 13 mars 1913, recrutement de Montpellier, classe 1933, mle 805.

Gransart (Maurice), né le 15 février 1913, recrutement de Béthune, classe 1933, mle 814.

Marin (Jules), né le 29 mars 1902.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bozonnat (Germain), né le 13 octobre 1914, recrutement de Marseille, classe 1934, mle 3851 T 35.

Dallian (Edmond), né le 23 septembre 1910, recrutement de Marseille, classe 1930, mle 4986.

Despas (Jean), né le 21 février 1913, recrutement de la Seine, classe 1933, mle 4729.

Deveze (Louis), né le 16 février 1894, recrutement de Perpignan, classe 1914, mle 1195.

Dimon (André), né le 13 février 1918, recrutement de Nimes, classe 1938, mle 1641.

Gial-Miniet (Stélina), née le 1er janvier 1922.

Griffe (Jean), né le 31 mars 1909, recrutement d'Albi, classe 1929, m'e 70.

Imbert (François), né le 11 février 1914.

Leporati (Edouard), né le 7 décembre 1908, recrutement de Marseille, classe 1928, mle 5516.

Lombard (Robert), né le 14 août 1911, recrutement de Marseille, classe 1931, mle 5798.

Marchal (Blanche), née le 26 février 1913.

Mariani (Marien), né le 19 octobre 1899, recrutement d'Ajaccio, classe 1919, mle 162.

Nouet (Abel), né le 7 janvier 1913, recrutement d'Avignon, classe 1933, mle 374.

Nury (Jules), né le 23 février 1908.

Pierangeli (Antoine), né le 26 mars 1914, recrutement de Tunis, classe 1934, mle 388.

Piezzoli (Paul), né le 4 octobre 1905, recrutement d'Ajaccio, classe 1925, mle 1295.

Rameye (Léon), né le 23 août 1900, recrutement de Nimes, classe 1920, mle 172.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Dejean (Maurice), né le 4 août 1911, recrutement de Marseille, classe 1931, mle 4367.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bianconi (Antoine), né le 7 août 1901, recrutement de Toulon, classe 1921, mle 759565.

Botto (Paul), né le 14 avril 1910, recrutement de Nice, classe 1930, mle 425.

Canet (Henri), né le 8 novembre 1911, recrutement de Carcassonne, classe 1931, mle 1148.

Chapuis (Victor), né le 19 décembre 1910, recrutement de Marseille, classe 1930, mle 3909.

Coste (Auguste), né le 28 septembre 1904, recrutement de Montpellier, classe 1924, m'e 380.

Delivre (Bernard), né le 2 juin 1920.

Dongradi (Fernand), né le 27 juillet 1924, recrutement de Marseille, classe 1944, mle 3877 M. R.

Donnadieu (Lucien), né le 2 août 1913, recrutement de Digne, classe 1933, mle 339.

Dreyfus (Pierre), né le 1er juin 1923, recrutement de Marseille, classe 1943, mle 8610.

Ducher (Jean), né le 25 février 1915, recrutement de Clermont, classe 1935, mle 1116.

Dumont (Maurice), né le 15 février 1905, recrutement de Mézières, classe 1925, mle 866.

Durand (André), né le 27 décembre 1909, recrutement de Dijon, classe 1929, mle 1122.

Gaudin (Antoine), né le 7 août 1886, recrutement de Béziers, classe 1906, mle 1103.

Geynet (Gaston), né le 15 décembre 1905, recrutement de Nimes, classe 1925, mle 601.

Joly (René), né le 15 juin 1911.

Lebœuf (Jean-Claude), né le 24 juin 1908, recrutement de Dijon, classe 1928, mle 1495.

Midou (Jean), né le 15 janvier 1907, recrutement de Bordeaux, classe 1927, mle 1886.

Preboist (André), né le 20 juin 1913, recrutement de Toulon, classe 1933, mle 2637.

Susini (Jean-Toussaint), né le 1er janvier 1901, recrutement d'Ajaccio, classe 1921, mle 695.

Vilar (Laurent), né le 19 mai 1914.

Weber (Henri-Léon), né le 14 mai 1887, recrutement de Strasbourg, classe 1907, mle 911.

(Pour prendre rang du 16 août 1944.)

Derivière (Gaston), né le 7 octobre 1905, recrutement de Marseille, classe 1925, mle 3572.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Desire (Elie-Ludovic), né le 23 février 1921, recrutement de Nimes, classe 1941, mle 2279.

Isaia (Paule), née le 26 novembre 1911.

Lalande (Jacques), né le 14 décembre 1921, recrutement de Marseille, classe 1941, mle 15415.

Lalande (Jean), né le 14 septembre 1924, recrutement de Marseille, classe 1944, mle 13614.

Lalande (Vincent), né le 14 décembre 1921, recrutement de Marseille, classe 1941, mle 16222.

Léonetti (Paul), né le 20 mars 1923, recrutement de Marseille, classe 1943, mle 14044.

Moullard (Louis), né le 19 décembre 1925, recrutement d'Oran, classe 1945, mle L. M. 87.

Perrin (Robert), né le 20 avril 1920.

Peyron (Charles), né le 9 août 1918, recrutement de Marseille, classe 1938, mle 1241.

Quilici (Sampiero), né le 12 février 1920, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1940, mle 3139.

(Pour prendre rang du 5 août 1944.)

Bertini (Denis), né le 30 mars 1924, recrutement d'Avignon, classe 1944, mle 6093.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Gilly (Lucien), né le 26 janvier 1906.

Grospiron (Paul), né le 9 octobre 1913, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1933, mle 1947.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Huguenin (Pierre), né le 10 janvier 1920.

Le Trong (Han), né le 1er mars 1916.

Martin (Léon), né le 4 juillet 1913, recrutement de Digne, classe 1933, mle 112.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Serre (Louis), né le 11 mars 1910.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Haurou (Auguste), né le 27 mai 1917, recrutement de Marseille, classe 1937, mle 1501.

Art. 4. — Les homologations prononcées au titre de l'article 1er du présent arrêté acquièrent le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 novembre 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:

Le chef de cabinet,

HENRI MAZOYER.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés résistants;

Vu le décret n° 49-427 du 25 mars 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés résistants;

Vu l'instruction n° 2397 SEFAG/CAB/EMP du 3 février 1950 pour l'application des articles 7 et 8 de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés de la résistance;

Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signatures,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume les déportés et internés de la Résistance ci-après:

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1943.)

Vandeputte (Gérard), né le 4 décembre 1899, interné.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 24 mars 1945.)

Thomann (Robert), né le 6 janvier 1922, déporté.

Art. 2. — Sont homologués les déportés et internés de la Résistance ci-après:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 28 juillet 1944.)

Delamarre (Georges), né le 27 décembre 1907, déporté.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 27 février 1943.)

Driiac (Edouard), né le 28 mai 1897, interné.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 13 avril 1943.)

Orsini (Jules-Félix), né le 8 avril 1896, interné.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 12 mai 1943.)

Bruno (Marcel), né le 15 septembre 1904, déporté.

(Pour prendre rang du 2 mars 1944.)

Godlewski (Wencelas), né le 1er février 1906, déporté.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 25 octobre 1942.)

Muller (Pierre-Albert), né le 14 janvier 1912, déporté.

(Pour prendre rang du 20 janvier 1943.)

Paulus (Raymond), né le 8 avril 1920, interné.

(Pour prendre rang du 15 novembre 1943.)

Bert (Henri), né le 18 février 1923, interné.

(Pour prendre rang du 13 mai 1944.)

Gérard (Charles), né le 22 mai 1922, interné.

(Pour prendre rang du 24 mai 1944.)

Auger (Guy), né le 15 février 1922, interné.

(Pour prendre rang du 11 juillet 1944.)

Brun (René), né le 15 mars 1912, déporté.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 22 mars 1944.)

Messaoud (Layachi), né le 21 février 1918, déporté.

Art. 3. — Les homologations prononcées au titre de l'article 1er du présent arrêté acquièrent le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 novembre 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI MAZOYER.

Nomination d'un sous-directeur à l'administration centrale.

Par arrêté du 27 novembre 1952, M. Emin (Marcel), administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale du secrétariat d'Etat à l'air, est nommé sous-directeur au 1er échelon à ladite administration centrale, en remplacement de M. Hocquet appelé à d'autres fonctions.

M. Emin bénéficiera d'une indemnité différentielle dans les conditions prévues à l'article 52 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires.

Le présent arrêté aura effet à compter du 1er novembre 1952.

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 22 novembre 1952, Mme Thirree, infirmière des hôpitaux militaires, est mise en disponibilité d'office pour une période de six mois, à compter du 30 janvier 1952.

Service des essences.

Par décision du 24 novembre 1952, sont nommés dans le corps des agents techniques du service des essences des armées (active):

Avec le grade d'agent technique ordinaire de 3e classe.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1952.)

Les candidats reçus au concours et à l'examen probatoire dont les noms suivent:

3e tour (choix). M. Taillandy (Raoul-Ernest-François).

1er tour (concours). M. Le Coz (Pierre-Francis-Henri).

2e tour (concours). M. Sautegeau (André).

3e tour (concours à défaut de choix). M. Fitamant (Jean-Henri).

1er tour (concours). M. Roger (Pierre-Hervé).

2e tour (concours). M. Mandon (Bernard-Rodolphe).

3e tour (concours à défaut de choix). M. Bouriau (André-René-Lucien-Louis-Victor).

1er tour (concours). M. Goulard (Yvon-Louis-Marie).

2e tour (concours). M. Daniélou (Léon-Julien).

3e tour (concours à défaut de choix). M. Le Cahain (Louis-Marie).

1er tour (concours). M. Picot (Lucien-Edmond).

2e tour (concours). M. Goraguer (Roger-Yves).

3e tour (concours à défaut de choix). M. Gautier (Claude-Marie-Joseph).

Les intéressés se présenteront à la direction de la formation du personnel du service des essences des armées, 25, rue de Lübeck, Paris (16e), le lundi 1er décembre 1952 à neuf heures.

Nominations dans le corps des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 novembre 1952:

Page 10604, 2e colonne, spécialité: « Contrôleur d'aérodrome », au lieu de: « Thomas (René-François), né le 13 janvier 1924 »; lire: « Thomas (René-François), né le 13 janvier 1929 »; spécialité: « Transmissions », au lieu de: « Martin (Ivan-Anne-Georges), né le 18 octobre 1927 », lire: « Martin (Ivan-Anne-Georges), né le 18 octobre 1928 ».

Page 10605, 2e colonne, B. Au grade de sergent de réserve, au lieu de: « Bruneau (Marc-Gustave-Emilien), né le 30 mai 1952 », lire: « Bruneau (Marc-Gustave-Emilien), né le 30 mai 1932 »; au lieu de: « (rang du 18 février 1952) », lire: « (rang du 18 juillet 1952) »; au lieu de: « de Gauffier (Jean-François-Anne), né le 1er février 1930 », lire: « de Gayffier (Jean-François-Anne), né le 1er février 1930 ».

(Le reste sans changement.)

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 27 novembre 1952 portant radiation des cadres d'un ingénieur des manufactures de l'Etat.

Par décret en date du 27 novembre 1952, M. Domb (Simon-Louis), ingénieur de 1re classe des manufactures de l'Etat, en service détaché en qualité de contrôleur d'Etat, est rayé, sur sa demande, des cadres du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes.

Le présent décret a effet du 1er février 1949.

Institution d'une régie d'avances et nomination d'un régisseur.

Le secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'arrêté du 28 janvier 1952 portant institution d'une régie d'avances au service du cadastre (usine des reproductions et tirages de Saint-Germain-en-Laye);

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées pour le payement de dépenses ou la perception de recettes imputables au budget de l'Etat, aux budgets annexes, aux budgets des établissements publics nationaux ou aux comptes spéciaux du Trésor,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué auprès du service du cadastre (usine des reproductions et tirages de Saint-Germain-en-Laye) une régie d'avances pour le payement des salaires et accessoires de salaires du personnel ouvrier.

Art. 2. — Le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur est fixé à 4 millions de francs. Il en sera justifié dans le délai d'un mois et dans les conditions prévues par le décret n° 51-135 du 5 février 1951.

Art. 3. — Le régisseur est nommé par arrêté du secrétaire d'Etat au budget.

Il est assujetti à un cautionnement de 100.000 F qui peut être constitué en numéraire, en rentes sur l'Etat ou en valeurs du Trésor, ou remplacé par la garantie fournie par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Il perçoit une indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 10.000 F.

Art. 4. — L'arrêté du 28 janvier 1952 est abrogé.

Art. 5. — Le directeur général des impôts et le directeur de la comptabilité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 novembre 1952.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS BLAND.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Par arrêté du 22 novembre 1952, M. Kyndt, inspecteur régional des travaux cadastraux, est désigné en qualité de régisseur d'avances auprès du service du cadastre (usine des reproductions et tirages de Saint-Germain-en-Laye).

Fixation de la liste des bureaux de douane ouverts à l'importation des oranges et des mandarines d'origine espagnole.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le code des douanes, et notamment l'article 21 (§ 1er),
Vu le décret n° 52-310 du 15 mars 1952,

Arrête:

Art. 1er. — Les oranges et les mandarines d'origine espagnole reprises aux positions nos Ex 72 A et Ex 72 B du tarif des droits de douane d'importation, et importées dans la limite des contingents ouverts par l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 27 novembre 1952 ne peuvent être dédouanées en France métropolitaine que par les bureaux de douane ci-après désignés:

a) Jusqu'au 7 janvier 1953.

Cerbère-gare; Hendaye-gare; Canfranc-gare.

b) Du 8 janvier 1953 au 7 février 1953.

Cerbère-gare; Hendaye-gare; Canfranc-gare; Sète-port; Port-Vendres; Marseille-port.

c) Du 8 février 1953 au 14 avril 1953.

Cerbère-gare; Hendaye-gare; Canfranc-gare; le Perthus-route; Sète-port; Port-Vendres; Marseille-port.

d) A partir du 15 avril 1953.

Cerbère-gare; Hendaye-gare; Canfranc-gare; le Perthus-route; Sète-port; Port-Vendres.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 novembre 1952.

Pour le secrétaire d'Etat au budget et par délégation:
Le chef de cabinet,
ANDRÉ GUILLOT-TANTAY.

Services extérieurs du Trésor.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Borredon (Théophile), contrôleur principal du Trésor de 4e échelon, en service détaché à la trésorerie aux armées, est maintenu dans cette position pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er mars 1952.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Berger (Paul), chef de service du Trésor de 1re classe (1er échelon), est placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er janvier 1952, auprès de l'office départemental d'habitations à loyer modéré du Cher pour exercer les fonctions de directeur de cet organisme.

Par arrêté du 5 novembre 1952, M. Carton (Marcel), agent de recouvrement du Trésor de 4e échelon, est placé en service détaché pour exercer les fonctions de secrétaire général de la mairie de Bouligny (Meuse), pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er juillet 1952.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Gonzales (Emile), contrôleur principal du Trésor de 4e échelon, est placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue de lui permettre d'exercer des fonctions à la trésorerie d'Algérie.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Giroudon (Marcel), contrôleur du Trésor de 4e échelon, est placé en service détaché pour exercer les fonctions de receveur spécial de l'office public municipal des habitations à loyer modéré de la ville de Lyon, pour une période maximum de cinq ans, à compter du 12 mai 1952.

Par arrêté du 25 novembre 1952, MM. Ottonelli (Jean), chef de service du Trésor de 1re classe (1er échelon), Badin (Pierre) et Joyon (Pierre), chefs de service du Trésor de 2e classe (2e échelon), Gilet (Roger) et Langue (André), chefs de service du Trésor de 2e classe (1er échelon), en service détaché auprès de la trésorerie aux armées, sont maintenus dans cette position pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er mars 1952.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Seguin-Rosier, employé de bureau du Trésor de 4e échelon, est placé en service détaché au contrôle financier et à l'agence des payements de France aux Etats-Unis, pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er juillet 1951.

Par arrêté du 25 novembre 1952, M. Armand (Albert), contrôleur principal du Trésor de 3e échelon, est placé en service détaché en qualité de secrétaire général de la mairie de Bourg-de-Péage (Drôme), pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er juillet 1952.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Docteurs « honoris causa ».

Par arrêté en date du 12 novembre 1952, a été approuvée une délibération du conseil de l'université de Rennes conférant le titre de docteur *honoris causa* à:

M. Fernand de Visscher, professeur de droit romain à l'université de Louvain, directeur de l'école archéologique de Belgique à Rome.

M. Pellegrini, professeur de langue et littérature françaises à l'université de Florence et président de la commission internationale d'histoire littéraire attachée à l'U.N.E.S.C.O.

M. Matthey, professeur à l'université de Lausanne.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Liste, par ordre de mérite, des élèves de l'école d'ingénieurs de Marseille, établissement reconnu par l'Etat, 110, boulevard de la Libération, ayant obtenu à la session de juin 1952 le diplôme d'ingénieur (décision ministérielle du 30 juillet 1952).

MM. Bouvier.	MM. Buffarou.	MM. Cregut.
Giraud.	Lacour.	Hebrard.
Ciarlo.	Derrives.	Raud.
Diamard.	Chabaglian	Musso.
Barthellemy.	Brun	Planet.
Signoret.	Samuel.	Colin.
Bouleuc.	Di-Bernardo.	Marteau.
Sleef de Verninac.	Madjaroff.	Pauvarel.
Berlinier.	Guichard.	Charrier.
Meyer.	Gastaud.	Massouh.
Barbaro.	Lapierre.	Papineschi.
Mayssal.	Poudret.	Trouilloud.
Heidmann.	Magnan	Daussac.
Blaudin de Thé.	Pasiorello.	Courtial.
Bouvalier.	Arbaud.	

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Nomination de membre titulaire du conseil supérieur de la marine marchande.

Par arrêté du 24 novembre 1952, est nommé membre titulaire du conseil supérieur de la marine marchande, au titre du ministère des affaires étrangères:

M. Clauzel (Ghislain), conseiller d'ambassade, en remplacement de M. Louët (Michel), appelé à d'autres fonctions.

Listes d'admission aux concours d'inspecteur de la navigation et du travail maritimes et d'inspecteur mécanicien de la marine marchande (17 novembre 1952).

Ont été déclarés reçus et classés par ordre de mérite:

Au concours d'inspecteur de la navigation et du travail maritimes: MM. Colleter, Camus, Le Drevo, Jaffry, Pelletier, Toiza.

Au concours d'inspecteur mécanicien de la marine marchande: MM. Amice, Person.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Déclaration d'utilité publique des travaux de canalisation de transport de gaz en Seine-et-Oise.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 8 avril 1946, et notamment son article 35;

Vu le décret n° 50-610 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et notamment son article 19;

Vu l'arrêté du 11 avril 1952 portant délégation de signature;

Vu la demande présentée par Gaz de France,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux à exécuter en vue de la construction d'une canalisation de transport de gaz sur le territoire des communes ci-après désignées du département de Seine-et-Oise:

Villeneuve-Saint-Georges, Montgeron, Vigneux, Draveil, Soisy-sur-Seine, Etiolles, Tigery, Saint-Germain-lès-Corbeil, Corbeil.

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de trois années à compter du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 novembre 1952.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce et par délégation:

Le directeur du gaz et de l'électricité,

LOUIS SAULGEOT.

Emploi de matériel en mines grisouteuses.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses, le « Hublot semi-fixe type 420 300 101 PC », construit par la société Le Matériel électrique pour le perfectionnement de l'éclairage, 40, rue Pradier, Paris (19e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que si la différence de diamètre entre l'axe du bouton-poussoir et son logement ne dépasse pas 0,5 mm.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses, le « Tableau lumineux type Li-AG », construit par la Compagnie des signaux et d'entreprises électriques, 2, rue Caroline, Paris (18e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses, la « Boîte de signalisation type BS 8 », construite par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses, la « Lampe à lumière fluorescente type AD 60-2 », construite par la Société d'applications de la lumière fluorescente, 8, rue Jean-Dolifus, Paris (18e).

Les usagers ne pourront utiliser ces lampes que si elles sont équipées d'un tube Philips type TLS 20 ou Mazda TFR 20 à amorçage direct.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses, l' « Entrée pour câble armé sous gaine néoprène types G0, G1, G2, G3, G4 », construite par la société La Parisienne de matériel électromécanique, 20, rue Pasteur, à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses, la « Boîte à bornes type BCM 1 », construite par la société Constructions électriques Nancy, 1, rue Pierre-Villard, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Les usagers ne pourront utiliser ces boîtes que:

1° Sur les moteurs d'un type agréé dont l'empreinte de la buse de borne est identique à celle de la face de fixation de ces boîtes;

2° Si elles sont équipées de dispositifs de raccordement d'un type agréé faisant avec leur carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses, le « Coffret de mesure d'isolement type MI 952 », construit par les Etablissements Merlin et Gerin, rue Henri-Tarze, à Grenoble (Isère).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre les différents axes mobiles et leur logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Ils seront équipés de dispositifs de raccordement d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses, la « Baladeuse type 3502 », construite par la société Eclairage Standard, chemin de Valcros, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses, la « Boîte à relais et de dérivation type RD », construite par la société Forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont, 194, avenue du Président-Wilson, la Plaine-Saint-Denis (Seine).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont équipés d'entrées de câble d'un type agréé, faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de longueur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses, la « Génératrice type GFA/G2-35/40 W », construite par la société Locomotives et locotracteurs Diesel S.A., 61, rue de Monceau, Paris (8e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que si la différence de diamètre entre l'arbre moteur et son logement dans le palier ne dépasse pas 0,5 mm.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 28 janvier 1949 agréant, pour être employé dans les mines grisouteuses, le « Disjoncteur EE 1 type H 210 A », construit par les Etablissements Merlin et Gerin, rue Henri-Tarze, à Grenoble (Isère), la notice descriptive et le plan 5 410 676, définissant une modification de la boîte à câbles de la partie fixe, et joints à l'arrêté d'agrément.

Lorsque l'appareil livré comportera la variante prévue par le présent arrêté:

Le certificat de conformité, établi par le constructeur conformément aux prescriptions de l'article 2 de l'arrêté du 28 janvier 1949, devra faire mention du présent arrêté;

La ou les plaques signalétiques de l'appareil devront porter les dates de l'arrêté du 28 janvier 1949 et du présent arrêté;

Le constructeur devra fournir, en même temps que la copie de l'arrêté du 28 janvier 1949, une copie du présent arrêté.

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 28 janvier 1949 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 3 janvier 1952 agréant, pour être employé dans les mines grisouteuses, le « Moteur types MV et MVT 180 x et y », construit par la société Constructions électriques Nancy, 1, rue Pierre-Villard, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), la notice descriptive et le plan 29 577, définissant une pièce intermédiaire destinée à recevoir une entrée de câble d'un type agréé et joints à l'arrêté d'agrément.

Lorsque le moteur livré comportera la variante prévue par le présent arrêté:

Le certificat de conformité, établi par le constructeur conformément aux prescriptions de l'article 2 de l'arrêté du 13 janvier 1952, devra faire mention du présent arrêté;

La ou les plaques signalétiques de l'appareil devront porter les dates de l'arrêté du 3 janvier 1952 et du présent arrêté;

Le constructeur devra fournir, en même temps que la copie de l'arrêté du 3 janvier 1952, une copie du présent arrêté.

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 3 janvier 1952 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 22 novembre 1952, sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses les « Moteurs série E et Gamma types 21 N 1, 21 N 2, 21 N 3 modèles FRNA-FASA », construits par la maison Bréguet, 3, boulevard Vauban, à Douai (Nord).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre moteur et son logement dans les paliers ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Ils seront équipés de dispositifs de raccordement d'un type agréé faisant avec la boîte à bornes un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celle-ci;

3° Lorsqu'une entrée ne sera pas utilisée, l'orifice resté libre sera obturé au moyen de la plaque prévue à cet effet.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 octobre 1952: page 9721, 2e colonne, au lieu de: « Par arrêté en date du 8 octobre 1952, est agréé... le locotracteur Diesel 9 CV, type MAH 914, construit par la société Klockner-Humboldt-Deutz AG Cologne (Allemagne), représentée en France par la société Locotracteurs, société anonyme, 277, rue Saint-Honoré, Paris (8e) », lire: « Par arrêté... représenté en France par la société Locomoteurs, société anonyme, 277, rue Saint-Honoré, Paris (8e) ».

(Le reste sans changement.)

Homologation de normes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 novembre 1952: page 10833, 1re colonne, 21e ligne, au lieu de: « NF Z 43-022 », lire: « NF Z 43-002 ».

Nomination de membres de la commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-626 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, modifiée par les lois n° 46-2298 du 21 octobre 1946, n° 48-1260 du 12 août 1948 et n° 49-1090 du 2 août 1949, et notamment les articles 47 et 48;

Vu le décret n° 46-1541 du 22 juin 1946 approuvant le statut national du personnel des industries électriques et gazières, modifié notamment par le décret n° 50-488 du 4 mai 1950;

Vu l'arrêté du 27 mai 1950 portant nomination des membres de la commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières;

Vu l'arrêté du 15 mai 1952 portant renouvellement du mandat des membres de la commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières,

Arrête:

Article unique. — Sont nommés membres de la commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières, en qualité de représentants du personnel (agents de maîtrise):

Membre titulaire: M. Pierre Accard, en remplacement de M. Clément Delsol.

Membre suppléant: M. Robert Huet, en remplacement de M. Pierre Accard.

Fait à Paris, le 20 novembre 1952.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
AMBROISE ROUX.

Ecole technique des mines d'Alès.

Par arrêté en date du 20 novembre 1952, modifiant l'article 1er de l'arrêté du 8 mars 1952 (insertion au *Journal officiel* du 18 mars 1952, p. 3077) portant attribution du diplôme de l'école technique des mines d'Alès aux élèves sortis en 1951 de la deuxième année d'études et classés par ordre de mérite, M. Maunier (Robert), porté en fin de liste comme élève non classé (redoublant de deuxième année à la suite d'un congé de maladie et d'un accident en cours de stage), est, sur avis du comité d'enseignement de l'école, reclassé pour prendre rang entre MM. Mouret et Mehois, ce dernier conservant le n° 5 de la liste de classement.

Désignation en qualité de représentant de l'Etat, au titre du ministère de l'industrie et du commerce, au conseil d'administration de la Société des transports pétroliers par pipe-line.

Par décision du 25 novembre 1952, M. Roux (Ambroise), ingénieur des ponts et chaussées, est désigné en qualité de représentant de l'Etat, au titre du ministère de l'industrie et du commerce, au conseil d'administration de la Société des transports pétroliers par pipe-line, en remplacement de M. Martin (Jean).

Tableau complémentaire d'avancement de classe des administrateurs civils pour l'année 1952.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 novembre 1952: page 10802, 2e colonne, 6e ligne, pour la 1re classe, au lieu de: « 3 Mme Schwab (Germaine) », lire: « 3 Mme Schwab (Simone) ».

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Contrôle de la qualité des vins de Bordeaux exportés.

Par arrêté interministériel du 20 novembre 1952, est homologué le règlement relatif au contrôle de la qualité à l'exportation des vins de Bordeaux, établi par le conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux.

Il peut être pris connaissance de ce règlement soit au ministère de l'agriculture, direction de la production agricole, 4e bureau, 78, rue de Varenne, Paris (7e), soit au siège du conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux, 1, cours du 30-Juillet, à Bordeaux.

Commercialisation des bois et plants de vigne sur les foires et marchés.

Par arrêté du 21 novembre 1952, a été homologué un règlement technique du 18 novembre 1952 relatif à la commercialisation des bois et plants de vigne sur les foires et marchés, complétant le règlement du 20 novembre 1946 relatif à la délivrance des cartes professionnelles des producteurs et négociants en bois et plants de vigne.

Il peut être pris connaissance de ce règlement soit au ministère de l'agriculture, direction de la production agricole, 4e bureau, 78, rue de Varenne, Paris (7e), soit auprès du directeur de la section de sélection et de contrôle des bois et plants de vigne, école nationale d'agriculture, à Montpellier.

Nomination d'un membre du comité technique d'importation des fruits secs.

Par arrêté du 21 novembre 1952, est nommé membre du comité technique d'importation des fruits secs institué par l'arrêté du 11 mars 1950, M. André-Paul Gregori, président honoraire du syndicat national des commerces et industries des fruits secs de Marseille (Bouches-du-Rhône), en remplacement de M. Courcelle, directeur commercial de la Société de répartition des produits alimentaires à Paris, démissionnaire.

Génie rural.

Par arrêté du 21 novembre 1952, M. Lamouroux (René), ingénieur adjoint des travaux ruraux détaché en Tunisie, a été réintégré dans le cadre métropolitain à compter du 1er novembre 1952.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Budget remanié d'exploitation de la Régie des chemins de fer du Cameroun.

Par arrêté du 21 novembre 1952, a été approuvé le budget remanié d'exploitation de la Régie des chemins de fer du Cameroun arrêté, en recettes et dépenses, à 1.152.200.000 F C. F. A.

Admission au bénéfice de l'allocation spéciale créée en faveur de certains élèves des grandes écoles pour le recrutement d'ingénieurs adjoints des travaux publics de la France d'outre-mer.

Par arrêté du 21 novembre 1952, les élèves désignés ci-après, ayant souscrit l'engagement colonial prévu au décret du 16 octobre 1948 et effectuant, à l'école spéciale des travaux publics de Paris, au cours de l'année scolaire 1952-1953, leur dernière année d'études, sont admis au bénéfice de l'allocation spéciale créée en faveur de certains élèves des grandes écoles pour le recrutement d'ingénieurs adjoints des travaux publics de la France d'outre-mer:

MM. Antonini (Paul), Bouju (Jean), Daniel (Michel), de Montera (Pierre), Domec (Roland), Galland (Alain), Quilichini (Antoine), Richer (Yves), Wuchner (Pierre).

Les dépenses résultant des dispositions du décret du 16 octobre 1948 et correspondant aux élèves désignés ci-dessus sont réparties entre les différents territoires de la manière suivante:

Madagascar. — M. Bouju (Jean).

Afrique équatoriale française. — M. Domec (Roland).

Afrique occidentale française. — MM. Daniel (Michel), de Montera (Pierre), Galland (Alain), Quilichini (Antoine), Richer (Yves), Wuchner (Pierre).

Cameroun. — M. Antonini (Paul).

Le présent arrêté aura effet à compter du début de l'année scolaire 1952-1953.

Liste, par ordre de mérite, des candidats ayant subi avec succès, au cours de la session 1952, toutes les épreuves des concours professionnels pour l'accession au grade d'ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer.

a) *Concours « Normal ».*

M. Verbeke (François), ingénieur adjoint de 1re classe des travaux publics de la France d'outre-mer.

M. Rodary (Pierre), ingénieur de 1e classe des travaux publics de la France d'outre-mer.

M. Ragot (François), ingénieur de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer.

b) *Concours « Thèse ».*

M. Duhoux (Marcel), ingénieur de 1re classe des travaux publics de la France d'outre-mer.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret n° 52-1263 du 27 novembre 1952 portant application de la loi du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprises;

Vu le décret du 2 novembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprises;

Vu la loi du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail,

Décrète:

TITRE Ier

Organisation et fonctionnement des services médicaux du travail.

Art. 1er. — Les établissements énumérés à l'article 1er de la loi susvisée du 11 octobre 1946 doivent disposer d'un service médical du travail agréé par le ministre du travail et de la sécurité sociale ou par son délégué.

Art. 2. — Le temps minimum que le médecin du travail doit consacrer au personnel de ces établissements est fixé comme suit:

a) Dans les établissements comprenant au plus dix salariés et ne présentant aucun risque spécial pour la santé des salariés: sur la base d'une heure par mois pour trente salariés.

La liste de ces établissements est dressée par le ministre du travail ou son délégué.

b) Dans les établissements nécessitant une surveillance médicale particulière: une heure par mois pour dix salariés;

c) Dans les autres établissements, une heure par mois pour:

Vingt-cinq employés ou assimilés;

Quinze ouvriers ou assimilés;

Dix salariés de moins de dix-huit ans.

Art. 3. — Lorsque le temps que doit consacrer le médecin du travail à un établissement déterminé est au moins de 173 heures par mois, cet établissement doit disposer d'un service médical autonome comprenant un médecin à temps complet.

Au-dessous de cette limite, les employeurs organiseront soit un service autonome, soit un service interentreprises doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Toutefois, les chefs d'établissements dont l'effectif est inférieur à cinquante salariés ne pourront organiser un service autonome.

Art. 4. — La compétence territoriale et professionnelle des services interentreprises doit être approuvée, avant toute constitution, par le ou les inspecteurs divisionnaires du travail et de la main-d'œuvre intéressés.

Sauf avis contraire de l'inspection divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre, un service interentreprises ne peut s'opposer à l'adhésion d'un établissement relevant de sa compétence.

Art. 5. — Le service médical est administré par l'employeur ou par le président du service interentreprises.

Toutefois, des modalités particulières de gestion pourraient être établies d'accord entre l'employeur et le comité d'entreprise ou entre le président du service interentreprises et les représentants des salariés intéressés.

Art. 6. — Le service médical autonome est placé, dans les conditions du présent décret, sous le contrôle du comité d'entreprise.

Sauf dans le cas où il est administré paritairement par les employeurs et les représentants des salariés, le service médical interentreprises est placé, dans les conditions du présent décret, soit sous le contrôle du comité interentreprises prévu à l'article 9 du décret du 2 novembre 1945, soit sous le contrôle d'un organisme où les travailleurs seront représentés dans des conditions qui auront été approuvées par le ministre du travail ou son délégué.

Les organismes de contrôle sont obligatoirement consultés sur le règlement intérieur.

Art. 7. — Les frais d'organisation et de fonctionnement du service médical ainsi que la rémunération du ou des médecins du travail sont à la charge de l'entreprise ou du service interentreprises.

La répartition entre les entreprises des frais d'organisation et de fonctionnement du service interentreprises est soumise au contrôle de l'organisme prévu à l'article précédent.

Art. 8. — L'employeur ou le président du service interentreprises doit établir chaque année un rapport sur l'organisation, le fonctionnement et la gestion financière du service médical.

Ce rapport est communiqué au comité d'entreprise ou à l'organisme de contrôle du service interentreprises. Il est ensuite adressé, en double exemplaire, à l'inspecteur du travail dont dépend l'entreprise ou le service interentreprises.

TITRE II

Les médecins du travail.

Art. 9. — Le médecin du travail est lié par un contrat passé avec l'employeur ou le président du service interentreprises.

Ce contrat est conclu dans les conditions prévues à l'article 45 du décret n° 47-1169 du 27 juin 1947 portant code de déontologie médicale.

Le médecin du travail ne peut être nommé ou révoqué qu'avec l'accord du comité d'entreprise ou de l'organisme de contrôle du service interentreprises.

En cas de désaccord, la décision est prise par l'inspecteur du travail après avis du médecin inspecteur du travail.

Le médecin du travail doit exercer personnellement ses fonctions.

Un service interentreprises ne pourra, sauf dérogation accordée par le ministre du travail et de la sécurité sociale ou son délégué, employer plus de cinq médecins. Ce chiffre est porté à quinze lorsque le siège du service est situé dans le département de la Seine.

Art. 10. — Le médecin du travail est consulté sur toutes les questions d'organisation technique du service médical. Il assiste aux réunions soit du comité d'entreprise, soit de l'organisme de contrôle du service interentreprises où sont discutées les questions relatives au fonctionnement du service médical.

Il établit chaque année, dans la forme prévue par un arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique, un rapport qui est soumis, soit au comité d'entreprise, soit à l'organisme de contrôle du service interentreprises et transmis ensuite, en double exemplaire, à l'inspecteur du travail.

Visites d'embauchage.

Art. 11. — Tout salarié fera obligatoirement l'objet d'un examen médical avant l'embauchage, ou au plus tard avant l'expiration de la période d'essai qui suit l'embauchage. L'examen comportera une radioscopie pulmonaire.

Cette visite a pour but de déterminer:

1° S'il n'est pas atteint d'une affection dangereuse, pour ses camarades de travail;

2° S'il est médicalement apte au travail envisagé;

3° Les postes auxquels, du point de vue médical, il ne doit pas être affecté, et ceux qui lui conviendraient le mieux.

Au moment de l'embauchage, le médecin du travail établira:

Une fiche de visite destinée à l'employeur et qui devra être conservée par celui-ci pour pouvoir être présentée à l'inspecteur du travail ou au médecin inspecteur du travail;

Une fiche médicale, toutes dispositions matérielles nécessaires étant prises pour assurer le secret médical et l'inviolabilité du fichier détenu par le médecin;

Une fiche établie spécialement, remise au salarié lorsqu'il en fera la demande ou lorsqu'il quittera l'entreprise.

Les fiches médicales ne pourront être communiquées qu'aux médecins inspecteurs du travail, lesquels demeureront liés par le secret professionnel, en ce qui concerne toutes les indications portées sur la fiche qui ne seraient pas relatives à une affection professionnelle à déclaration obligatoire.

Les modèles de fiches de visites, médicale et spéciale, visées ci-dessus, seront fixés par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique.

Examens médicaux périodiques des salariés.

Art. 12. — Tous les salariés seront obligatoirement tenus à un examen médical au moins une fois par an. Les sujets de moins de dix-huit ans le seront tous les trois mois.

En outre, le médecin se conformera aux différentes prescriptions relatives aux travaux dangereux. De plus, les sujets exposés à un travail dangereux quelconque, les femmes enceintes, les mères d'un enfant de moins de deux ans, les mutilés et les invalides, seront l'objet d'une surveillance spéciale, le médecin restant juge, pour ces cas spéciaux, de la fréquence des examens.

Visites de reprise.

Art. 13. — Après une absence pour cause de maladie professionnelle, après une absence de plus de trois semaines pour cause de maladie non professionnelle, ou en cas d'absences répétées, les salariés devront subir obligatoirement lors de la reprise du travail une visite médicale ayant pour seul but de déterminer les rapports qui peuvent exister entre les conditions de travail et la maladie et de pouvoir apprécier leur aptitude à reprendre leur ancien emploi ou la nécessité d'une réadaptation.

Examens complémentaires.

Art. 14. — En cas de nécessité, le médecin pourra demander des examens complémentaires lors de l'embauchage.

Ces examens seront faits aux frais de l'employeur.

Lors des examens périodiques, il ne pourra en être de même, mais seuls les examens complémentaires nécessités par le dépistage des maladies professionnelles seront à la charge de l'employeur.

Art. 15. — Le temps nécessité par les examens médicaux, y compris les examens complémentaires, sera, soit pris sur les heures de travail des salariés, sans qu'il puisse pour cela être effectué une retenue de salaire, soit rémunéré comme temps de travail normal.

Surveillance de l'hygiène des entreprises.

Art. 16. — Le médecin est le conseiller de la direction, des chefs de service, du comité d'entreprise, du comité d'hygiène et de sécurité et du service social en ce qui concerne notamment:

1° La surveillance de l'hygiène générale de l'entreprise, en particulier au point de vue propreté, chauffage, éclairage, vestiaires, lavabos, cantine, eaux de boisson;

2° L'hygiène des ateliers et la protection des ouvriers contre les poussières et les vapeurs dangereuses et contre les accidents. Le médecin fera effectuer les prélèvements et analyses des produits nocifs qu'il estimera nécessaires, sauf recours de l'employeur à l'inspecteur du travail qui décidera, après avis du médecin inspecteur du travail.

Les analyses seront effectuées aux frais de l'entreprise, dans un laboratoire agréé par le ministère du travail;

3° La surveillance de l'adaptation des salariés aux postes de travail;

4° L'amélioration des conditions de travail, notamment les constructions et aménagements nouveaux, l'adaptation des techniques de travail à la physiologie humaine, l'élimination des produits dangereux, l'étude des rythmes du travail.

Art. 17. — Le médecin sera obligatoirement consulté pour l'élaboration de toute nouvelle technique de production.

Le chef d'entreprise devra mettre le médecin du travail au courant de la composition des produits employés dans son établissement.

Le médecin du travail sera tenu au secret du dispositif industriel et technique de fabrication et de la composition des produits employés ayant un caractère confidentiel, sans préjudice des dispositions relatives à la déclaration obligatoire des cas de maladies professionnelles.

Art. 18. — Le chef d'entreprise sera tenu de prendre en considération les avis qui lui seront présentés par le médecin du travail, notamment en ce qui concerne les mutations de postes, l'application de la législation sur les emplois réservés et les améliorations des conditions d'hygiène du travail.

En cas de difficulté ou de désaccord, il sera fait appel à l'inspecteur du travail qui décidera après avis du médecin inspecteur du travail.

Art. 19. — Dans les établissements visés au paragraphe *a* de l'article 2, les obligations prévues aux articles précédents pourront être réduites à la visite d'embauche prévue à l'article 11, à la visite périodique prévue à l'article 12 ci-dessus et à la visite, en principe annuelle, des locaux de travail.

Lorsque l'isolement géographique de ces établissements le nécessitera, les visites médicales du personnel pourront être faites par un médecin correspondant local du service interentreprises et agréé par ce service après accord de l'inspecteur du travail qui prendra l'avis du médecin inspecteur du travail.

Art. 20. — Le médecin du travail est tenu de déclarer tous les cas de maladies professionnelles dont il aura connaissance dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

En outre, lorsqu'il constatera une maladie professionnelle indemnisable, le médecin remettra au salarié:

1° Le modèle de la déclaration qu'il incombera à ce dernier de faire, suivant la législation en vigueur (art. 73 de la loi du 30 octobre 1946, 1er alinéa);

2° Le modèle de certificat médical prévu à l'article 73 de la loi du 30 octobre 1946; celui-ci sera rempli au choix de l'intéressé, soit par le médecin traitant, soit par le médecin du travail.

TITRE III

Infirmiers et infirmières.

Art. 21. — Les services médicaux devront s'assurer à temps complet le concours d'infirmières ou d'infirmiers diplômés d'Etat ou ayant l'autorisation d'exercer à raison au moins:

1° Pour les établissements commerciaux, les offices publics et ministériels, les établissements relevant des professions libérales, les sociétés civiles, les syndicats professionnels et les associations de quelque nature que ce soit:

Une infirmière ou un infirmier pour 500 salariés et plus;
Deux infirmières ou infirmiers pour 1.000 salariés et plus.

2° Pour les établissements industriels:

Une infirmière ou infirmier pour 200 salariés et plus;
Deux infirmières ou infirmiers pour 800 à 2.000 salariés.

Au-dessus de 2.000 salariés, une infirmière ou infirmier supplémentaire par tranche de 1.000 salariés.

Dans tous les services autonomes les heures de travail des infirmières ou infirmiers seront réparties de telle façon qu'au moins une infirmière ou infirmier soit toujours présent pendant les heures de travail normales du personnel.

Art. 22. — Au-dessous de 500 salariés, pour les entreprises non industrielles, de 200 salariés pour les entreprises industrielles, une infirmière ou infirmier diplômés ou ayant l'autorisation d'exercer pourra être adjoint au service médical si le médecin et le comité d'entreprise en font la demande.

En cas de désaccord, il sera fait appel à l'inspecteur du travail qui décidera, après avis du médecin inspecteur du travail.

Art. 23. — Lorsqu'un établissement comportera un travail de jour et de nuit, un service de garde sera assuré pendant la nuit.

Art. 24. — Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, un membre du personnel recevra obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Les secouristes ainsi formés ne pourront pas être considérés comme tenant lieu des infirmiers prévus à l'article 22.

TITRE IV

Locaux et matériel.

Art. 25. — Les locaux comprendront au moins:

1° Lorsque les visites médicales ont lieu dans l'entreprise, que celle-ci dispose ou non d'un service autonome:

Au-dessus de 500 salariés: deux pièces de 16 mètres carrés chacune;

Entre 500 et 1.000 salariés: trois pièces de 16 mètres carrés chacune;

Pour 1.000 salariés et au-dessus: une salle d'attente, un cabinet médical, une salle de pansements (chacune de ces pièces de 16 mètres carrés), trois cabinets de déshabillage (ensemble 4 mètres carrés), une petite salle de repos de 8 mètres carrés.

Lorsque le service sera suffisamment important pour occuper deux médecins à temps plein, il devra y avoir un second cabinet médical.

Les locaux devront comporter une installation d'eau courante, avoir un éclairage et un chauffage suffisants et être aménagés de telle façon qu'aucun bruit ne puisse gêner les examens médicaux;

2° Lorsque les visites ont lieu dans un centre commun à plusieurs entreprises, ce centre comportera au moins l'ensemble prévu plus haut pour 1.000 salariés et au-dessus.

En outre, dans chaque entreprise, une pièce sera réservée à l'usage d'un poste de secours.

Les examens pourront avoir lieu dans des camions-dispensaires aménagés dans les conditions fixées par arrêté conjoint du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique et de la population.

Pour l'application des dispositions du présent article, l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre pourra accorder des dérogations après avis de l'inspection médicale du travail et de la main-d'œuvre.

TITRE V

Dispositions particulières.

Art. 26. — Les mesures de surveillance médicale particulière au personnel de certains établissements, autres que celles relatives à la prévention des maladies professionnelles, seront coordonnées, par arrêté des ministres intéressés, avec les dispositions du présent décret.

Art. 27. — L'organisation des services médicaux du travail dans les entreprises foraines fera l'objet d'un décret.

Art. 28. — Le décret du 26 novembre 1946 est abrogé.

Art. 29. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de la santé publique et de la population sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

PIERRE GARET.

Le ministre de la santé publique et de la population,

PAUL RIBEYRE.

Autorisation donnée à des caisses primaires de sécurité sociale d'utiliser les bulletins d'entrée et de sortie.

Par arrêtés du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 19 novembre 1952, les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 7 avril 1952, faisant à certains employeurs obligation de porter à la connaissance de la caisse primaire de sécurité sociale tout embauchage ou tout licenciement de personnel au moyen de bulletins d'entrée et de sortie, sont applicables à compter du 1er janvier 1953 dans les circonscriptions des caisses primaires de sécurité sociale:

De l'Aube, n° 10 B;
D'Eure-et-Loir, n° 28 B;
De Beauvais, n° 60 C;
De Creil, n° 60 D;
De la batellerie, n° 75 G.

Approbation des statuts d'une société mutualiste d'entreprise.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 25 novembre 1952 ont été approuvés les statuts de la société mutualiste d'entreprise ci-après:

Société mutualiste et d'entr'aide des fonderies de Roncherolles, n° 76-752, à Bolbec, 108, rue Guillet.

Fusion de sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 25 novembre 1952, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Entr'aide Ecnor, n° 75-4169, à Paris, avec la société mutualiste dite La Prévoyance des agents de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, n° 75-1193, à Paris.

Mutualité.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Par arrêté du 25 novembre 1952, la société mutualiste du personnel de la Régie autonome des transports parisiens, n° 75-1069, à Paris, a été autorisée à faire fonctionner une section pratiquant l'assurance en cas de vie ou de décès suivant le système du compte individuel, au sein de la caisse autonome d'assurance en cas de décès dont elle est gestionnaire et dont la création a été autorisée par arrêté du 26 mai 1950.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Homologation des bases de calcul applicables en matière de règlement de dommages de guerre agricoles.

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre de l'agriculture et du secrétaire d'Etat au budget en date du 4 juillet 1952, pris en application de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, en vue de la détermination du montant de la fraction d'indemnité visée à l'article 23 (1°) modifié de ladite loi, est homologué, pour les départements de la France métropolitaine, y compris la Corse, le premier supplément au barème des frais de création applicables aux futaies de toutes catégories (essences feuillues et essences résineuses) et aux taillis simples non susceptibles d'être régénérés (essences feuillues) tel qu'il figure en annexe audit arrêté.

NOTA. — Conformément aux dispositions de l'arrêté susvisé, un exemplaire de celui-ci est déposé à la direction des dommages de guerre du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et un autre à chacune des délégations départementales ou interdépartementales dudit ministère.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RESERVES

Ministère des finances et des affaires économiques.

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Bordeaux, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Jean, femme Navarre, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Lascaut, femme Berraute, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Mammert, femme Paulin, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Maurizot, femme Gil, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Payrot, femme Lacosie, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Peyruse, femme Guinaudi, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Martin-Saviton, femme Decock, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Dufort (Marcelle), 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Viau (Germaine), 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Chaumont, femme Rougagnac, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Roumegoux, femme Corneaud, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Tastet, femme Grenon, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Roy (Suzanne), 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Chauvin, femme Roche, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Salles, femme Susbielles, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Cacheux, femme Gendre, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Lumaret, femme Saulière, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Merle, femme Roger, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Audoin, femme Dessens; 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Goguery, femme Neri, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Talon, femme Ferrand, 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Migayroux, veuve Bouyroux, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Mengelotte, femme Noureau, 5e tour (arrêté du 27 avril 1948).
Augez (Renée), 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Fustaix, femme Courtade, 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Dutrey, femme Meunier, 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Massieu (Yvette), 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Queyrens (Marguerite), 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Verdon, femme Prince, 5e tour (arrêté du 22 février 1951).
Berge, femme Mirowiez, 8e tour (arrêté du 22 février 1951).
Chessoux, femme Hernandez, 5e tour (arrêté du 20 août 1951).
Lannavere, femme Anoral, 8e tour (arrêté du 20 août 1951).
Carbonnet (Arlette), 5e tour (arrêté du 20 août 1951).
Grail, femme Belbeze, 8e tour (arrêté du 20 août 1951).
Bedin, femme Fauthoux, 5e tour (arrêté du 20 août 1951).
Vigouroux, femme Esplas, 8e tour (arrêté du 20 août 1951).
Arrouy, femme Mansencal, 5e tour (arrêté du 20 août 1951).
Garcia, femme Capdequy, 8e tour (arrêté du 20 août 1951).
Lussac, femme Gauthier, 5e tour (arrêté du 20 août 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Châteauroux, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Mathias, femme Aufrère, 5e tour (arrêté du 24 juin 1948).
Silvère, femme Villeneuve, 8e tour (arrêté du 24 juin 1948).
Lamamy (Marie), 5e tour (arrêté du 24 juin 1948).
Montjoint, femme Richard, 8e tour (arrêté du 24 juin 1948).
Aufrère, femme Lucas, 5e tour (arrêté du 15 mai 1951).
Broquet, femme Valadon, 8e tour (arrêté du 15 mai 1951).
Laurillaut, femme Perard, 5e tour (arrêté du 15 mai 1951).
Petoin (Lucienne), 8e tour (arrêté du 15 mai 1951).
Marsault, femme Treizevent, 5e tour (arrêté du 15 mai 1951).
Cuyeu, femme Devillière, 8e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Audebert, femme Berroyer, 5e tour (arrêté du 1er septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Dijon, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Héritier, femme Pelletier, 5e tour (arrêté du 26 octobre 1950).
Martial, femme Crahaux, 8e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Guiboux, femme Perrier, 5e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Prost, femme Viard, 8e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Heiny, femme Patrouillet, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Bernaschina, femme Mourey, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Oggero, femme Dangeville, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Rougeol, femme Bligny, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Larde, femme Fouillet, 5e tour (arrêté du 5 mai 1951).
Giroux (Eliane), 8e tour (arrêté du 5 mai 1951).
Mussel, femme Wartraux, 5e tour (arrêté du 1er juin 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs du Mans, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Valery, femme Rousseau, 5e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Touchet, femme Leger, 8e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Cuverier, femme Dreux, 5e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Martin, femme Moutarou, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Egeley, femme Lebreton, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Schutz, veuve Barbeau, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Merrien, femme Chardon, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Launay, veuve Matras, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Brueri (Louise), 5e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Renaux, femme Riou, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Marrais, femme Ragot, 5e tour (arrêté du 15 décembre 1949).
Jovard, femme Plessix, 8e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Pottier, femme Busson, 5e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Vaillant, femme Leproux, 8e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Denise, femme Ege, 5e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Bontemps, femme Piray, 8e tour (arrêté du 1er août 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Lille, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Magniez, femme Delvallée, 5e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Boulanger, femme Leseutre, 8e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Dubus, femme Coquelet, 5e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Boucherie, femme Lesur, 8e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Dauchy, femme de Taeye, 5e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Dumont, femme Dumont, 8e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Philippe (Marie-Thérèse), 5e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Duquesnoy, femme Bruger, 8e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Ballaert, femme Buchet, 5e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Lepoutre, femme Delcambre, 8e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Helin, femme Caliez, 5e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Rislet, femme Derveaux, 8e tour (arrêté du 19 avril 1948).
Dervaux, femme Desmons, 5e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Desante, femme Guermonprez, 8e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Cuveele (Micheline), 5e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Ingelaere, femme Courtin, 8e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Haentjens, femme Chaussinand, 5e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Ernest, femme Pilarski, 8e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Kneuvels, femme Verdier, 5e tour (arrêté du 16 août 1951).
Feburier, femme Dulu, 8e tour (arrêté du 16 août 1951).
Boutry (Renée), 5e tour (arrêté du 16 août 1951).
Faes, femme Everard, 8e tour (arrêté du 16 août 1951).
Leys, femme Leblond, 5e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Muylaert, femme Bollaens, 8e tour (arrêté du 15 décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Lyon, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Horta, femme Brivel, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Millon (Paulette), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Perrot (Claudette), 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
DeJoannis, femme Berlioz, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Perrot, femme Crouzet, 7e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Fayolle, femme Didier, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Chavrier, femme Barbier, 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Preynot (Suzanne), 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Roux, femme Sarcelle, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Bouriez, femme Chaize, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Targe, femme Laplace, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Caumes (Marie), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Briffaud, femme Tonelli, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Ducret, femme Rose, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Trolliet, femme Chevallet, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Ducret, femme Guillon, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Tranchant (Marie-Antoinette), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Polissier, femme Prost, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Chatenet, femme Commun, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).

Clement (Anne-Marie), 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Durozier, femme Couet, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Pirat, femme Neyret, 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Pirat (Juliette), 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Chosson, femme Vollant, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Guillot, femme Bouchon, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Moreau, femme Chatenet, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Darlavoix (Gabrielle), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Freychet (Andrée), 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Caumes, femme Poirel, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Casanova, femme Thomas, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Comberousse, femme Cadet, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Maitre, femme Barres, 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Nicolloud (Carmen), 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Christophe, femme Pinpie, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Lunel (Hélène), 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Gay, femme Croze, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Lefranc (Renée), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Peysson, femme Dray, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Woorick, femme Bouquin, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Chabert (Gabrielle), 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Lombard, femme Collomb, 8e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Richardot (Philomène), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Cellerier (Renée), 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Chaigne, femme Lalande, 5e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Simonot (Renée), 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Lovy, femme Guigoz, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Besson (Andrée), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Geliza, femme Lardet, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Berthe, femme Gery, 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Humbert, femme Guillot, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Boinet, femme Dief, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Lazare (Josette), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Marechal, femme Meygret, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Gescussi (Maria), 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Garioud (Jeannine), 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Plantier (Juliette), 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Bidon (Jeannine), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Millou, femme Scie, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Denonfoux, femme Cristophe, 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Poussière (Madeleine), 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Gonzalez, femme De Vaujany, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Chapuis (Renée), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Guerrier (Jeannine), 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Botoudor (Andrée), 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Escallier (Arlette), 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Haon (Elise), 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Asikian (Marie), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Masson, femme Vallée, 4e tour (arrêté du 5 août 1948).
Castellino (Jeanne), 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Ternois, femme Cordier, 7e tour (arrêté du 5 août 1948).
Villerd, femme Macé, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Detain (Denise), 4e tour (arrêté du 10 février 1949).
Rioux, veuve Cavet, 5e tour (arrêté du 10 février 1949).
Belanger, femme Ville, 8e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Lavergne, femme Rivat, 5e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Fournet, femme Grey, 8e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Gros, femme Nobi, 5e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Haffert, veuve Vautinas, 8e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Fayolle (Jeannine), 5e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Dellot (Josette), 8e tour (arrêté du 21 février 1951).
Fontaine (Jeannine), 5e tour (arrêté du 21 février 1951).
Labruyère, femme Gonon, 8e tour (arrêté du 21 février 1951).
Vresi, femme Conssolo, 5e tour (arrêté du 21 février 1951).
Melton (Jeanne), 8e tour (arrêté du 21 février 1951).
Fichet, femme Marchand, 5e tour (arrêté du 21 février 1951).
Lenoir (Paulette), 8e tour (arrêté du 17 avril 1951).
Regal (Andrée), 5e tour (ancienneté du 17 avril 1951).
Olivesi, femme Dumoux, 8e tour (arrêté du 16 août 1951).
Camusso, femme Mazzochi, 5e tour (arrêté du 16 août 1951).
Volla, femme Raybaut, 8e tour (arrêté du 16 août 1951).
Gironnet, femme Ballat, 5e tour (arrêté du 16 août 1951).
Chatelas, femme Christin, 8e tour (arrêté du 16 août 1951).
Genies (Monique), 5e tour (arrêté du 16 août 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Marseille, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Arata, épouse Villevieille, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Marentier (Irma), 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Pourcier, femme Riou, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Le Baron, femme Fayolle, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Fucito, femme Collecchi, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Guasco, femme Dumas, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Caillol, femme Bernardini, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Fouquou, femme Gazzano, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Voltero, femme Ceccanti, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Gallo (Blanche), 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Schall, femme Resali, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Remy, femme Caujolle, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Issert, femme Faucheux, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Taravellier, femme Chiesa, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Goulrand, femme Blanc, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Basso, femme Arduin, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Terrese, femme Blachere, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Moutte, femme Patin, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Leblanc, femme Zuleri, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Gilles, femme Guasco, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Campana, femme Maillard, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Regnaud, femme Chambon, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Chapelle, femme Quefellec, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Angelini, femme Perla, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Bourgues (Marguerite), 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Gueder, femme Boyer, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Marco, femme Travaglinolo, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Navas, femme Scopetani, 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Canioni, femme Batioli, 5e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Grandperrin (Antoinette), 8e tour (arrêté du 1er mars 1948).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Metz, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Malmonte, femme Feil, 5e tour (arrêté du 13 avril 1948).
Pawlak, femme Fousse, 8e tour (arrêté du 13 avril 1948).
Keller, femme Glantzlin, 5e tour (arrêté du 13 avril 1948).
Pella, femme Mathieu, 8e tour (arrêté du 13 avril 1948).
Wolff, femme Bzozowski, 5e tour (arrêté du 15 février 1952).
Leveque, femme Claniz, 8e tour (arrêté du 15 février 1952).
Brice (Marcelle), 5e tour (arrêté du 15 février 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Morlaix, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Saliou, femme Le Gall, 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Le Fustec, femme Le Bars, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Ricou, femme Le Nay, 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Allain, femme Keromnes, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Le Corre, femme Pinson, 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Reguer, femme Le Bayec, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Le Cosquer, femme Grall, 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Larhantec, femme Boucicaud, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Carader, femme Corbel, 5e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Le Bars, femme Le Jeune, 8e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Bodenau, femme Tourmen, 5e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Prigent, femme Kerguinou, 8e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Bourel, veuve Jegou, 5e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Corolier, femme Helary, 8e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Masson, femme Muller, 5e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Bellour, femme Nicolas, 8e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Raoul, femme Caillarec, 5e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Harne, femme Debainault, 8e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Le Gall, femme Le Bras, 5e tour (arrêté du 1er juin 1948).
Le Bras, femme Helary, 8e tour (arrêté du 1er juin 1948).
L'Henaff, femme Priser, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Quemerch, femme Madec, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Corbique, femme Le Jeune, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Levenez, femme Plusquellec, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Manach, femme Beuzit, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Richard, femme Thomas, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Houarner, femme Tudal, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Querrec, femme Joncour, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Marchaland, femme Abgrall, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Caillarec, femme Le Jeune, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Huet, femme Huet, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Yvenat (Marie-Anne), 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Allain, femme Bodilis, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Le Jean (Clémentine), 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Prigent, femme Chevrel, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Fustec, femme Postic, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Brasilier, femme Horn, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Larhantec, femme Morvan, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Hellequin, femme Paugam, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Raoul, femme Le Bon, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Guedes, femme Kergoat, 5e tour (arrêté du 15 mai 1951).
Henon, femme Leroux, 8e tour (arrêté du 1er août 1951).
Le Duc, femme Boas, 5e tour (arrêté du 1er août 1951).
Le Gall, femme Becam, 8e tour (arrêté du 1er août 1951).

Cotton, femme Heudec, 5e tour (arrêté du 15 juillet 1951).
Metayer, femme Blaise, 8e tour (arrêté du 15 juillet 1951).
Daniel, femme Beaumanoir, 5e tour (arrêté du 15 juillet 1951).
Elleouet, femme Troadec, 8e tour (arrêté du 15 juillet 1951).
Bourles, femme Coquin, 5e tour (arrêté du 15 juillet 1951).
Hamon, femme Lohou, 8e tour (arrêté du 15 juillet 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nancy, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Phanel, femme Marchal, 5e tour (arrêté du 8 février 1949).
Nicolas, femme Nussmann, 8e tour (arrêté du 8 février 1949).
Cassinio, femme Flachat, 5e tour (arrêté du 8 février 1949).
Louis, femme Battiston, 8e tour (arrêté du 8 février 1949).
Kauffmann, femme Muller, 5e tour (arrêté du 8 février 1949).
Bertrand, femme Lanceaume, 8e tour (arrêté du 8 février 1949).
Huber, femme Bize, 5e tour (arrêté du 25 janvier 1951).
Dardenne, femme Brenot, 8e tour (arrêté du 25 janvier 1951).
Fruchart, femme Félix, 5e tour (arrêté du 27 février 1951).
Lamy, femme Archen, 8e tour (arrêté du 27 février 1951).
Schortz, femme Olivier, 5e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Bouche, femme Leclerc, 8e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Barlier, femme Mangeot, 5e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Maurice (Laure), 8e tour (arrêté du 1er novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nantes, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Gallais, femme Ecolle, 5e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Lefloch, femme Charles, 8e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Bertin, femme Corbille, 5e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Paillusseau, femme Brethome, 8e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Lesourd (Emma), 5e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Lefrançois, femme Tessier, 8e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Ezanno (Odette), 5e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Quellec (Denise), 8e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Quezannec, femme Lerideau, 5e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Piou, femme Tranchemer, 8e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Brisson, femme Evan, 5e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Paysan, femme Mahe, 8e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Kerdavid, femme Nicolas, 5e tour (arrêté du 16 avril 1951).
Virfeu, femme Perol, 8e tour (arrêté du 16 avril 1951).
Lucas, femme Charrieau, 5e tour (arrêté du 16 avril 1951).
Martin, femme Ecolle, 8e tour (arrêté du 7 juin 1951).
L'Ecorsier, femme Perreau, 5e tour (arrêté du 1er juillet 1951.
Prier, femme Châtaignier, 8e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Celton, femme Teillet, 5e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Lemerdy, femme Laboyri, 8e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Bertho, femme Tessier, 5e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Sourisseau, femme Landrein, 8e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Tartari, femme Gouraud, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Martin, femme Bobes, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Blond, femme Faucher, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Guintrand, femme Lambert, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Sabatier (Lucette), 5e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Floch, divorcée Le Gal, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Cruau, femme Bouchaud, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Lecomte (Jacqueline), 8e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Gruais, femme Gicquel, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Grossin, femme Gouermerd, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nice, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Ponzo, femme Bianco, 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Scarselli, femme Doll, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Patriarca, femme Calmon, 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Raynaud, femme Raspini, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Biauchi, femme Guiliano, 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Maresca, femme Guicello, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Mathieu, femme Osia, 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Ambrosini, femme Don, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Perona, femme Savoua, 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Raimond, femme Rozier, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Pessina (Catherine), 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Magnico, femme Moulin, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Cauvin (Césarine), 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Viale, femme Truqui, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Molinari, femme Andrio, 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Proix, femme Peltier, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Maraninchi, femme Trucchi, 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Vairo, femme Mantero, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Ferrando, femme Martin, 5e tour (arrêté du 4 février 1948).
Curone, femme Meconi, 8e tour (arrêté du 4 février 1948).
Mandine, femme Ardissone, 5e tour (arrêté du 9 mars 1948).
Monge, femme Toja, 8e tour (arrêté du 9 mars 1948).
Lamboglia, femme Damiano, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Nicolay, femme Carabalona, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Isalini, femme Gasparetti, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Airaudi, femme Pefazzi, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Molinari, femme Marylucci, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Barale, femme Marro, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Checchi, femme Tassistro, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Grinda, femme Leandri, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Allo, femme Charles, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Barra, femme Massa, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Laurenti, femme Rabarin, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Tordo, femme Ruggieri, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Philip, femme Bracco, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Arrigo, femme Quaglia, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Martin, femme Chiaramello, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Rosset, femme Casevecchia, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Mantero, femme Pacchini, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Tascherio, femme Allazio, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Sordello, femme Roqueirol, 5e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Bracali, femme Robaud, 8e tour (arrêté du 8 décembre 1948).
Garaccio (Janine), 5e tour (arrêté du 1er août 1951).
Hanus, femme Heinzle, 8e tour (arrêté du 1er août 1951).
Minelli, femme Giachino, 5e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Gasiglia, femme Mari, 8e tour (arrêté du 1er novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs d'Orléans, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Couillon (Yvette), 5e tour (arrêté du 23 mars 1949).
Fritsch (Jeannine), 8e tour (arrêté du 23 mars 1949).
Guenon (Suzanne), 5e tour (arrêté du 23 mars 1949).
Auger (Jeanne), 8e tour (arrêté du 23 mars 1949).
Mortier, femme Breaut, 5e tour (arrêté du 9 novembre 1950).
Genty (Lucette), 8e tour (arrêté du 21 février 1951).
Bouquereau, femme Michaux, 5e tour (arrêté du 21 février 1951).
Chauveau, femme Formont, 8e tour (arrêté du 21 février 1951).
Lemoigne, femme Franchet, 5e tour (arrêté du 21 février 1951).
Ferrand (Henriette), 8e tour (arrêté du 21 février 1951).
Mery (Odette), 5e tour (arrêté du 21 février 1951).
Pommeret, femme Tissier, 8e tour (arrêté du 21 février 1951).
Marcault, femme Carroue, 5e tour (arrêté du 21 février 1951).
Defoulounoux, femme Joannin, 8e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Defoulounoux (Andrée), 5e tour (arrêté du 1er juin 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Pantin, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Delevenne, femme Moutet, 5e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Moisan, femme Gerber, 8e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Talibart, femme Oberle, 5e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Cipiere, femme Doudaine, 8e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Fougeron, femme Redon, 5e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Bernard, femme Van Ophaeren, 8e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Bouguot (Simone), 5e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Peltier, femme Petit, 8e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Janvier, femme Donche, 5e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Naegel, femme Bournique, 8e tour (arrêté du 26 janvier 1948).
Delannec, femme Dube, 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Marcher, femme Berger, 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Grenet (Nelly), 5e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Renaux, femme Renard, 8e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Guerrin, femme Claudel, 5e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Georget, femme Caron, 8e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Gresser, femme Gayme, 5e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Boulais (Renée), 8e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Loos, femme Moithy, 5e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Dechelle, femme Galley, 8e tour (arrêté du 1er novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Paris, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Spaczeck (Raymonde), 5e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Fosset, femme Dussange, 6e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Mart, femme Clement, 5e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Duguez, femme Laforge, 8e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Bordas, femme Meunier, 5e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Bufy, femme Cleophile, 8e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Picard, femme Perrin, 5e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Rault, femme Dobbels, 8e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Tortillet, femme Gibot, 5e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Payen, femme Boire, 8e tour (arrêté du 14 mai 1948).
Legros, femme Poligny, 5e tour (arrêté du 15 mai 1948).
Benard, femme Aubert, 8e tour (arrêté du 15 mai 1948).
Schoumacher (Yvette), 5e tour (arrêté du 15 mai 1948).
Fra, femme Haguenau, 8e tour (arrêté du 15 mai 1948).
Courtin, femme Alfonsi, 5e tour (arrêté du 15 mai 1948).
Fraysse, femme Condamine, 8e tour (arrêté du 15 mai 1948).
Meyers, femme Borel, 5e tour (arrêté du 15 mai 1948).
Serres, femme Simonet, 8e tour (arrêté du 15 mai 1948).
Guyard, femme Becote, 5e tour (arrêté du 26 octobre 1950).
Barthe, femme Dubreuil, 8e tour (arrêté du 26 octobre 1950).
Gaultier, femme Castarret, 5e tour (arrêté du 26 octobre 1950).
Cabernari, femme Serre, 8e tour (arrêté du 26 octobre 1950).
Mortreuil (Lucienne), 5e tour (arrêté du 26 octobre 1950).
Ponroy, femme Derre, 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Michel, femme Cause, 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Coureau, femme Dumoulin, 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Hervé, femme Paulmier, 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Garrigou, femme Claverie, 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Marais, femme Chevet, 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Lagrue, femme Ponsard, 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Sorrachi, femme Rossi, 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Thersen, femme Gerwig, 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Blin, femme Ribault, 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Château, femme Daignault, 8e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Chauvelin, femme Lurdemann, 5e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Nilles, femme Dittière, 8e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Garnero, femme Tourman, 5e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Cossard, femme Labat, 8e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Lienart, femme Bourret, 5e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Chaplain, femme Bastet, 8e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Flosse, femme Limonier, 5e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Germain, femme Clausse, 8e tour (arrêté du 7 mars 1951).
Lemaitre, femme Chevalier, 5e tour (arrrêté du 7 mars 1951).
Roch, femme Nizet, 8e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Morin, femme Bachelier, 5e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Lecomte, femme Valot, 8e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Duchene (Reine), 5e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Piriou, femme Gousset, 8e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Ozel, femme Quinssac, 5e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Dutour, femme Masson, 8e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Schaefer, femme Vallée, 5e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Corbel, femme Malardier, 8e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Quesnel (Madeleine), 5e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Hauser, femme Laplanche, 8e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Benot, femme Coudert, 5e tour (arrêté du 15 décembre 1951).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrière à la manufacture des tabacs de Riom, à titre civil, la candidate ci-après désignée:

Marsin, femme Follin, 5e tour (arrêté du 2 novembre 1949).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Strasbourg, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Peter, femme Walter, 5e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Boesniger, femme Goetz, 8e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Jung, femme Moritz, 5e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Pfrimmer, femme Klein, 8e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Minni, femme Fath, 5e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Saum (Elisabeth), 8e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Rochet, femme Langel, 5e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Rogy (Alice), 8e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Litt, femme Quintiliani, 5e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Lechner (Célestine), 8e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Strack, femme Fehr, 5e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Romann, femme Gerber, 8e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Friess, femme Auger, 5e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Lehmann, femme Bussinger, 8e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Roller, femme Weinsando, 5e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Fehr, femme Wintz, 8e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Peiffer, femme Durand, 5e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Gunther, femme Arbogast, 8e tour (arrêté du 31 décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Tonneins, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Farges (Raymonde), 5e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Lalanne, femme Vidal, 8e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Martin, femme Maure, 5e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Noye, femme Giraudeau, 8e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Gaillard, femme Doumax, 5e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Saugere, femme Poujade, 8e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Bernet (Marie), 5e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Alix, femme Roux, 8e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Raghini, femme Abelin, 5e tour (arrêté du 10 mars 1948).
Monmont, femme Duranthon, 8e tour (arrêté du 27 avril 1948).
Doumax, femme Dupeyre, 5e tour (arrêté du 1er août 1951).
Brousseau, femme Rivière, 8e tour (arrêté du 1er août 1951).
Delpech, femme Crugut, 5e tour, (arrêté du 1er août 1951).
Combes, femme Pereuil, 8e tour (arrêté du 1er août 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Toulouse, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Mathe, femme Steichen, 5e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Nicaud, femme Chouraguy, 8e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Malleville, femme Roques, 5e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Meche, femme Sarraus, 8e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Geyral, femme Martin, 5e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Baylac, femme de San Leandra, 8e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Lacoste, femme Barrie, 5e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Dalswal, femme Pech, 8e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Smart, femme Blondel, 5e tour (arrêté du 6 avril 1951).
Vidal, femme Lauzerte, 8e tour (arrêté du 6 avril 1951).
Abressenc, femme Mistou, 5e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Ramon, femme Arribat (Martine), 8e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Costes, femme Dayde, 5e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Loze, femme Campouray, 8e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Tarroux, femme Tallion, 5e tour (arrêté du 13 juin 1951).
Cantal, femme Sabatier, 8e tour (arrêté du 13 juin 1951).
Noyet, femme Andrieu, 5e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Legeron, femme Deguilhem, 8e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Lasmolles, femme Lapisse, 5e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Torne-Celer, femme Laffargue, 8e tour (arrêté du 15 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur du service général d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Augarde, femme Figuière, 5e tour (arrêté du 9 avril 1948).
Girard (Liliane), 8e tour (arrêté du 9 avril 1948).
Martinat (Yvonne), 5e tour (arrêté du 9 avril 1948).
Duroure, femme Heirles, 8e tour (arrêté du 9 avril 1948).
Ravaison (Fernande), 5e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Michel (Marcelle), 8e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Lala, femme Saint-Martin, 5e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Saunier, femme Pastre, 8e tour (arrêté du 29 janvier 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Carre, femme Le Judec, 5e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Dufour, femme Sommavilla, 8e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Beaubernard, femme Griselle, 5e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Huot, femme Texier, 8e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Colot, femme Fournet, 5e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Therage, femme Muller, 8e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Bienassis, femme Gachet, 5e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Kerler, femme Dalbord, 8e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Conio, femme Soulie, 5e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Nolet, femme Dumont, 8e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Dave, femme Guillou, 5e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Hirta (Andrée), 8e tour (arrêté du 20 octobre 1948).

Larvor, femme Poulange, 5e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Piquet, femme Vallon, 8e tour (arrêté du 20 octobre 1948).
Feret, femme Meyer, 5e tour (arrêté du 10 février 1949).
Peintre, femme Richebois, 8e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Charvades, femme Mantey, 5e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Le Dissez (Yvonne), 8e tour (arrêté 29 mars 1951).
Boucher, femme Normand, 5e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Duverger, femme Lefevre, 8e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Taureau (Jeanine), 5e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Bonnefont, femme Vaysseix, 8e tour (arrêté du 15 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Bordeaux, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Calle de, femme Ferrier, 5e tour (arrêté du 29 janvier 1949).
Audoire, femme Jobkel, 8e tour (arrêté du 29 janvier 1949).
Meynot, femme Constantin, 5e tour (arrêté du 29 janvier 1949).
Daubeze (Paulette), 8e tour (arrêté du 29 janvier 1949).
Pesquidoux, femme Rigal, 5e tour (arrêté du 5 mai 1949).
Filet, femme Keiser, 8e tour (arrêté du 5 mai 1949).
Bussieres, femme Raspaud, 5e tour (arrêté du 5 mai 1949).
Camiade, femme Lacaze-Labarrère, 8e tour (arrêté du 5 mai 1949).
Lansalot, femme Meu, 5e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Guérin (Jeanne), 8e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Lunadie, femme Corn, 5e tour (arrêté du 26 mai 1950).
Baillet, femme Faure, 8e tour (arrêté du 26 mai 1950).
Robert (Valentine), 5e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Chazeaud, femme Marsacq, 8e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Isabille, femme Lafforgue, 5e tour (arrêté 1er octobre 1951).
Sabourin, femme Jaulois, 8e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Videau, femme Lacombe, 5e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Aumasson, femme Duran, 8e tour (arrêté du 1er novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielles des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Mâcon, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Micoud, femme Lethenet, 2e tour (arrêté du 14 août 1948).
Chambord, femme Guillon, 4e tour (arrêté du 14 août 1948).
Cochet, femme Peyrollier, 5e tour (arrêté du 15 avril 1949).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Marseille, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Dazet, femme Battaglio, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Fabre, femme Briffod, 8e tour (arrêté du 14 août 1948).
Durbec, femme Armand, 5e tour (arrêté du 14 août 1948).
Vincent, femme Ricci, 8e tour (arrêté du 11 octobre 1948).
Coben, femme Janeff, 5e tour (arrêté du 14 avril 1949).
Ferand, femme Cauvin, 8e tour (arrêté du 14 avril 1949).
Chiantaretto (Marcelle), 5e tour (arrêté du 23 mars 1950).
Gauthier, femme Melchior, 8e tour (arrêté du 23 mars 1950).
Rossi (Evelyne), 5e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Cosme (Eliane), 8e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Angeli (Marie), 5e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Morel (Josette), 8e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Meille (Hélène), 5e tour (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Saintines, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Boulonnois, femme Van Wetteren, 5e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Cretin, femme Chaussy, 8e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Martin, femme Gruyer, 5e tour (arrêté du 1er février 1952).
Regnault, femme Meunier, 8e tour (arrêté du 1er février 1952).
Cailliot (Marie-Thérèse), 2e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Rizzetto, femme Joye, 4e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Cabeau, femme Camier, 5e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Depryl, femme Ducholselle, 7e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Cailliot, femme Binard (Marie-Thérèse), 8e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Lemaire, femme Idjouadieu, 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Boquin, femme Demazures, 4e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Luc, femme Mauchamp, 5e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Laloy, femme Mahon, 7e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Grimbert, femme Martin, 8e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Boitel, femme Barbier, 5e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Collas (Yvette), 8e tour (arrêté du 15 juin 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Trélazé, à titre civil, les candidates ci-après désignées:

Melan, femme Le Grill, 5e tour (arrêté du 7 juin 1948).
Rabineau, femme Poulizac, 8e tour (arrêté du 7 juin 1948).
Celton (Germaine), 5e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Moullac, femme Moreau, 8e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Rouault, femme Daburon, 2e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Delaunay, femme Moullac, 4e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Peltier, femme David, 5e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Deslandes, femme Besnard, 7e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Fouquat, femme Allain, 8e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Papau, femme Moreau, 5e tour (arrêté du 9 novembre 1950).
Gallard, femme Lejuge, 8e tour (arrêté du 9 novembre 1950).
Pasquier, femme Rivry, 5e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Thepaut, femme Passet, 8e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Charon, femme Dumont, 5e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Noel, femme Mercier, 8e tour (arrête du 2 janvier 1951).
Thibault, femme Lebras, 5e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Le Cam (Monique), 8e tour (arrêté du 2 janvier 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Bordeaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Labourdette (Carmen), 2e tour (arrêté du 18 mars 1938)
Pebayle, femme Pajot-Laforet, 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Brossard (Andrée), 7e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Dupeyron, femme Laxalt, 2e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Anel, femme Pigue, 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Gerbeau, femme Miremont, 7e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Delbreil, femme Dellac, 2e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Bouseaud, femme Sibelet, 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Miquel, femme Castel, 7e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Boudot, femme Prioleau, 2e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Barret, femme Loubère, 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Lapie, femme Favier, 7e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Lepage, femme Serres, 2e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Labatut, femme Babin, 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Larrieux, femme Tissedre, 7e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Gourault, femme Pujos, 2e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Planley, femme Rade, 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Humic, femme Taira, 7e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Tessier, femme Dallet, 2e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Pelissier, femme Catherine, 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Lafargue, femme Saulière, 7e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Landerretche, femme Barcouzareau, 2e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Martin, femme Saulaber, 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Viaud (Aline), 7e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Bédalon (Marie-Jeanne), 2e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Papin (Etiennette), 4e tour (arrêté du 18 mars 1938).
Ramont (Geneviève), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Villette (Lucienne), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Goussan (Yvonne), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Godart (Andrée), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Payron (Jeanne), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Lalanne (Germaine), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Labidale, femme Bergey, 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Malaviale (Odette), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Lasserre (Denise), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Bordes (Ginette), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Daudignon (Paulette), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Labit (Madeleine), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Irurzun, femme Molle, 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Pimouguet, femme Genies, 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Sedley (Arlette), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Ribere (Jeanne), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Viaud, femme Dumas, 2e tour (arrêté du 22 février 1951).
Chaveron, femme Darracq, 4e tour (arrêté du 22 février 1951)
Jozereau, femme Neron, 7e tour (arrêté du 22 février 1951).
Aumassif, femme Colombie, 2e tour (arrêté du 20 août 1951).
Maynard, femme Cassat, 4e tour (arrêté du 20 août 1951).
Raifaud, femme Sicher, 7e tour (arrêté du 20 août 1951).

Jozon, femme Gestraud, 2e tour (arrêté du 20 août 1951).
Blondeau, femme Sazeirat, 4e tour (arrêté du 20 août 1951).
Pere, femme Delagrange, 7e tour (arrêté du 20 août 1951).
Aumassif, femme Sabarthes, 2e tour (arrêté du 20 août 1951).
Surget, femme Lestage, 4e tour (arrêté du 20 août 1951).
Villette, femme Pangaut, 7e tour (arrêté du 20 août 1951).
Morgoo, femme Plantadis, 2e tour (arrêté du 20 août 1951).
Guyonnet, femme Dussol, 4e tour (arrêté du 20 août 1951).
Aumassif, femme Gonzalez, 7e tour (arrêté du 23 août 1951).
Beaudoux, femme Garach, 2e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Braneyre, femme Bouchet, 4e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Lafaye, femme Malifarges, 7e tour (arrêté du 30 janvier 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Châteauroux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Guilbert (Jeanne), 2e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Doucet (Colette), 4e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Abrioux (Ginette), 7e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Barre, femme Alibran, 2e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Tauvie, femme Nouen, 4e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Larmignat, femme Champaioue, 7e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Fradet (Marguerite), 2e tour (arrêté du 28 mai 1948).
Bragard (Renée), 4e tour (arrêté du 25 août 1948).
Gonon, femme Pepion, 7e tour (arrêté du 25 août 1948).
Samour (Jeanine), 2e tour (arrêté du 13 décembre 1948).
Guillaneuf (Gisèle), 4e tour (arrêté du 21 juin 1948).
Pybourdin (Odette), 7e tour (arrêté du 13 décembre 1948).
Joly (Louisette), 2e tour (arrêté du 1er décembre 1949).
Hebert (Yolande), 4e tour (arrêté du 1er décembre 1949.
Colliot (Jeanine), 7e tour (arrêté du 1er décembre 1949).
Hebert, femme Sortambosc, 2e tour (arrêté du 1er décembre 1949).
Petoin, veuve Aubrun, 4e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Segret, femme Descouture, 7e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Chagnon (Lucette), 2e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Boutarel, veuve Marandon, 4e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Menigot (Simone), 7e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Baunier (Louisette), 2e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Gueriteau (Paulette), 4e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Gauvain (Yvette), 7e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Geoffroy (Eliane), 2e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Larmignat (Jeanine), 4e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Cobinière (Sylviane), 7e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Billot (Gisèle), 2e tour (arrêté 11 juin 1951).
Blanchet (Yvonne), 4e tour (arrêté du 1er septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Dijon, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Bernaudin, femme Louet, 2e tour (arrêté du 21 octobre 1950).
Monnier, femme Chagnot, 4e tour (arrêté du 21 octobre 1950).
Caumont, femme Vernet, 7e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Huguenin, femme Grandrey, 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Parizot, femme Poinsot, 4e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Léger, femme Mouze, 7e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Febvre, femme Pioche, 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Ozanon, femme Bonnet, 4e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Ocquidant (Honorine), 7e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Bianti (Raymonde), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Chapuis (Suzanne), 4e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Tissot (Geneviève), 7e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Alagiraude (Colette), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Vithu, femme Roux, 4e tour (arrêté du 1er octobre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Schone (Renée), 2e tour (arrêté du 20 mai 1951).
Schoumann, femme Pilatus, 4e tour (arrêté du 20 mai 1951).
Deligny (Hélène), 7e tour (arrêté du 20 mai 1951).
Labrune, femme Hyvonnet, 2e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Moreau, femme Poinson, 4e tour (arrêté du 15 juin 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Lille, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Duhem, femme Pinchon, 2e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Guyot, femme Thulie, 4e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Souris, femme Castelle, 7e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Elleboode, femme Lemoine, 2e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Rocquet, femme Verbeke, 4e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Meunier (Carmen), 7e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Robaeye, femme Cointe, 2e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Verdru, femme Bertaux, 4e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Devreese, femme Dufilleul, 7e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Vanhaecke (Marcelle), 2e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Torfs, femme Denol, 4e tour (arrêté du 25 mai 1948).
Verdier (Marie-Louise), 7e tour (arrêté du 16 août 1951).
Brousmiche (Léa), 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Guilbert (Micheline), 4e tour (arrêté du 16 août 1951).
Devleeschouwer (Germaine), 7e tour (arrêté du 16 août 1951).
Blancart (Julie), 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Deprost (Jacqueline), 4e tour (arrêté du 16 août 1951).
Tankere, femme Germonprez, 7e tour (arrêté du 16 août 1951).
Hurez (Louise), 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Deroullers, femme Demoersman, 4e tour (arrêté du 16 août 1951).
Pinoit (Madeleine), 7e tour (arrêté du 16 août 1951).
Verdru, femme Hoflack, 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Gosseye, femme Carette, 4e tour (arrêté du 16 août 1951).
Vanlierde, femme Jacobsoone, 7e tour (arrêté du 16 août 1951).
Beve, femme Fort, 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Maniez, femme Deperle, 4e tour (arrêté du 16 août 1951).
Meinzel, femme Mille, 7e tour (arrêté du 16 août 1951).
Duquesne, femme Delecolle 2e tour (arrêté du 16 août 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs du Mans, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Lubin, femme Dupont, 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Barbault (Yvonne), 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Boivin, femme Duguet, 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Broute, femme Herlaux, 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Merault, femme Piron, 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Woesteland, femme Fourre, 7e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Charvel (Madeleine), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Evezard, femme Ballayer, 4e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Bezaux (Simone), 7e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Berthelot (Jeanne), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Tedeschi, femme Labile, 4e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Simon, femme Bruneau, 7e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Rouchaud, femme Fontaine, 2e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Refour, femme Lelarge, 4e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Legendre, femme Bailly, 7e tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Legeard, femme Guillochon, 2e tour (arrêté du 11 décembre 1950).
Beunaiche, femme Libert, 4e tour (arrêté du 6 avril 1951).
Papin, femme Baudin, 7e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Janin, femme Ducoudray, 2e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Mouget, femme Desprès, 4e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Amiot, femme Vissuzaine, 7e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Babin, femme Pinson, 2e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Fleury (Simone), 4e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Laguille (Bernadette), 7e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Niepceron (Denise), 2e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Bedel, femme Cretois, 4e tour (arrêté du 27 avril 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Lyon, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Contini, femme Cameriano, 7e tour (arrêté du 10 février 1949).
Mulard, femme Bertrand, 2e tour (arrêté du 5 août 1948).
Martin (Jacqueline), 7e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Antona, femme Allezruni, 2e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Corsetti (Colette), 4e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Righini (Yolande), 7e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Levy (Berthe), 2e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Coeur (Jeannine), 4e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Contini, femme Lurazzi, 7e tour (arrêté du 29 janvier 1951).

Volant, femme Baud, 2e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Eyraud, femme Truchet, 4e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Dunaud (Lucienne), 7e tour (arrêté du 21 février 1951).
Tournier (Edmée), 2e tour (arrêté du 21 février 1951).
Corsin (Gilberte), 4e tour (arrêté du 21 février 1951.
Godicle (Suzanne), 7e tour (arrêté du 21 février 1951).
Lhuilier, femme Perrin, 2e tour (arrêté du 21 février 1951).
Sirdey, femme Subtil, 4e tour (arrêté du 21 février 1951).
Durand (Christiane), 7e tour (arrêté du 21 février 1951).
Pillonel (Georgette), 2e tour (arrêté du 21 février 1951).
Vellutini (Jeanne), 4e tour (arrêté du 21 février 1951).
Bard (Ginette), 7e tour (arrêté du 17 avril 1951).
Blaessenger (Tégnalda), 2e tour (arrêté du 17 avril 1951).
Clément-Margottin (Noémie), 4e tour (arrêté du 17 avril 1951).
Chevallay (Raymonde), 7e tour (arrêté du 17 avril 1951).
Lucas (Yvonne), 2e tour (arrêté du 17 avril 1951).
Duranton (Suzanne), 4e tour (arrêté du 17 avril 1951).
Guyard, femme Becote, 7e tour (arrêté du 17 avril 1951).
Bodin (Josette), 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Tournier (Irène), 4e tour (arrêté du 16 août 1951).
Batin, femme Durozier, 7e tour (arrêté du 16 août 1951).
Bergery, femme Cathelin, 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Dagand (Renée), 4e tour (arrêté du 1er décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Marseille, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Polloni (Marie), 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Elena (Marie), femme Laborz, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Teste, femme Ruiz, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Grohs, femme Annesi, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Florens (Marie-Louise), 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Sachet, femme Gide, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Salery (Myriam), 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Farrara, femme Giannessini, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Sanlerne, femme Floch, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Grohs, femme Castang, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Marcellin (Marthe), 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Bernard, femme Boulot, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Massoni, femme Sarrazin, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Givogre, femme Guyot-Bourg, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Bares (Jeanne), 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Genthial, femme Vecchine, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Audibert, femme Negrin, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Blanco (Marie), 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Ollivier, femme Caillol, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Brochemin, femme Carrier, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Catany, femme Lecce, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Rosoli, femme Morfini, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Feraud, femme Philippon, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Berenger, femme Sapin, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Salducci, femme Ristorcelli, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Bonnifay, femme Monnier, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Michel, femme Michelis, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Trenca, femme Carlini, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Delorme, femme Michelotti, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Fanucci, femme Alberti, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Dauzat, femme Devallet, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Dusset, femme Ricard, 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Gonthier, femme Giovanonni, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Bondrau, femme Geribaldi, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Metz, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Chery (Marguerite), 2e tour (arrêté du 26 avril 1948).
Janes (Anna), 4e tour (arrêté du 26 avril 1948).
Rueff (Marie-Thérèse), 7e tour (arrêté du 26 avril 1948).
Bettinger, femme Legrand, 2e tour (arrêté du 25 avril 1949).
Janes (Berthe), 4e tour (arrêté du 25 avril 1949).
Otto, femme Glezer, 7e tour (arrêté du 25 avril 1949).
Tournois (Louise), 2e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Hentiger (Monique), 4e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Kampf (Hélène), 7e tour (arrêté du 1er mars 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Morlaix, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Saillour (Jeanne), 2e tour (arrêté du 18 mars 1948)
Bigot, femme Jestin, 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Hervé, femme Masson, 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Penn, femme Tanguy, 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Queguiner, femme Faucheur, 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Bleas, femme Crenn, 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Le Guern, femme Morvan, 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Peven (Renée), 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Marchand, femme Doulain, 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Frelaud (Yvette), 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Meurzec (Jeanne), 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Morvan (Marie), 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Le Com (Annick), 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Le Goff (Simone), 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Louvard (Marie-Louise), 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Cabon (Simone), 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Le Gall (Denise), 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Daniel (Léonie), 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Brennetot (Lucienne), 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Foerzon (Armande), 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Brennetot (Carmen), 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Thoraval, femme Salaun, 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Bellamy, femme Blais, 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Thoraval, femme Martin, 7e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Goasdoue, femme Guern, 2e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Lemaître, femme Scanff, 4e tour (arrêté du 18 mars 1948).
Le Berre, veuve Danielou, 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Nedelec (Arlette), 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Foucat (Lucie), 4e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Lann (Yvonne), 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Appere (Julienne), 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Pouliquen (Herveline), 4e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Souron (Marie), 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Le Gall (Angèle), 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Le Gall (Marie-Louise), 4e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Le Gall (Joséphine), 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Jaffre (Jeanne), 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Vaillant (Jeanne), 4e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Laot (Jeanne), 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Prunault (Elise), 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Madec (Léa), 4e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Normant (Marie-Anne), 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Gueguen (Yvonne), 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Lequellenec (Lucienne), 4e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Madec (Simonne), 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Collobert (Nicole), 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Lefer (Yvette), 4e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Quemener, femme Grall, 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Tanguy, femme Pierres, 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Cabon, femme Le Roux, 4e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Borgne, femme Cam, 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Brennetot (Lucienne), 2e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Scotet (Yvette), 4e tour (arrêté du 9 décembre 1948).
Calvez (Marie), 7e tour (arrêté du 9 décembre 1948).
Gaubert (Germaine), 2e tour (arrêté du 9 décembre 1948).
Perrot (Marie-Anne), 4e tour (arrêté du 9 décembre 1948).
Penacreach (Yvonne), 7e tour (arrêté du 9 décembre 1948).
Caradec (Solange), 2e tour (arrêté du 9 décembre 1948).
Souron (Denise), 4e tour (arrêté du 9 décembre 1948).
Le Corre (Marie-Josèphe), 7e tour (arrêté du 9 décembre 1948).
Riou (Jeanne), 2e tour (arrêté du 10 janvier 1951).
Thomas, femme Collobert, 4e tour (arrêté du 26 avril 1951).
Lamandou (Yvonne), 7e tour (arrêté du 26 avril 1951).
Nicolas (Yvette), 2e tour (arrêté du 26 avril 1951).
Locdec, femme Plantec, 4e tour (arrêté du 26 avril 1951).
Legentil, femme Le Lourec, 7e tour (arrêté du 26 avril 1951).
Roquinarc'h, femme Salaun, 2e tour (arrêté du 26 avril 1951).
Lastennet, femme Mahé, 4e tour (arrêté du 15 mai 1951).
Plusqueller, femme Guegen, 7e tour (arrêté du 20 mai 1951).
Guillou, veuve Collater, 2e tour (arrêté du 20 mai 1951).
Rouellou, femme Bernard, 4e tour (arrêté du 20 mai 1951).
Leran, femme Brenner, 7e tour (arrêté du 20 mai 1951).
Goyat, femme Jaouen, 2e tour (arrêté du 20 mai 1951).
Le Roux, femme Cailarec, 4e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Ollivier, femme Leprince, 7e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Paris, femme Pouliquen, 2e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Goas, femme Bourel, 4e tour (arrêté du 11 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nancy, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Tiphine (Huguette), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1948).
Cormick (Germaine), 4e tour (arrêté du 15 décembre 1948).
Metzner (Jacqueline), 7e tour (arrêté du 15 décembre 1948).
Metzner (Suzanne), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1948).
Bregeot (Paulette), 4e tour (arrêté du 15 décembre 1948).
Herbst (Jacqueline), 7e tour (arrêté du 8 avril 1949).
Calore (Jeanne), 2e tour (arrêté du 8 avril 1949).
Baumgartner (Monique), femme Corsaint, 4e tour (arrêté du 8 avril 1949).
Metrot, femme Kubnle, 7e tour (arrêté du 8 avril 1949).
Schmitt (Marie-Antoinette), 2e tour (arrêté du 25 janvier 1951).
Marin, femme Noirclerc, 4e tour (arrêté du 25 janvier 1951).
Weber (Andrée), 7e tour (arrêté du 25 janvier 1951).
Marin (Christiane), 2e tour (arrêté du 27 février 1951).
Loirat, femme Roussel, 4e tour (arrêté du 27 février 1951).
Schlebert (Pierrette), 7e tour (arrêté du 27 février 1951).
Laquenaire (Simone), 2e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Meunier (Germaine), 4e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Hupferschmidt, femme Schiertz, 7e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Siegrist, femme Ledefunt, 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Storti, femme Davaine, 4e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Schiela, femme Uhring, 7e tour (arrêté du 1er novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nantes, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Pallec, femme Flores, 2e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Cathelinais, femme Billet, 4e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Ricaut, femme Mouraux, 7e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Pechot, femme Pedron, 2e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Massonnet, femme Clautour, 4e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Le Nedelec, femme Jarnier, 7e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Paluron, femme Deron, 2e tour (arrêté du 5 mai 1948).
Grandgean (Isabelle), 4e tour (arrêté du 13 novembre 1948).
Jahan (Denise), 7e tour (arrêté du 13 novembre 1948).
Scolan (Yvonne), 2e tour (arrêté du 13 novembre 1948).
Deniaud (Francine), 4e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Racinou (Marcelle), 7e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
L'Hospitalier, femme Violain, 2e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Guillaume (Marcelle), 4e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Fourmy (Huguette), 7e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Scolan (Andrée), 2e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Mignot (Marie), 4e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Quillement (Jeannine), 7e tour (arrêté du 25 septembre 1950).
Godet, femme Miot, 2e tour (arrêté du 20 octobre 1950).
Hamard (Raymonde), 4e tour (arrêté du 16 avril 1951).
Bernard, femme Frion, 7e tour (arrêté du 16 avril 1951).
Delhommeau (Jeanne), 2e tour (arrêté du 16 avril 1951).
Piau (Andrée), 4e tour (arrêté du 16 avril 1951).
Royer (Jeannine), 7e tour (arrêté du 16 avril 1951).
Bourneix (Michelle), 2e tour (arrêté du 7 juin 1951).
Leroy (Ginette), 4e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Charlon (Marthe), 7e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Loizeau (Hélène), 2e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Pasquier (Germaine), 4e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Tremelot, femme Pennarun, 7e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Louvrard, femme Floch'lay, 2e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Kermoal, femme Grolier, 4e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Brosseau, femme Durand, 7e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Bonnec, femme Averouin, 2e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Sauvaget, femme Giraudin, 4e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Lossouarn, femme Leroux, 7e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Certain, femme Gillard, 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Renaud (Ginette), 4e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Perochaud (Léone), 7e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Jaouen (Madeleine), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Deniaud, femme Constant, 4e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Harreau, femme Helot, 7e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Laot, femme Phelep, 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nice, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Calviera, femme Piggio, 4e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Rosso, femme Carrara, 7e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Taulaigo, femme Pieri, 2e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Durando, femme Telo, 4e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Pistone, femme Covili, 7e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Pesce, femme Frauzini, 2e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Costamagna (Renée), 4e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Ambrosio, femme Borelli, 7e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Vacchier, femme Cameleonti, 2e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Limongi, femme Pin, 4e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Guigo, femme Rainard, 7e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Audoly (Yolande), 2e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Requiston, femme Casaro, 4e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Rossi, femme Garavagno, 7e tour (arrêté du 16 mars 1948).
Rosso, femme Chiabo, 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Colle, femme Rebagliati, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Steve, femme Bianchi, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Rouland (Joséphine), 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Eynaudi, femme Bon, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Falchi, femme Conedera, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Barretta, femme Renucci, 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Marindini, femme Boreiga, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Sereno, femme Barelli, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Peschi, femme Ricci, 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Manzi, femme Borghese, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Santonci, femme Semeria, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Roman, femme Camous, 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Manzi, femme Olocco, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Novaro, femme Sordello, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Pinchetti, femme Garnier, 2e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Chiossa, femme Maestrini, 4e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Bouis, femme Rocasagliata, 7e tour (arrêté du 6 avril 1948).
Natalia, femme Gauberti, 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Lefèvre, femme Chausse, 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Paressi, femme Carles, 7e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Corniglion (Jeannette), 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Sconez (Gisèle), 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Barbier (Lisette), 7e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Larribeau, femme Nicolai, 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Verani (Marie), 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Anfossi (Alphonsine), 7e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Cesari (Elise), 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Dallo (Camille), 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Galliano (Marie), 7e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Nicolai (Pauline), 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Croes (Josette), 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Maurel, femme Robert, 7e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Tasso, femme Ercole, 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Lachazelle, femme Locatelli, 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Taulaigo, femme Marcucci, 7e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Cirimele, femme Pistone, 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Morra, femme Bini, 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Bogero, femme Gosia, 7e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Giacomini, femme Colaciuri, 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Galetto, femme Biancardi, 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Castelli, femme Llabres, 7e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Daudet, femme Casanova, 2e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Marquis, femme Patriarca, 4e tour (arrêté du 7 octobre 1948).
Serra (Henriette), 7e tour (arrêté du 20 mai 1949).
Bernard, femme Papini, 2e tour (arrêté du 20 mai 1949).
Banaji, femme Boivin, 4e tour (arrêté du 20 mai 1949).
Marie, femme Benigaud, 7e tour (arrêté du 20 mai 1949).
Galliano, femme Ghibaudo, 2e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Valeri (Josette), 4e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Schiffino (Emilienne), 7e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Croes (Janine), 2e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Ollivier (Francine), 4e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Marandon (Josette), 7e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Nafia (Marie-Paule), 2e tour (arrêté du 15 février 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs d'Orléans, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Boust (Marcelle), 4e tour (arrêté du 7 mars 1949).
Babin, femme Ignace, 7e tour (arrêté du 7 mars 1949).
Desprez, femme Doussinault, 2e tour (arrêté du 7 mars 1949).
Boulard, femme Courtois, 4e tour (arrêté du 7 mars 1949).

Dubois, femme Rousseau, 7e tour (arrête du 7 mars 1949).
Quatrebonne (Jacqueline), 2e tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Pave (Madeleine), 4e tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Pezret (Juliette), 7e tour (arrêté du 7 février 1951).
Travaillard (Pierrette), 2e tour (arrêté du 7 février 1951).
Troispoux (Jeannine), 4e tour (arrêté du 7 février 1951).
Foucard, femme Quetard, 7e tour (arrêté du 7 février 1951).
Bourdon, femme Passègue, 2e tour (arrêté du 7 février 1951).
Samson (Michèle), 4e tour (arrêté du 7 février 1951).
Besognet (Geneviève), 7e tour (arrêté du 7 février 1951).
Delahaye (Micheline), 2e tour (arrêté du 7 février 1951).
Gautier (Léa), 4e tour (arrêté du 7 février 1951).
Bouteaux, femme Hilt, 7e tour (arrêté du 7 février 1951).
Lemoine, femme Pinsard, 2e tour (arrêté du 7 février 1951).
Gault, femme Tessier, 4e tour (arrêté du 7 février 1951).
Lefèvre, femme Zrazius, 7e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Ravaze, femme Cabaret, 2e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Marty, femme Poulet, 4e tour (arrêté du 1er juin 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Pantin, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Rousseau, femme Derein, 2e tour (arrêté du 23 septembre 1948).
Kerkhove (Germaine), 4e tour (arrêté du 23 septembre 1948).
Sauton (Denise), 7e tour (arrêté du 23 septembre 1948).
Clement (Marie-Thérèse), 2e tour (arrêté du 23 septembre 1948).
Royant, femme Cassiaux, 4e tour (arrêté du 23 septembre 1948).
Roset, femme Benoit, 7e tour (arrêté du 23 septembre 1948).
Godey, femme Ricaldi, 2e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Catusse, femme Adine, 4e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Guelaff (Renée), 7e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Bergeron (Emilienne), 2e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Bourgeois (Odette), 4e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Audoire (Simone), 7e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Boine, femme Tetaud, 2e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Baniel, femme Connan, 4e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Brillaud (Josette), 7e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Lamulle (Mireille), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Herriou (Jeannine), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Le Joliff, femme Boulanger, 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Narvor (Denise), 2e tour (arrêté du 21 février 1951).
Fave, femme Philippet, 4e tour (arrêté du 21 février 1951).
Doublet (Anne-Marie), 7e tour (arrêté du 21 février 1951).
Meleder, femme Le Guevel, 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Raye, femme Balache, 4e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Gauthier, femme Debaque, 7e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Pigot, femme Patin, 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Renault, femme Meisen, 4e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Maton, femme Brun, 7e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Gambier, femme Beasias, 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Le Berre, femme Pons, 4e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Chassepoux, femme Barrillet, 7e tour (arrêté du 1er décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Paris, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Lorbeach, femme Esteve, 4e tour (arrêté du 10 août 1948).
Claudon (Janine), 7e tour (arrêté du 10 août 1948).
Martinez (Andrée), 2e tour (arrêté du 10 août 1948).
Degien (Paulette), 4e tour (arrêté du 10 août 1948).
Pencoat, femme Toporofsky, 7e tour (arrêté du 10 août 1948).
Goasguen, femme Kerninon, 2e tour (arrêté du 10 août 1948).
Vuathelot (Paulette), 4e tour (arrêté du 21 janvier 1949).
Staath (Simone), 7e tour (arrêté du 21 janvier 1949).
Paterne (Jacqueline), 2e tour (arrêté du 21 janvier 1949).
Bourgeois (Paulette), 4e tour (arrêté du 21 janvier 1949).
Camus (Micheline), 7e tour (arrêté du 21 janvier 1949).
Pzenica, femme Bacimora, 2e tour (arrêté du 21 janvier 1949).
Lenouvel, femme Decq, 4e tour (arrêté du 21 janvier 1949).
Baudoin, femme Fraval, 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Roussel, femme Jeanne, 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Kalifat (Paulette), 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Pochat (Jeanne), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Poilevin (Yvette), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Bernier, femme Fleury, 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Peyre (Bernadette), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Denis (Huguette), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Arnoldi, femme Lacuzzi, 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Giot (Gisèle), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Emart (Hélène), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Roger, femme Gerard, 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Obriot, femme Sellier, 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Tabaries, femme Bidon, 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Cambon, née Leprovost, 4e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Chamaillard (Lucie), 7e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Nigdal, femme Lavialle, 2e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Devinant (Odette), 4e tour (arrêté du 4 octobre 1950).
Pinson (Christiane), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Pluchet (Suzanne), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Fenskerszale (Ida), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Piednoël, femme Colinot, 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Clement (Renée), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Bouquet, femme Carabin, 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Gouriou (Célina), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Mattei (Marie-Madeleine), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Vingert (Raymond), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Prevost (Jeanne), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Maloubier (Marie), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Chatendeau (Jeanne), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Pasce-Labruyere (Simone), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Lelievre (Mireille), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Gibault (Lucienne), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Coic (Julienne), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Choron (Lucienne), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Ledig (Yvette), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Weber (Jeannine), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Akoka (Eliane), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Dumont, femme Guidicelli, 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Perruchot (Jeannine), 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Jeunon (Madeleine), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Amestoy, femme Cugini, 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Gicquel, femme Gohier, 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Berretta, femme Rochet, 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Gantier, femme Cruchet, 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Madelaine, femme Deloor, 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Bouy, femme Blondel, 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Prevost (Colette), 4e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Toulouse, femme Naudin, 7e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Pencoat, femme Poignard, 2e tour (arrêté du 21 février 1951).
Stock, femme Cinello, 4e tour (arrêté du 21 février 1951).
Bouquet (Nicole), 7e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Rey (Raymonde), 2e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Roux, femme Creach, 4e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Lambert, femme Baston, 7e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Jodelet, femme Dachet, 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Bouygues, femme Delbecq, 4e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Paul, femme Thomas, 7e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Rault, femme Pillement, 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Crassin, femme Nicolai, 4e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Berger, femme Baudrant, 7e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Barreau, femme Scherer, 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Cottel-Dumoulin, femme Dubois, 4e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Brebel (Nicole), 7e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Delaville, femme Thierry, 2e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Ritaine, femme Gobert, 4e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Rosa, femme Lecarpentier, 7e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Bee, femme Gerard, 2e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Puyo, femme Mariand, 4e tour (arrêté du 15 janvier 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Riom, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Demaison, femme Aumaitre, 2e tour (arrêté du 10 janvier 1951).
Janoux, femme Legay, 4e tour (arrêté du 10 janvier 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Strasbourg, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Laber, femme Fussler, 2e tour (arrêté du 27 février 1951).
Haller (Marie-Louise), 4e tour (arrêté du 27 février 1951).
Wagner, femme Bruckmann, 7e tour (arrêté du 27 février 1951).
Marxer, femme Klein, 2e tour (arrêté du 27 février 1951).
Oster, femme Schmitt, 4e tour (arrêté du 27 février 1951).
Fritsch, femme Schott, 7e tour (arrêté du 27 février 1951).

Geiss (Irène), 2e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Moemersheim (Liliane), 4e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Hertzog (Denise), 7e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Goering (Madeleine), 2e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Meyer (Georgette), 4e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Kraus (Léonore), 7e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Siegel (Suzanne), 2e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Ambos (Jeanne), 4e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Krieg (Germaine), 7e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Martin (Suzanne), 2e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Schroetter (Monique), 4e tour (arrêté du 31 décembre 1951).
Kaiser, femme Baumann, 7e tour (arrêté du 31 décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Tonneins, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Cazanche (Marie-Emilienne), 4e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Heynard, femme Larroche, 7e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Montarras, femme Devineau, 2e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Laffargue, divorcée Reserva', 4e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Bellbie, femme d'Alberto, 7e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Berguin, femme Duclos, 2e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Pregnac, femme Parrel, 4e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Pieros, femme Azzolini, 7e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Cazaubon, femme Bonnefond, 2e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Jonqua, femme Devineau, 4e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Barbiere, femme Fourment, 7e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Calixte, femme Laffargue, 2e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Lacassagne, femme Blard, 4e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Goudou, femme Royer, 7e tour (arrêté du 1er mars 1948).
Joucla, femme Beteille, 2e tour (arrêté du 1er août 1951).
Durguet, femme Laval, 4e tour (arrêté du 1er août 1951).
Dubreuil, femme Dudon, 7e tour (arrêté du 1er août 1951).
Granat (Ginette), 2e tour (arrêté du 1er août 1951).
Lafaye (Simone), 4e tour (arrêté du 1er août 1951).
Lulle, femme Casse, 7e tour (arrêté du 1er août 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Toulouse, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Hamon (Lucienne), 2e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Gaudron (Suzanne), 4e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Laurio (Alice), 7e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Arribat (Odette), 2e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Gaston, femme Bonhomme, 4e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Boissy, femme Tapie, 7e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Bernie, femme Amirall, 2e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Courthieu (Noémie), 4e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Pradel, femme Cathola, 7e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Maupoine, femme Alexandre, 2e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Boue, femme Lasbats, 4e tour (arrêté du 16 septembre 1950).
Miro (Henriette), 7e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Carrere, femme Gaussares, 2e tour (arrêté du 15 février 1951).
Tuja, femme Ferry, 4e tour (arrêté du 15 février 1951).
Regagnon, femme Nougaro, 7e tour (arrêté du 15 février 1951).
Rouzoul, femme Souza, 2e tour (arrêté du 15 février 1951).
Baron, femme Chaloupy, 4e tour (arrêté du 15 février 1951).
Biazy (Marie-Paule), 7e tour (arrêté du 15 février 1951).
Vabre (Suzanne), 2e tour (arrêté du 15 février 1951).
Raoul (Marie-Thérèse), 4e tour (arrêté du 15 février 1951).
Boucard (Julienne), 7e tour (arrêté du 15 février 1951).
Pfiotzer, femme Cazelle, 2e tour (arrêté du 13 juin 1951).
Panchaud (Jacqueline), 4e tour (arrêté du 13 juin 1951).
Barrere (Andrée), 7e tour (arrêté du 13 juin 1951).
Guibert, femme Enjalbert, 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Faure (Andrée), 4e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Clapies, femme Paillac, 7e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Cormari, femme Ellouet, 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Charry, femme Passerat, 4e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Loupiac, femme Maymi, 7e tour (arrêté du 15 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Rebuffat, femme Constant, 2e tour (arrêté du 11 mars 1948).
Brun, femme Ferrato, 4e tour (arrêté du 11 mars 1948).
Ferreol, femme Grimand, 7e tour (arrêté du 11 mars 1948).
Martin, femme Mecrin, 2e tour (arrêté du 11 mars 1948).
Martin, femme Stoeckli, 4e tour (arrêté du 11 mars 1948).
Traverse, femme Zo, 7e tour (arrêté du 13 octobre 1948).
Fonco (Rollinde), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Jourdan (Colette), 4e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Redois (Marie-Antoinette), 7e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Fanucci, femme Alberil, 2e tour (arrêté du 15 mars 1951).
Osset, femme Ricard, 4e tour (arrêté du 15 mars 1951).
Marcellin, femme Pastre, 7e tour (arrêté du 15 mars 1951).
Guigou, femme Roubaud, 2e tour (arrêté du 1er septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Loubatière (Raymonde), 2e tour (arrêté du 19 décembre 1948).
Cazeneuve, femme Derrien, 4e tour (arrêté du 19 décembre 1948).
Lacour, femme Delalle, 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Le Dosseur (Paulette), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Dior (Marie-Françoise), 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Coetmellec (Louise), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Bess (Hélyette), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Touboul (Gaby), 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Lamort (Ginette), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Corbel, femme Briand, 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Le Carpentier (Andrée), 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Delombre (Aimée), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Rinari (Marie-Françoise), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Gallouet (Pierrette), 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Dumout (Jeanine), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Wichy (Louise), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Sanzet, femme Motte, 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Schmaltz (Yolande), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Feracci (Antoinette), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Bord, femme Chery, 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Vaillant (Gabrielle), 7e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Pigerre (Suzanne), 2e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Dagnerre (Yvonne), 4e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Pouchoulin (Mirelle), 7e tour (arrêté du 21 février 1951).
Pichard (Andrée), 2e tour (arrêté du 21 février 1951).
Quillio (Geneviève), 4e tour (arrêté du 21 février 1951).
Degombert (Renée), 7e tour (arrêté du 21 février 1951).
Casteleyn (Jeannine), 2e tour (arrêté du 21 février 1951).
Mayeur (Monique), 4e tour (arrêté du 21 février 1951).
Ponoin (Christiane), 7e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Vitiello (Annie), 2e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Manceau, femme Schreiber, 4e tour (arrêté du 15 juin 1951).
Piernot, femme Verrhiest, 7e tour (arrêté du 15 juin 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Bordeaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Bidalot (Olga), 4e tour (arrêté du 29 janvier 1949).
Maysounave (Christiane), 7e tour (arrêté du 20 avril 1949).
Toureune (Lucienne), 2e tour (arrêté du 20 avril 1949).
Puyoon, femme Carasse, 4e tour (arrêté du 20 avril 1949).
Rebrere, femme Damien, 7e tour (arrêté du 20 avril 1949).
Doudonneau (Yvette), 2e tour (arrêté du 1er juin 1949).
Schuck (Colette), 4e tour (arrêté du 1er juin 1949).
Miqueau, femme Pere, 7e tour (arrêté du 1er juin 1949).
Meriloux, femme Nord, 2e tour (arrêté du 1er juin 1949).
Biarnes (Jeanine), 4e tour (arrêté du 1er octobre 1949).
Fournier, femme Verstraete, 7e tour (arrêté du 16 octobre 1950).
Damene (Berthe), 2e tour (arrêté du 16 octobre 1950).
Lepine (Georgette), 4e tour (arrêté du 16 octobre 1950).
Larrieu (Yolande), 7e tour (arrêté du 16 octobre 1950).
Py (Marthe), 2e tour (arrêté du 16 octobre 1950).
Dupuch (Marie), 4e tour (arrêté du 16 octobre 1950).

Gajac (Elisabeth), 7e tour (arrêté du 16 octobre 1950).
Bouquil, femme Dubeut, 2e tour (arrêté du 16 octobre 1950).
Gaillard, femme Fresquet, 4e tour (arrêté du 21 février 1951).
Bonnin, femme Sabouret, 7e tour (arrêté du 21 février 1951).
Loustaud, femme Lapari, 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Garay, femme Lepesteur, 4e tour (arrêté du 16 août 1951).
Coutant, femme Bucluseau, 7e tour (arrêté du 16 août 1951).
Durieu, femme Tessier, 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Peyriguere, femme Baillon, 4e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Pineau (Neily), 7e tour (arrêté du 15 février 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Marseille, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Lussan, femme Isnard, 4e tour (arrêté du 14 août 1949).
Logeais, femme Tardieu, 7e tour (arrêté du 14 août 1949).
Parodi, femme Deplano, 2e tour (arrêté du 14 août 1949).
Bernardini, femme Senes, 4e tour (arrêté du 14 août 1949).
Casanova (Blanche), 7e tour (arrêté du 14 avril 1949).
Majocchi, femme Sacouman, 2e tour (arrêté du 14 avril 1949).
Coutaz, femme Dole, 4e tour (arrêté du 14 avril 1949).
Chabbert, femme Ruggieri, 7e tour (arrêté du 14 avril 1949).
Moracchini, femme Candotti, 2e tour (arrêté du 26 décembre 1950).
Cadenec, femme Dubec, 4e tour (arrêté du 26 décembre 1950).
Malacria, femme Paoletti, 7e tour (arrêté du 26 décembre 1950).
Gamere, femme Alexanian, 2e tour (arrêté du 26 décembre 1950).
Bernard, femme Carmignam, 4e tour (arrêté du 26 décembre 1950).
Borel, femme Vandegaz, 7e tour (arrêté du 26 décembre 1950).
Rousset, femme Vernet, 2e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Bremond (Paule), 4e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Cesarale, femme Charon, 7e tour (arrêté du 31 mai 1948).
Faccio, femme Escoffier, 2e tour (arrêté du 1er juillet 1952).
Esposito, femme Alberto, 4e tour (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Saintines, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Deblois, femme Hazard, 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Deblois, femme Flament, 4e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Lesueur (Thérèse), 7e tour (arrêté du 15 janvier 1952).
Pihan (Colette), 2e tour (arrêté du 15 février 1952).
Elicondo, femme Berton, 4e tour (arrêté du 15 février 1952).
Hugue', femme Goessens, 7e tour (arrêté du 15 mars 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Tréiazé, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les orphelines de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Maesie, femme Lacroix, 2e tour (arrêté du 7 juin 1948).
Talidec, femme Legomie, 4e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Rochedreux (Jeanne), 7e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Bergeolle (Denise), 2e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Bergeolle, femme Desmars, 4e tour (arrêté du 29 décembre 1948).
Lebreton, femme Boujuau, 7e tour (arrêté du 29 décembre 1948)
Hervon, divorcée Richou, 2e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Daveau (Michelle), 4e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Lidouren, femme Legodives, 7e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Heriveaux (Germaine), 2e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Lantheaume, femme Taille, 4e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Paillard, femme Guillaume, 7e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Guervenou, femme Peron, 2e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Lebras, femme Audoin, 4e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Vaslin, femme Tessier, 7e tour (arrêté du 2 janvier 1951).
Michel, femme Bluteau, 2e tour (arrêté du 1er février 1952).
Baudriller, femme Guegano, 4e tour (arrêté du 1er février 1952).
Babuchon, femme Glogenson, 7e tour (arrêté du 1er février 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Bordeaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Cousteau, veuve Goeytes, 1er tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Ralle, veuve Lacore, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Lendier, veuve Murrale, 6e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Testemale, veuve Laborde-Tournedou, 1er tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Labatut, veuve Brethes, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Minvielle, veuve Renou, 6e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Despo, veuve Charchikoff, 1er tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Gonzalès, veuve Richard, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Isola, veuve Isola, 6e tour (arrêté du 27 janvier 1950).
Curtet, veuve Guiton, 1er tour (arrêté du 14 février 1950).
Merle, veuve Souplet, 3e tour (arrêté du 21 août 1950).
Lacoste, veuve Lespine, 6e tour (arrêté du 21 août 1950).
Jung, veuve Garcia, 1er tour (arrêté du 21 août 1950).
Lopez, veuve Sustra, 3e tour (arrêté du 21 août 1950).
Castet, veuve Azas, 6e tour (arrêté du 21 août 1950).
Soyer, veuve Guilhot, 1er tour (arrêté du 21 août 1950).
Lafourcade, veuve Berrehoue, 3e tour (arrêté du 21 août 1950).
Guichane, veuve Chalmette, 6e tour (arrêté du 21 août 1950).
Campos, veuve Battaglia, 1er tour (arrêté du 21 août 1950).
Sautour, veuve Truques, 3e tour (arrêté du 21 août 1950).
Boutin, veuve Lome, 6e tour (arrêté du 21 août 1950).
Soustra, veuve Hiribarne, 1er tour (arrêté du 21 août 1950).
Dupin, veuve Granereau, 3e tour (arrêté du 21 août 1950).
Raynal, veuve Dupuis, 6e tour (arrêté du 21 août 1950).
Larraset, veuve Alrivie, 1er tour (arrêté du 21 août 1950).
Bissonnet, veuve Renaud, 3e tour (arrêté du 21 août 1950).
Lafon, veuve Leyssalle, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Roue, veuve Jolibert, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Bertin, veuve Camicas, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Meynaud, veuve Cure, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Abadie, veuve Sarthe, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Gauthier, veuve Miljorat, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Banquet, veuve Lartigau, 6e tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Mercadier, veuve Tisserand, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Taffard, veuve Sans, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Lafarge, veuve Lacassagne, 6e tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Ribes, veuve Mollie, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Duprat, veuve Ducourneau, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1950)
Lagardère, veuve Petiot, 6e tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Bouche, veuve Merley, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Monsion, veuve Saint-Sever, 3e tour (arrêté du 11 décembre 1950).
Noury, veuve Sudreaud, 6e tour (arrêté du 11 décembre 1950).
Lampre, veuve Cabanac, 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Lavalle, veuve Esposito, 3e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Le Goff, veuve Mirassou, 6e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Borderie, veuve Hecquet, 1er tour (arrêté du 17 mai 1951).
Grenier, veuve Meunier, 3e tour (arrêté du 17 mai 1951).
Faux, veuve Dupeyron, 6e tour (arrêté du 29 juin 1951).
Dubern, veuve Goubelet, 1er tour (arrêté du 29 juin 1951).
Durand, veuve Garenne, 3e tour (arrêté du 29 juin 1951).
Legros, veuve Chefnoury, 6e tour (arrêté du 29 juin 1951).
Castaing, veuve Leclercq, 1er tour (arrêté du 8 août 1951).
Roux, veuve Clauzure, 3e tour (arrêté du 8 août 1951).
Plantey, veuve Dussillol, 6e tour (arrêté du 8 août 1951).
Phinquegoy, veuve Palengat, 1er tour (arrêté du 8 août 1951).
Leude, veuve Bernède, 3e tour (arrêté du 8 août 1951).
Jentet, veuve Haran, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1951).
Couralet, veuve Buffet, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1951).
Derbel, veuve Colas, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1951).
Tamarelle, veuve Condot, 6e tour (arrêté du 26 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Châteauroux, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Gauthier, veuve Adam, 1er tour (arrêté du 1er février 1950).
Soulas, veuve Bourbon, 3e tour (arrêté du 1er février 1950).
Denis, veuve Boyer, 6e tour (arrêté du 1er février 1950).
Modus, veuve Dufrechou, 1er tour (arrêté du 1er février 1950).
Bidron, veuve Jolivet, 3e tour (arrêté du 1er février 1950).
Barnier, veuve Colinière, 6e tour (arrêté du 1er février 1950).
Azema, veuve Jauze, 1er tour (arrêté du 28 mars 1950).
Foussat, veuve Borel, 3e tour (arrêté du 28 mars 1950).
Bonneau, veuve Grillon, 6e tour (arrêté du 28 mars 1950).
Viozelanges, veuve Arvis, 1er tour (arrêté du 28 mars 1950).
Pachaud, veuve Heraud, 3e tour (arrêté du 21 juin 1950).

Chaumeil, veuve Jabeneau, 6e tour (arrêté du 23 octobre 1950).
Robin, veuve Lavaud, 1er tour (arrêté du 23 octobre 1950).
Guimbaud, veuve Gouliard, 3e tour (arrêté du 23 octobre 1950).
Laroche, veuve Boursier, 6e tour (arrêté du 23 octobre 1950).
Cadoret, veuve Cariou, 1er tour (arrêté du 23 octobre 1950).
Duris, veuve Malmartel, 3e tour (arrêté du 23 octobre 1950).
Viaud, veuve Germain, 6e tour (arrêté du 12 juin 1951).
Robin, veuve Morin, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Rouer, veuve André, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Certain, veuve Auclaire, 6e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Gérard, veuve Cloris, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Camerling, veuve Potachman, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Bourigeaud, veuve Bonnefon, 6e tour (arrêté du 17 octobre 1951).
Auriol, veuve Olivier, 1er tour (arrêté du 17 octobre 1951).
Gaborit, veuve Bodineau, 3e tour (arrêté du 18 décembre 1951).
Fabre, veuve Bergougnoux, 6e tour (arrêté du 15 avril 1952).
Delaroche, veuve Cappelaere, 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Raimond, veuve Mercadier, 3e tour (arrêté du 1er mai 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Dijon, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Bernard, veuve Javelier, 1er tour (arrêté du 21 août 1950).
Rose, veuve Gras, 3e tour (arrêté du 21 août 1950).
Ardiet, veuve Melin, 6e tour (arrêté du 21 août 1950).
Dutartre, veuve Bordier, 1er tour (arrêté du 23 avril 1951).
Bernard, veuve Rauzier, 3e tour (arrêté du 17 mai 1951).
Fiegel, veuve Marchal, 6e tour (arrêté du 8 juin 1951).
Rouget, veuve Buthod-Vilhen, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1951).
Panseron, veuve Mathey, 3e tour (arrêté du 26 septembre 1951).
Bernard, veuve Jobard, 6e tour (arrêté du 26 septembre 1951).
Chevillard, veuve Raveneau, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1951).
Lanier, veuve Souilier, 3e tour (arrêté du 26 septembre 1951).
Millot, veuve Perceret, 6e tour (arrêté du 26 septembre 1951).
Chouard, veuve Dijourd, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Brissay, veuve Bournazaud, 1er tour (arrêté du 2 juin 1951).
Royer, veuve Virefleau, 3e tour (arrêté du 2 juin 1951).
Robin, veuve Lavaud, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1951).
Laot, veuve Vaillant, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1951).
Lechaton, veuve Leroux, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs du Mans, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Croze, veuve Pavoine, 1er tour (arrêté du 3 février 1950).
Gelin, veuve Penglaou, 3e tour (arrêté du 25 février 1950).
Herrou, veuve Millour, 6e tour (arrêté du 25 février 1950).
Pasquet, veuve Scotet, 1er tour (arrêté du 25 février 1950).
Dubois, veuve Dutertre, 3e tour (arrêté du 25 février 1950).
Esnault, veuve Buret, 6e tour (arrêté du 28 mars 1950).
Corroy, veuve Lebois, 1er tour (arrêté du 28 mars 1950).
Moaligou, veuve Elard, 3e tour (arrêté du 12 avril 1950).
Derrien, veuve Le Coz, 6e tour (arrêté du 12 avril 1950).
Roho, veuve Brier, 1er tour (arrêté du 12 avril 1950).
Floch, veuve Quemener, 3e tour (arrêté du 12 avril 1950).
Lambert, veuve Ched'Homme, 6e tour (arrêté du 21 août 1950).
Daunay, veuve Legrand, 1er tour (arrêté du 21 août 1950).
Née, veuve Lebatteux, 3e tour (arrêté du 21 août 1950).
Bouttier, veuve Thore, 6e tour (arrêté du 21 août 1950).
Pioche, veuve Gosselin, 1er tour (arrêté du 21 août 1950).
Vidal, veuve Allard, 3e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Laverdure, veuve Leclerc, 6e tour (arrêté du 10 janvier 1951).
Jacquot, née Gosson, 1er tour (arrêté du 10 janvier 1951).
Carris, veuve Chabanon, 3e tour (arrêté du 10 janvier 1951).
Foulon, veuve Gai, 6e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Helary, veuve Guyader, 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Fronteau, veuve Ory, 3e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Vaugoyeau veuve Rivallin, 6e tour (arrêté du 8 août 1951.
Bouttier, veuve Hesmond, 1er tour (arrêté du 8 août 1951).
Coifteau, veuve Guittet, 3e tour (arrêté du 24 août 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Lille, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Desbouche, veuve Dupied, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Vaillant, veuve André, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Jerchin, veuve Rampelberg, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Delobelle, veuve Baillet, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Vanstoeseghen, veuve Desremeaux, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Kominck, veuve Degand, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Vanhorenbeck, veuve Berlemont, 1er tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Boet, veuve Dubrunfaut, 3e tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Deleforge, veuve Vannieuwenhuyse, 6e tour (arrêté du 6 novembre 1950).
Bogart, veuve Rougemont, 1er tour (arrêté du 6 février 1951).
Gillon, veuve Tourbier, 3e tour (arrêté du 6 avril 1951).
Anocque, veuve Briet, 6e tour (arrêté du 6 avril 1951).
Leproux, veuve Delos, 1er tour (arrêté du 6 avril 1951).
Fouquart, veuve Cathelain, 3e tour (arrêté du 6 avril 1951).
Blasutta, veuve Masson, 6e tour (arrêté du 6 avril 1951).
Dhieux, veuve Coulleel, 1er tour (arrêté du 6 avril 1951).
Deltete, veuve James, 3e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Hequet, veuve Berthier, 6e tour (arrêté du 12 septembre 1951).
Piatteeuro, veuve Daigremont, 1er tour (arrêté du 12 septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Lyon, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Sautarel, veuve Authier, 6e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Breton, veuve Grumeau, 1er tour (arrêté du 27 janvier 1950).
Bouvier, veuve Bernard-Brunel, 3e tour (arrêté du 10 février 1950).
Dufour, veuve Léonard, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Sbardella, veuve Duffour, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Maillet, veuve Planel, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Massebœuf, veuve Vidal, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Morel, veuve Bonnet, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Bourgeois, veuve Veinant, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Perez, veuve Vuarin, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Pezetti, veuve Moinon, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Bonnardel, veuve Deutschmann, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Tixier, veuve Domas, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Brossoni, veuve Mussetta, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Appiano, veuve Nodari, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Caillot, veuve Tardivat, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Champredon, veuve Bostmenbrun, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Maire, veuve Chaffard, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Poyade, veuve Chomat, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Saravelli, veuve Fratacci, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Grenier, veuve Tarpin, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Lhuillier, née Georges, 6e tour (arrêté du 11 janvier 1951).
Liotard, née Porazzo, 1er tour (arrêté du 11 janvier 1951).
Carlillier, veuve Lery, 3e tour (arrêté du 22 mai 1951).
Bieret, veuve Lauzet, 6e tour (arrêté du 22 mai 1951).
Dumas, veuve Dessapt, 1er tour (arrêté du 22 mai 1951).
Quemard, veuve Cherron, 3e tour (arrêté du 22 mai 1951).
Millet, veuve Lamontagne, 6e tour (arrêté du 22 mai 1951).
Essayan, veuve Nicolai, 1er tour (arrêté du 26 juillet 1951).
Mahenc, femme Doumenc, 3e tour (arrêté du 26 juillet 1951).
Bourles, veuve Le Poupon, 6e tour (arrêté du 26 juillet 1951).
Mandel, veuve Fulleringer, 1er tour (arrêté du 26 juillet 1951).
Froberger, veuve Munschy, 3e tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Vernetti, veuve Bruno, 6e tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Ferret, veuve Perrin, 1er tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Giffard-Carlet, veuve Deschamps, 3e tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Malausse, veuve Folignani, 6e tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Magnani, veuve Gerin, 1er tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Rigolet, veuve Ouillon, 3e tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Bard, veuve Boult, 6e tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Clarac, veuve Vellutini, 1er tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Sarg, veuve Neyer, 3e tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Marchetto, veuve Sacouman, 6e tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Roux, veuve Carlot, 1er tour (arrêté du 6 novembre 1951).
Menier, veuve Sababler, 3e tour (arrêté du 12 novembre 1951).
Avignon, veuve Bassier, 6e tour (arrêté du 12 novembre 1951).
Peschaud, veuve Georget, 1er tour (arrêté du 12 novembre 1951).
Der Sarkissian, veuve Gautherie, 3e tour (arrêté du 12 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Marseille, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi :

Pastorino, veuve Scocci, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Ponzi, veuve Lauret, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Guinard, veuve Summer, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Stiantoni, veuve Barsotti, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Jolibois, veuve Gravezat, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Berard, veuve Mazet, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Ducoli, veuve Orsolini, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Eymar, veuve Lablande, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Nicolai, veuve Nicolini, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Simeonides, veuve Grimaldi, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Ghilardi, veuve Trabardo, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1950).
Liguero, veuve Davidico, 6e tour (arrêté du 21 octobre 1950).
Planes, veuve Archambeau, 1er tour (arrêté du 21 octobre 1950).
Guiot-Bourg, veuve Billota, 3e tour (arrêté du 21 octobre 1950).
Bill, veuve Baillard, 6e tour (arrêté du 21 octobre 1950).
Robert, veuve Torresani, 1er tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Ciampossin, veuve Chaigne, 3e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Farine, veuve Rossignol, 6e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Rousseau, veuve Rossignol, 1er tour (arrêté du 10 avril 1951).
Raibaud, veuve Thibaud, 3e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Romeuf, veuve Walton, 6e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Guidicelli, veuve Novella, 1er tour (arrêté du 10 avril 1951).
Chiroli, veuve Albou, 3e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Mathiou, veuve Vinciguerra, 6e tour (arrêté du 10 avril 1951).
Tebbakh, veuve Sconza, 1er tour (arrêté du 10 avril 1951).
Masina, veuve Durand, 3e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Bertotto, veuve Gandon, 6e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Simonetti, veuve Falciola, 1er tour (arrêté du 1er juin 1951).
Renucci, veuve Sordi, 3e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Sicardi, veuve Benoit, 6e tour (arrêté du 19 juin 1951).
Sperduto, veuve Gachet, 1er tour (arrêté du 19 juin 1951).
Pastorelly, veuve Bertholino, 3e tour (arrêté du 16 août 1951).
Richaud, veuve Robert, 6e tour (arrêté du 8 octobre 1951).
Costa, veuve Finochetti, 1er tour (arrêté du 29 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Metz, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi :

Dier, veuve Mayer, 1er tour (arrêté du 7 février 1950).
Parcot, veuve Wagner, 3e tour (arrêté du 7 février 1950).
Kaiser, veuve Dillmann, 6e tour (arrêté du 15 février 1950).
Very, veuve Lazzarie, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Barriach, veuve Petersheim, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Lanza, née Dorr, 6e tour (arrêté du 13 février 1951).
Krebs, née Voirhaye, 1er tour (arrêté du 13 février 1951).
Lasotta, veuve Gall, 3e tour (arrêté du 17 mai 1951).
Bervick, veuve Brucker, 6e tour (arrêté du 2 juin 1951).
Laval, veuve Bertrand, 1er tour (arrêté du 6 juin 1951).
Siffermann, veuve Roerich, 3e tour (arrêté du 6 septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Morlaix, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi.

Prioult, veuve Peltier, 1er tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Corre, veuve Nicolas, 3e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Ramage, veuve Couvert, 6e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Le Foll, veuve David, 1er tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Prigent, veuve Le Scour, 3e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Derrien, veuve Boga, 6e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Raoult, veuve Jouan, 1er tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Menez, veuve Mignon, 3e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Penven, veuve Troadec, 6e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Le Gall, veuve Lostanlem, 1er tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Morvan, veuve Bourles, 3e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Cann, veuve L'Azou, 6e tour (arrêté du 24 janvier 1950).
Le Saouty, veuve Kerfourn, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Peron, veuve Le Blanche, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Calvez, veuve Le Duc, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Tous, veuve Bodeur, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Brouzec, veuve Prigent, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Kerbinibin, veuve Monifort, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Guillou, veuve André, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Silziguen, veuve Prigent, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Abalain, veuve Pengam, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Protard, veuve Picaodoux, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Ollivier, veuve Coaziou, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Moal, veuve Ollier, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Peron, veuve Cloarec, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Kerlidou, veuve Meudec, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Kervella, veuve Madec, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Le Saint, veuve Queffelec, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Isaac, veuve Cadic, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Clech, veuve Raoul, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Seite, veuve Kerleroux, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Paugam, veuve Salou, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Bouich, veuve Patinoc, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Cloarec, veuve Le Pape, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Kerneis, veuve Bideau, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Tameau, veuve Le Faou, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Lohou, veuve Piriou, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Venn, veuve Rioualiec, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Le Menn, veuve Langonne, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Kermel, veuve Le Meur, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Le Menn, veuve Isore, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Brelivet, veuve Morvan, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Manach, veuve Beliec, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Sévère, veuve Prigent, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Le Goff, veuve Jan, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Quéran, veuve Priser, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Colleter, veuve Herve, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Thepaut, veuve Le Coz, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Priol, veuve Claude, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Marhic, veuve Kerneis, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Miossec, veuve Meudec, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Auffret, veuve Salaun, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Guilcher, veuve Le Duc, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Le Gac, veuve Mescam, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Pantec, veuve Le Roux, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Eve, veuve Le Feat, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Salaun, veuve Guillou, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Lever, veuve Tringuilleyc, 1er tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Tournier, veuve Normand, 3e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Yvenat, veuve Le Roux, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1950).
Cherec, veuve Le Gall, 1er tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Le Verge, veuve Bosseur, 3e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Periou, veuve Charles, 6e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Le Moullec, veuve Le Fell, 1er tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Irrieu, veuve Paugam, 3e tour (arrêté du 19 décembre 1950).
Page, veuve Bernard, 6e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Abgrall, veuve Fouquai, 1er tour (arrêté du 20 mars 1951).
Cariou, veuve Thomin, 3e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Salaun, veuve Floch, 6e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Jacq, veuve Le Menn, 1er tour (arrêté du 28 mai 1951).
Lenoff, veuve Le Borgne, 3e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Le Gall, veuve Le Coz, 6e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Coent, veuve Guillou, 1er tour (arrêté du 28 mai 1951).
Corre, veuve Herry, 3e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Clevarec, veuve Ulvois, 6e tour (arrêté du 29 mai 1951).
Le Dizes, veuve Mevel, 1er tour (arrêté du 29 mai 1951).
Quimerch, veuve Norroy, 3e tour (arrêté du 12 décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nancy, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi :

Dore, veuve Benard, 1er tour (arrêté du 29 décembre 1949).
Bidu, veuve Magnin, 3e tour (arrêté du 29 décembre 1949).
Marchand, veuve Primard, 6e tour (arrêté du 29 décembre 1949).
Chamant, veuve Acker, 1er tour (arrêté du 29 décembre 1949).
Lang, veuve Bediez, 3e tour (arrêté du 29 décembre 1949).
Sommer, veuve Comeriatti, 6e tour (arrêté du 11 janvier 1950).
Claude, veuve Schouler, 1er tour (arrêté du 1er février 1950).
Lœffler, veuve Jacquemer, 3e tour (arrêté du 1er février 1950).
Gasper, veuve Renaud, 6e tour (arrêté du 1er février 1950).
Claude, veuve Trombowsky, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Denimal, veuve Grossard, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Louis, veuve François, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Loduc, veuve Hahn, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Quille, veuve Hallit, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Berton, veuve Vantyghem, 6e tour (arrêté du 30 août 1950)
Greth, veuve Jacotte, 1er tour (arrêté du 11 juin 1951).
Golnolka, veuve Grzelczyk, 3e tour (arrêté du 11 juin 1951).
Hainzelin, veuve Krentzer, 6e tour (arrêté du 11 juin 1951).
Fortaire, veuve Colin, 1er tour (arrêté du 19 décembre 1951).
Gudin, veuve Bauchez, 3e tour (arrêté du 19 décembre 1951).
Noël, veuve Varin, 6e tour (arrêté du 5 janvier 1952).
Guyot, veuve Habillon, 1er tour (arrêté du 5 janvier 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nantes, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Manier, veuve Breton, 1er tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Daniel, veuve Delaune, 3e tour (arrêté du 7 février 1950).
Vaquette, veuve Flament, 6e tour (arrêté du 7 février 1950).
Legrand, veuve Gallerand, 1er tour (arrêté du 7 février 1950).
Quintin, veuve Delessart, 3e tour (arrêté du 7 février 1950).
Labbé, veuve Furie, 6e tour (arrêté du 7 février 1950).
Ollivier, veuve Floch, 1er tour (arrêté du 7 février 1950).
Hervoche, veuve Guilloteau, 3e tour (arrêté du 7 février 1950).
Haye, veuve Huchet, 6e tour (arrêté du 25 février 1950).
Le Sergent, veuve Le Crollier, 1er tour (arrêté du 28 février 1950).
Baholet, veuve Leroux, 3e tour (arrêté du 21 septembre 1950).
Le Corre, veuve Harreau, 6e tour (arrêté du 21 septembre 1950).
Grollier, veuve Turpin, 1er tour (arrêté du 21 septembre 1950).
Rondini, veuve Tontini, 3e tour (arrêté du 21 septembre 1950).
Le Turnier, veuve Sielleur, 6e tour (arrêté du 21 septembre 1950).
Hougron, veuve Masse, 1er tour (arrêté du 21 septembre 1950).
Menanteau, veuve Cellier, 3e tour (arrêté du 21 septembre 1950).
Marchand, veuve Léon, 6e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Minier, veuve Delaunay, 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Fougere, veuve Gelormini, 3e tour (arrêté du 2 juin 1951).
Varenne, veuve Godet, 6e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Michaud, veuve Clavier, 1er tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Echelard, veuve Marchand, 3e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Parent, veuve Quére, 6e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Cassagne, veuve Mazerac, 1er tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Carre, veuve Madec, 3e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Guenegard, veuve Pulchérie, 6e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Disuazeaux, veuve Labat, 1er tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Caer, veuve Peuziat, 3e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Labassa, veuve Faugeron, 6e tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Couillandeau, veuve Mounier, 1er tour (arrêté du 11 septembre 1951).
Breton, veuve Braconnier, 3e tour (arrêté du 11 septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Nice, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Conte, veuve Simondi, 3e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Bianchi, veuve Pachiaudi, 6e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Riccone, veuve Caldei, 1er tour (arrêté du 22 avril 1950).
Ciais, veuve Clapier, 3e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Fervel, veuve Chambon, 6e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Parmini, veuve Couroux, 1er tour (arrêté du 22 avril 1950).
Rosso, veuve Quagliotti, 3e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Cristiani, veuve Habermann, 6e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Ponsard, veuve Piegay, 1er tour (arrêté du 22 avril 1950).
Laignau, veuve Etoc, 3e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Masséna, veuve Martel, 6e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Thaon, veuve Pacifio, 1er tour (arrêté du 22 avril 1950).
Kraemer, veuve Meunier, 3e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Figasso, veuve Baffert, 6e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Donsimoni, veuve Vincenti, 1er tour (arrêté du 22 avril 1950).
Dalbera, veuve Dalbera, 3e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Arcopagiti, veuve Scompigli, 6e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Cravero, veuve Monari, 1er tour (arrêté du 22 avril 1950).
Lyon, veuve Mathouillet, 3e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Arrigucci, veuve Baruchi, 6e tour (arrêté du 22 avril 1950).
Persione, veuve Gaetti, 1er tour (arrêté du 22 avril 1950).
Sabau, veuve Gouraud, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Avignon, veuve Izard, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Paradis, veuve Georges, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Clementi, veuve Bellon, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Ottonello, veuve Passeron, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Raymond, veuve Nottoli, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Mario, veuve Nottoli, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Pichirelli, veuve Carlin, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Biagini, veuve Calcagno, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Valori, veuve de Nale, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Feries, veuve Marsala, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Elissalde, veuve Hirigoyen, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Musso, veuve Yvol, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Sanicos, veuve Blain, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Berto, veuve Lanfranchi, 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Delarue, veuve Ferlazzo, 3e tour (arrêté du 23 août 1950).
Nicodemo, veuve Terrazzoni, 6e tour (arrêté du 23 août 1950).
Orrigo, veuve Ellena, 1er tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Guilares, veuve Boresée, 3e tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Ducros, née Guinard, 6e tour (arrêté du 6 décembre 1950).
Pompa, veuve Tramoni, 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Gai, veuve Paul, 3e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Guichard, veuve Galoni, 6e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Deschamps, veuve Kramer, 1er tour (arrêté du 7 juin 1951).
Raibaut (Delphine), 3e tour (arrêté du 7 juin 1951).
Bartoli, veuve Angeli, 6e tour (arrêté du 7 juin 1951).
Gaeti, veuve Gandra, 1er tour (arrêté du 7 juin 1951).
Volpi, veuve Junac, 3e tour (arrêté du 7 juin 1951).
Pastor, veuve Cauvin, 6e tour (arrêté du 7 juin 1951).
Martin, veuve Generotti, 1er tour (arrêté du 7 juin 1951).
Bertrand, veuve Dioque, 3e tour (arrêté du 7 juin 1951).
Leccia, veuve Gente, 6e tour (arrêté du 7 juin 1951).
Bobbio, veuve Fineli, 1er tour (arrêté du 7 juin 1951).
Ginesy, veuve Gaymard, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Andrio, veuve Botasso, 6e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Chopard, veuve Varrone, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Sorba, veuve Sigaud, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Carini, veuve Bomprin, 6e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Champanet, veuve Matiel, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Perisi, veuve Rous, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Quartucci, veuve Paranier, 6e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Riberi, veuve Lecouvey, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Guardabussi, veuve Alunni, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Clement, veuve Prevost, 6e tour (arrêté du 18 septembre 1951).
Fonck, veuve Riloit, 1er tour (arrêté du 7 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs d'Orléans, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Boulais, veuve Fix, 3e tour (arrêté du 22 juin 1940).
Robin, veuve Desnoues, 6e tour (arrêté du 22 juin 1940).
Schubart, veuve Rabouin, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Maingot, veuve Blanchet, 3e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Gage, veuve Delaume, 6e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Poirot, veuve Godard, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Schmitz, veuve Madray, 3e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Ravaud, veuve Charles, 6e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Uga, veuve Belle, 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Lebrun, veuve Genty, 3e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Courtin, veuve Néron, 6e tour (arrêté du 27 avril 1951).
Martin, veuve Texier, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Blain, veuve Galicier, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Pantin, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées pour cet emploi:

Muscat, veuve Sornette, 3e tour (arrêté du 1er février 1950).
Joineau, veuve Value, 6e tour (arrêté du 7 février 1950).
Hirgorum, veuve Dargent, 1er tour (arrêté du 15 février 1950).
Schweitzer, veuve Friedmann, 3e tour (arrêté du 15 février 1950).
Junger, veuve Pérouff, 6e tour (arrêté du 28 mars 1950).
Van Wymelbeke, veuve Seghers, 1er tour (arrêté du 28 mars 1950).
Vincent, veuve Brichet, 3e tour (arrêté du 28 mars 1950).
Dubergey, veuve Harribey, 6e tour (arrêté du 6 avril 1950).
Lantin, veuve Davoine, 1er tour (arrêté du 6 avril 1950).
Françoise, veuve Vitry, 3e tour (arrêté du 22 septembre 1950).
Bourhis, veuve Faure, 6e tour (arrêté du 22 septembre 1950).
Swornowski, veuve Erbin, 1er tour (arrêté du 22 septembre 1950).
Doerler, veuve Demillian, 3e tour (arrêté du 22 septembre 1950).
Chanfrault, veuve Dumont, 6e tour (arrêté du 22 septembre 1950).
Viry, veuve Duplessy, 1er tour (arrêté du 11 décembre 1950).
Guérif, veuve Salmi, 3e tour (arrêté du 11 décembre 1950).
Perron, veuve Marche, 6e tour (arrêté du 11 décembre 1950).
Bachelet, veuve Lefebvre, 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Maillard, veuve Schweitzer, 3e tour (arrêté du 23 avril 1951).
Lefebvre, veuve Brossard, 6e tour (arrêté du 23 avril 1951).
Freygefond, veuve Bedouet, 1er tour (arrêté du 27 septembre 1951).
Sorrieul, veuve Girodit, 3e tour (arrêté du 27 septembre 1951).
Martin, veuve Rozais, 6e tour (arrêté du 27 septembre 1951).
Gaultier, veuve Gutszmidt, 1er tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Bacheley, veuve Paroisse, 3e tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Vitry, veuve Paquet, 6e tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Dorchel, veuve Bruillon, 1er tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Daures, veuve Pons, 3e tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Gase, veuve Collot, 6e tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Fournier, veuve Dequin, 1er tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Margueron, veuve Rodrigues, 3e tour (arrêté du 22 octobre 1951).

(Supplément. — Fin.)

Morel, veuve Lecourtier, 6e tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Nattier, veuve Grisard, 1er tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Hutte, veuve Dupont, 3e tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Durlez, veuve Charian, 6e tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Bellet, veuve Thullier, 1er tour (arrêté du 22 octobre 1951).
Coulon, veuve Baumer, 3e tour (arrêté du 29 octobre 1951).
Poullain, veuve Bouquet, 6e tour (arrêté du 29 octobre 1951).
Salois, veuve Etève, 1er tour (arrêté du 8 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Paris, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées pour cet emploi:

Perillat, veuve Bousquet, 3e tour (arrêté 7 février 1950).
Blondelle, veuve Warlop, 6e tour (arrêté du 7 février 1950).
Masson, veuve Dusuel, 1er tour (arrêté du 7 février 1950).
Gsell, veuve Leroy, 3e tour (arrêté du 7 février 1950).
Le Dragon, veuve Le Moing, 6e tour (arrêté du 7 février 1950).
Bernard, veuve Hilary, 1er tour (arrêté du 7 février 1950).
Crespin, veuve Dumaine, 3e tour (arrêté du 7 février 1950).
Cotton, veuve Cuche, 6e tour (arrêté du 7 février 1950).
Mallinger, veuve Marfaing, 1er tour (arrêté du 7 février 1950).
Joos, veuve Tricot, 3e tour (arrêté du 7 février 1950).
Urvoas, veuve Crom, 6e tour (arrêté du 7 février 1950).
Leroy, veuve Vaillant, 1er tour (arrêté du 1er mars 1950).
Deneux, veuve Helle, 3e tour (arrêté du 1er mars 1950).
Baroin, veuve Lenfant, 6e tour (arrêté du 1er mars 1950).
Masson, veuve Thiault, 1er tour (arrêté du 1er mars 1950).
Keignaert, veuve Lesage, 3e tour (arrêté du 1er mars 1950).
Lair, veuve Legrand, 6e tour (arrêté du 1er mars 1950).
Lacroix, veuve Bertagna, 1er tour (arrêté du 1er mars 1950).
Chabaud, veuve Petitperrin, 3e tour (arrêté du 22 mars 1950).
Lecointre, veuve Barrez, 6e tour (arrêté du 22 mars 1950).
Colsy, veuve Maimbourg, 1er tour (arrêté du 22 mars 1950).
Blanchet, veuve Bessault, 3e tour (arrêté du 22 mars 1950).
Crombez, veuve Verdière, 6e tour (arrêté du 6 avril 1950).
Lemaitre, veuve Tellier, 1er tour (arrêté du 6 avril 1950).
Caron, veuve Demeyère, 3e tour (arrêté du 6 avril 1950).
Bossois, veuve Carlière, 6e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Albertini, veuve Favier, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Lemouhaire, veuve Baptissée, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Crespo, veuve Savinet, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Bluteau, veuve Planche, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Leblanc, veuve Jan, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Bourgougnon, veuve Deborde, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Le Cor, veuve Giovanelli, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Dynowski, veuve Feraud, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Daddi, veuve Bervas, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Desmarest, veuve Riou, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Blin, veuve Greverie, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Bonus, veuve Petas, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Montagne, veuve Perdrige, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Martin, veuve Liégeois, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Regis, veuve Desfriches, 6e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Dufour, veuve Taldir, 1er tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Chapuis, veuve Vincent, 3e tour (arrêté du 29 septembre 1950).
Thiennaud, veuve Delelang, 6e tour (arrêté du 20 octobre 1950).
Héritier, veuve Victorien, 1er tour (arrêté du 20 octobre 1950).
Huet, veuve Chaumin, 3e tour (arrêté du 20 octobre 1950).
Millet, veuve Masset, 6e tour (arrêté du 20 octobre 1950).
Lagu'gne, veuve Lagaune, 1er tour (arrêté du 20 octobre 1950).
Jullien, veuve Ivan, 3e tour (arrêté du 20 octobre 1950).
Anoblis, veuve Vissac, 6e tour (arrêté du 1er février 1951).
Arnould, veuve Barthes, 1er tour (arrêté du 1er février 1951).
Buet, veuve Bouchacour, 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Soupène, veuve Gemen, 6e tour (arrêté du 1er février 1951).
Le Ny, veuve Salliot, 1er tour (arrêté du 1er février 1951).
Drozdz, veuve Sauvage, 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Ravignaux, veuve Camplon, 6e tour (arrêté du 1er février 1951).
Roue, veuve Toloni, 1er tour (arrêté du 1er février 1951).
Gauyacq, veuve Poitrat, 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Barret (Jeanne), 6e tour (arrêté du 1er février 1951).
Gaudin, veuve Moras, 1er tour (arrêté du 6 avril 1951).
Cottereau, veuve Cretagne, 3e tour (arrêté du 23 avril 1951).
Philippot, veuve Menlet, 6e tour (arrêté du 23 avril 1951).
Bernard, veuve Fays, 1er tour (arrêté du 23 avril 1951).
Camus, veuve Lecomte, 3e tour (arrêté du 18 juin 1951).
Michot, veuve Taquet, 6e tour (arrêté du 18 juin 1951).
Chastant, veuve Morizet, 1er tour (arrêté du 18 juin 1951).
Gaudal, veuve David, 3e tour (arrêté du 18 juin 1951).
Perraud, veuve Hémery, 6e tour (arrêté du 18 juin 1951).
Chartier, veuve Gavazzeni, 1er tour (arrêté du 18 juin 1951).
Nazzani, veuve Paudin, 3e tour (arrêté du 18 juin 1951).
Bardot, veuve Rougier, 6e tour (arrêté du 18 juin 1951).
Moulis, veuve Trautmann, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Camiset, veuve Fritch, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Arnoux, veuve Roland, 6e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Stalnik, veuve Vaillant, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Hirschelhann, veuve Pirolley, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Lossouarn, veuve Le Fur, 6e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Hanni, veuve Calmejane, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Golinetti, veuve Detour, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Peyrelade, veuve Dumon, 6e tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Mongin, veuve Bogdziewiez, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Minois, veuve Leveel, 3e tour (arrêté du 31 juillet 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Riom, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Daubal, veuve Cube, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Marmoiton, veuve Rambaud, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Coste, veuve Andrieux, 6e tour (arrêté du 2 novembre 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Strasbourg, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées inscrites pour cet emploi:

Hubsch, veuve Fillung, 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Felten, veuve Georg, 3e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Jaegle, veuve Julke, 6e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Riedinger, veuve Schwertzler, 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Ost, veuve Hamm, 3e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Recht, veuve Rohr, 6e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Sorg, veuve Bein, 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Schwaller, veuve Jost, 3e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Berg, veuve Eschbach, 6e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Schmitt, veuve Maigret, 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Schneider, veuve Hacker, 3e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Fischer, née Goehrig, 6e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Schlegel, veuve Mouchot, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Neff, veuve Becker, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Pfleger, veuve Wolf, 6e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Denni, veuve Jost, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Mathern, veuve Husser, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Wirth, veuve Lischka, 6e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Jaeger, veuve Schneider, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Kernacker, veuve Weiss, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Krauch, veuve Kopp, 6e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Voltz, veuve Gau, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Rick, veuve Reeb, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Jaming, veuve Stoll, 6e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Pfrimmer, veuve Gangloff, 1er tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Krell, veuve Keser, 3e tour (arrêté du 2 novembre 1951).
Taglang, veuve Fuchs, 6e tour (arrêté du 18 décembre 1951).
Stoehr, veuve Brua, 1er tour (arrêté du 18 décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Tonneins, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Abrial, veuve Santoni, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Salles, veuve Vaudet, 6e tour (arrêté du 1er février 1950).
Bonrepaux, veuve Sauveau, 1er tour (arrêté du 1er février 1950).
Gay, veuve Peres, 3e tour (arrêté du 1er février 1950).
Mourgues, veuve Rabie, 6e tour (arrêté du 30 mars 1950).
Peyre, veuve Brandier, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Laval, veuve Fournes, 3e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Cavalic, veuve Maxerat, 6e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Gorse, veuve Faugerolles, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Saubeau, veuve Campes, 3e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Rivière, veuve Toquin, 6e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Soulage, née Nogaret, 1er tour (arrêté du 10 janvier 1951).
Gasson, veuve Anduran, 3e tour (arrêté du 10 janvier 1951).
Rieu (Yvonne), 6e tour (arrêté du 10 janvier 1951).
Lacoste, veuve Crepy, 1er tour (arrêté du 29 juin 1951).
Giron, veuve Mansancal, 3e tour (arrêté du 20 juillet 1951).
Dubos, veuve Badie, 6e tour (arrêté du 20 juillet 1951).
Simon, veuve Lauga, 1er tour (arrêté du 31 juillet 1951).
Jauzi, veuve Roumens, 3e tour (arrêté du 18 avril 1952).
Gilis, veuve Leglise, 6e tour (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture des tabacs de Toulouse, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Abadie, veuve Dario, 3e tour (arrêté du 25 août 1950).
Piguaut, veuve Martinet, 6e tour (arrêté du 25 août 1950).
Jean, veuve Gineste, 1er tour (arrêté du 25 août 1950).
Bignères, veuve Moras, 3e tour (arrêté du 25 août 1950).
Fechoz, veuve Latge, 6e tour (arrêté du 25 août 1950).
Taroux, veuve Viguier, 1er tour (arrêté du 25 août 1950).
Mestre, veuve Colombies, 3e tour (arrêté du 25 août 1950).
Mir, veuve Not, 6e tour (arrêté du 25 août 1950).
Marty, veuve Alboux, 1er tour (arrêté du 25 août 1950).
Dumas, veuve Davinsac, 3e tour (arrêté du 25 août 1950).
Belaval, veuve Tapie, 6e tour (arrêté du 25 août 1950).
Chazottes, veuve Chavernac, 1er tour (arrêté du 11 avril 1951).
Valettes, veuve Serres, 3e tour (arrêté du 11 avril 1951).
Clamon, veuve Ceboilero, 6e tour (arrêté du 11 avril 1951).
Divaux, veuve Merchadier, 1er tour (arrêté du 11 arvil 1951).
Mertz, veuve Moser, 3e tour (arrêté du 11 avril 1951).
Poupard, veuve Meric, 6e tour (arrêté du 11 avril 1951).
Fournier, veuve Baby, 1er tour (arrêté du 30 mai 1951).
Soula, veuve Panchaud, 3e tour (arrêté du 30 mai 1951).
Chayla, veuve Riège, 6e tour (arrêté du 24 août 1951).
Mayol, veuve Piquemal, 1er tour (arrêté du 24 août 1951).
Deguilhem, veuve Dauriac, 3e tour (arrêté du 24 août 1951).
Rives, veuve Boulet, 6e tour (arrêté du 24 août 1951).
Tarrade, veuve Garnaud, 1er tour (arrêté du 24 septembre 1951).
Larribal, veuve Cassaet, 3e tour (arrêté du 24 septembre 1951).
Lorenzon, veuve Moisset, 6e tour (arrêté du 24 septembre 1951).
Olivier, veuve Segur, 1er tour (arrêté du 24 septembre 1951).
Montariol, veuve Balusson, 3e tour (arrêté du 25 octobre 1951).
Piquemal, veuve Galy, 6e tour (arrêté du 25 octobre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Deleury, veuve Graille, 1er tour (arrêté du 11 février 1950).
Rabut, veuve Audan, 3e tour (arrêté du 28 février 1950).
Francville veuve Parent, 6e tour (arrêté du 28 février 1950).
Mary, veuve Bordes, 1er tour (arrêté du 1er avril 1950).
Landi, veuve Ferri, 3e tour (arrêté du 1er avril 1950).
Cicotto, veuve Moisson, 6e tour (arrêté du 1er avril 1950).
Clair, veuve Tolomei, 1er tour (arrêté du 1er avril 1950).
Sauvat, veuve Pebre, 3e tour (arrêté du 1er avril 1950).
Rousseau, veuve Bernard, 6e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Solari, veuve Villa, 1er tour (arrêté du 9 février 1951).
Alberto, veuve Bossy, 3e tour (arrêté du 9 mars 1951).
Jolivot, veuve Luong, 6e tour (arrêté du 22 août 1951).
Amadei, veuve Soler, 1er tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Tognetti, veuve Porte, 3e tour (arrêté du 30 juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Bevout, veuve Boubennec, 1er tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Roue, veuve Vibert, 3e tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Bouchat, veuve Roux, 6e tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Badaire, veuve Keller, 1er tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Derrien, veuve Tendron, 3e tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Bonnet, veuve Grenaud, 6e tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Lebard, veuve Cabel, 1er tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Garnier, veuve Debut, 3e tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Hooge, veuve Hooge, 6e tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Adam, veuve Grivillers, 1er tour (arrêté du 27 décembre 1949).
Buffart, veuve Brenet, 3e tour (arrêté du 1er février 1950).
Bailly, veuve Boniface, 6e tour (arrêté du 7 février 1950).
Pierrard, veuve Blot, 1er tour (arrêté du 7 février 1950).
Riffaud, veuve Blanck, 3e tour (arrêté du 22 mars 1950).
Bisson, veuve Albert, 6e tour (arrêté du 22 mars 1950).
Chassang, veuve Parent, 1er tour (arrêté du 22 mars 1950).
Dufreneix, veuve Poder, 3e tour (arrêté du 22 mars 1950).
Lacourt, veuve Esclamandou, 6e tour (arrêté du 6 avril 1950).
Follain, veuve Portier, 1er tour (arrêté du 6 avril 1950).
Portalier, veuve Fayet, 3e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Dagand, veuve Davioud, 6e tour (arrêté du 22 septembre 1950).
Duchesne, veuve Maurice, 1er tour (arrêté du 22 septembre 1950).
Lamulle, veuve Cabaret, 3e tour (arrêté du 20 mars 1951).
Bocquart, veuve Mercier, 6e tour (arrêté du 17 mai 1951).
Bellec, veuve Van de Cauter, 1er tour (arrêté du 1er juin 1951).
Preaux, veuve Carquin, 3e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Gurwiez, veuve Boujonnois, 6e tour (arrêté du 6 juin 1951).
Heger, veuve Jandrieu, 1er tour (arrêté du 6 juin 1951).
Renelle, veuve Rouge, 3e tour (arrêté du 6 juin 1951).
Cotoli, veuve Le Bon, 6e tour (arrêté du 27 juillet 1951).
Delbos, veuve Pouffary, 1er tour (arrêté du 27 juillet 1951).
Bourgot, veuve Levexier, 3e tour (arrêté du 27 juillet 1951).
Lenoan, veuve Stull, 6e tour (arrêté du 27 juillet 1951).
Augouvernaire, veuve Le Prud'homme, 1er tour (arrêté du 3 janvier 1952).
Reuzit, veuve Bessey, 3e tour (arrêté du 3 janvie 1952).
Lefevre, veuve Bernati, 6e tour (arrêté du 3 janvier 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Bordeaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administation publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Chazelle veuve Celerier, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Etchemendy, veuve Sarrazin, 6e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Marot, veuve Lescastreyres, 1er tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Auge, veuve Lafon, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Maurice, veuve Martineau, 5e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Latorre, veuve Gonzales, 1er tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Lalanne, veuve Labat, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Rousseau, veuve Faugerac, 6e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Lolaney, veuve Clair, 1er tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Faure, veuve Bauchart, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Escath, veuve Niney, 6e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Cazenave, veuve Gouin, 1er tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Ferraud, veuve Chevreuil, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Labarrère, veuve Coulet, 6e tour (arrêté du 3 février 1950).
Hery, veuve Bierge, 1er tour (arrêté du 13 juin 1950).
Frayssinous, veuve Paule, 3e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Igliesias, veuve Laverny, 6e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Letard, veuve Sarcou, 1er tour (arrêté du 25 janvier 1951).
Arnaudin, veuve Rivaud, 3e tour (arrêté du 25 janvier 1951).
Bouquereau, veuve Alvarez, 6e tour (arrêté du 9 mars 1951).
Raphaël, veuve Gourgues, 1er tour (arrêté du 26 juin 1951).
Balestra, veuve Corneloup, 3e tour (arrêté du 26 juin 1951).
Belat, veuve Potet, 6e tour (arrêté du 26 juin 1951).
Boyrie, veuve Pastera, 1er tour (arrêté du 18 décembre 1951).
Pedibat, veuve Ferrier, 3e tour (arrêté du 18 décembre 1951).
Rouzier, veuve Rique, 6e tour (arrêté du 8 janvier 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Mâcon, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Braillon, veuve Martin, 1er tour (arrêté du 3 février 1950).
Braillard, veuve Grand, 3e tour (arrêté du 3 février 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Marseille, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Benedi, veuve Bessieres, 3e tour (arrêté du 27 janvier 1950).
Bertaux, veuve Filloux, 6e tour (arrêté du 14 février 1950).
Antonini, veuve Carlotti, 1er tour (arrêté du 14 février 1950).
Siro, veuve Mari, 3e tour (arrêté du 14 février 1950).
Tedesco, veuve Louis, 6e tour (arrêté du 14 février 1950).
Benadereth, veuve Suhami, 1er tour (arrêté du 20 mars 1950).
Monge, veuve Brun, 2e tour (arrêté du 20 mars 1950).
Nougarede, veuve Mosca, 6e tour (arrêté du 20 mars 1950).
Cervoni, veuve Fornini, 1er tour (arrêté du 20 mars 1950).
Veillet, veuve Andre, 3e tour (arrêté du 20 mars 1950).
Giglielmi, veuve Zirolo, 6e tour (arrêté du 20 mars 1950).
Wastyn, veuve Couturier, 1er tour (arrêté du 30 août 1950).
Pagani, veuve Baisan, 3e tour (arrêté du 30 août 1950).
Rigaud, veuve Michel, 6e tour (arrêté du 20 octobre 1950).
Rospedowski, veuve Schettino, 1er tour (arrêté du 20 mars 1951).
Bernardi, veuve Couvret, 3e tour (arrêté du 20 mars 1951).
Casaleggio, veuve Triglia, 6e tour (arrêté du 20 mars 1951).
Buosante, veuve Crespo, 1er tour (arrêté du 23 avril 1951).
Tagussel, veuve Maillet, 3e tour (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Saintines, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Bezoteaux, veuve Prieux, 1er tour (arrêté du 28 août 1951).
Rigoulot, veuve Porcher, 3e tour (arrêté du 8 février 1952).
Fernandez, veuve Bonhem, 6e tour (arrêté du 15 septembre 1952).
Meux, veuve Lenoir, 1er tour (arrêté du 15 septembre 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommées ouvrières à la manufacture d'allumettes de Trélazé, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les veuves de guerre ci-après désignées, inscrites pour cet emploi:

Borderie, veuve Faurie, 3e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Lincot, veuve Hellio, 6e tour (arrêté du 18 janvier 1950).
Rouin, veuve Leroyer, 1er tour (arrêté du 15 février 1950).
Leon, veuve Lejeune, 3e tour (arrêté du 15 février 1950).
Morvan, veuve Leost, 6e tour (arrêté du 15 février 1950).
Chudeau, veuve Oger, 1er tour (arrêté du 15 février 1950).
Berthou, veuve Hamon, 3e tour (arrêté du 25 février 1950).
Haulot, veuve Leroux, 6e tour (arrêté du 25 février 1950).
Berrehare, veuve Lozach, 1er tour (arrêté du 25 février 1950).
Bodenars, veuve Lecap, 3e tour (arrêté du 12 avril 1950).
Lesclavec, veuve Loray, 6e tour (arrêté du 12 avril 1950).
Derrien, veuve Colleoc, 1er tour (arrêté du 12 avril 1950).
Teurnier, veuve Braouzec, 3e tour (arrêté du 12 avril 1950).
Quillien, veuve Sanquer, 6e tour (arrêté du 12 avril 1950).
Boiteau, veuve Reveillere, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Vigneron, veuve Sorin, 3e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Pottier, veuve Hureau, 6e tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Allegand, veuve Legras, 1er tour (arrêté du 26 septembre 1950).
Defays, veuve Esnault, 3e tour (arrêté du 28 mai 1951).
Daul, veuve Reigner, 6e tour (arrêté du 16 août 1951).
Guillaume, veuve Brunet, 1er tour (arrêté du 27 août 1951).
Pinier, veuve Salard, 3e tour (arrêté du 12 octobre 1951).
Leichat, veuve Guyomard, 6e tour (arrêté du 1er septembre 1952).
Corley, veuve Mahe, 1er tour (arrêté du 1er septembre 1952).
Geffroy, veuve Lamidon, 3e tour (arrêté du 1er septembre 1952).
Kersual, veuve Colloc'h, 6e tour (arrêté du 1er septembre 1952).
Calvez, veuve Bigot, 1er tour (arrêté du 1er septembre 1952).
Caroff, veuve Quere, 3e tour (arrêté du 1er septembre 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Bordeaux, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Lagarde (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Torres (Daniel), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Laxalt (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Lavergne (Edmond), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Châteauroux, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Monastir (Camille), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Bre (Olivier), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Sartre (Gabriel), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Bordat (Désiré), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Albat (Jean), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Laroche (Maurice), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Lebeau (Albert), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Guerout (René), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Herault (Georges), 3e tour, arrêté du 21 février 1951).
Boursault (Paul), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Lapouge (Paul), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Huguet (Lucien), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Gatinel (Robert), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Dore (Gilbert), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Beaujean (Gustave), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Destier (Gaston), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Cotineau (Jean), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Bertrand (Joseph), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Bouquet (André), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Tarte (Albert), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Gallard (Serge), 3e tour (arrêté du 21 février 1951).
Philippon (Maurice), 3e tour (arrêté du 21 février 1951)

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Dijon, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Doiteau (Emile), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Gamot (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Maucotel (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Moissenet (Auguste), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Mairet (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Aucordonnier (Roger), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Soulier (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Alzingre (Abel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Sœur (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Chapuis (Gilbert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Dantregue (Georges), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Decosne (René), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Dellery (Aristide), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Conlet (Georges), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Libanori (Léonello), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Boisseaux (Joseph), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Pimet (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Dorotte (Adrien), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Jacquemin (André), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Buteau (Albert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Colson (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Bœuf (Gaston), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Taniere (René), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Morin (René), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Bongard (Gabriel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Berget (Just), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Renaud (Robert), 3e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Javelot (Epiphane), 3e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Michoulier (Gaston), 3e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Fredy (Fernand), 3e tour (arrêté du 1er octobre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Conan (François), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Piednoir (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Gestin (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Dureisseix (Léopold), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Merriot (Edmond), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Boher (Roland), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Quere (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Guyot (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Masson (Fernand), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Vatrin (Léon), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Carpentier (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Cam (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Posty (Robert), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Pizerra (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Morin (Roger), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Tranquet (Roger), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Singey (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Lefebvre (Amédée), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Rose (Marcel), 3e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Plessy (Louis), 3e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Colin (André), 3e tour (arrêté du 15 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs du Mans, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Blin (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Hamon (Edouard), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Leroux (Victor), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Gautier (Francis), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Bobeda (Frédéric), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Jorez (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Charpentier (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Lerat (René), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Trouillet (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Gauthier (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Libert (Auguste), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Lecureuil (Léon), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Chesnais (Albert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Derouard (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Christaud (Paul), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Amiot (Georges), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Pichard (Victor), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).

Vivet (Louis), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Huau (Camille), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Pichon (Louis), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Langot (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Darondeau (Adrien), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Le Sassier (Robert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Chebance (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Le Feuvre (Roger), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Hatet (Casimir), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Coic (Charles), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Gillet (René), 3e tour (arrêté du 25 avril 1951).
Gaignard (Robert), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1952).
Loirat (Robert), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1952).
Foulard (Robert), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1952).
Humblot (Gabriel), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1952).
Lelan (Robert), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1952).
Rabay (Louis), 3e tour, (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Lille, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Pinceel (Alexandre), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Carlier (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Le Borgne (Fernand), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
De Mey (Edmond), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Velpry (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Gillodts (Charles), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Choquel (René), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Couvreur (Louis), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Devandeville (Arthur), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Mazingue (Joseph), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Bayon (Julien), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Scharre (Julien), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Dumont (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Vandevoorde (Albert), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Follet (André), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Lyon, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Marinier (Albert), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Petraz (Jules), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Chantre (Sylvain), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Rollet (François), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Morlot (Victor), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Derat (Henri), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Bouchon (Félix), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Figuière (Marius), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Blanche (André), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Christophe (Roger), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Buisson (Louis), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Valoux (Alexis), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Mayencon (Fernand), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Vivion (Germain), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Izoard (Joseph), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Decombe (Jean-Claude), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Chatenet (Marcel), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Depuy (Adrien), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Marenthier (Pierre), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Olivier (Jean), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Cognet (Jules), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Palle (Louis), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Combet (Robert), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Le Monnier (Pierre), 3e tour (arrêté du 12 mai 1951).
Marron (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Faure (André), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Mathelin (André), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Perret (Régis), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Pierry (Antoine), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Bonneaux (Félix), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Bellat (Jean), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Lovighi (Jean), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Giroud (Louis), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Guevel (J.-Jacques), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Gérard (Louis), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Germanaz (Louis), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Boulle (André), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Peuget (Laurent), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Thomy (Emile), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Vendré (Joseph), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Blazère (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Doumy (Yves), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Chapuy (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Pagnon (Charles), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Decoux (Léon), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Bouchard (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Martial (Jean), 3e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Folin (Prosper), 3e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Dejoannis (François), 3e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Sartre (Joseph), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Roux (Jean), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Rieu (Raymond), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Rey (Louis), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Langlois (Joseph), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Abbriata (René), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Marseille, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Mathieu (Edgard), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Thero (Lucien), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Amodio (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Gallo (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Aimar (André), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Retali (Louis), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Sandre (Antoine), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Bressier (Baptistin), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Braem (Jean), 3e tour arrêté du 1er février 1951.
Loguirato (Dominique), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Nogaret (Aimé), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Zucca (Marius), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Chiavassa (Louis), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Gheysens (Armand), 3e tour (arrêté du 1er juin 1952).
Blay (Charles), 3e tour (arrêté du 1er juin 1952).
Fayolle (Lucien), 3e tour (arrêté du 1er juin 1952).
Dalneud (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er juin 1952).
Blache (Paul), 3e tour (arrêté du 1er juin 1952).
Gibert (Baptistin), 3e tour (arrêté du 1er août 1952).
Mazet (Paul), 3e tour (arrêté du 1er août 1952).
Andreani (Simon), 3e tour (arrêté du 1er août 1952).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier à la manufacture des tabacs de Metz, à titre civil, le candidat ci-après désigné:

Rouyer (Hubert), 3e tour (arrêté du 15 mai 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Nancy, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Portenseigne (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Ferdet (René), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Jentzer (Charles), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Roux (Henri), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Fosset (René), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Bouche (André), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Guenaire (Robert), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Halbardier (André), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Colson (Victor), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Colson (Roger), 3e tour (arrêté du 1er février 1950).
Girard (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Le Maout (Roger), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Ritter (Charles), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Nantes, à titre civil, les candidats ci-après:

Guillerme (Alexis), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Chevalier (François, 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Le Gall (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Hurtel (Albert), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Proux (Albert), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Le Bel (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Le Gall (Yves), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Le Brun (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Rollais (Ernest), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).

Le Bert (François), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Delavaud (André), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Tremblais (Louis), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Tremblais (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Colonnec (Yves), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Deron (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Poirier (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Guitton (Julien), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Loiseau (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Maigonne (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Clech (Ernest), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Scharbarg (Jules) 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Avril (Edmond), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Nicolas (Lucien), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Oillic (Etienne), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Bellec (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Le Thiesse (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Haury (Ludovic), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Turpeau (Emile), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Duchauffour (Léon), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Penaud (Paul), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Jeannic (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Chevalier (Gilbert), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Gouret (Georges), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Guimard (Jean), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Communal (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Quere (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Chollet (Jean), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Gautier (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Bretonneau (Joseph), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Garel (André), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Ledevin (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Rose (Georges), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Barteau (Georges), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Rouesne (Georges), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Naullet (Victor), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Le Luid (Paul), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Renou (Henri), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Hericher (Henri), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Lucas (Paul), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Lemasson (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Gouret (Moïse), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Drouet (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Poyard (Louis), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Marigne (Bernard), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Cozic (Michel), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Gillereau (André), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Guillet (Armand), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Terrien (Michel), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Hery (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Fizet (Roger), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
David (René), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Vieville (Roger), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Jagneau (Albert), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Boulde (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Grand'Maison (Guy), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Leperoux (Guy), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Lelièvre (Paul), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Deniaud (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Tessier (Roger), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Maguer (Michel), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Mahé (Jean), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Jean (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
David (Georges), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Tremblais (François), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs d'Orléans, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Menan (Henri), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Mousset (Robert), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Chauveau (Germain), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Genlils (Arthur), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Javoy (Guy), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Lhermenier (Serge), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Soyer (Jean), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Oberson (René), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Rousseau (Henri), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Jaillat (Pierre), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).
Pelletier (Jean), 3e tour (arrêté du 2 avril 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Pantin, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Millot (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Tardieu (Léon), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Dancroff (Lucien), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Rosillo (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Schweitzer (Louis), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Poulain (Joseph), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Boinet (Paul), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Urvoy (Emile), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Jacquinot (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Facci (Gabriel), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Lepretre (Paul), 3e tour (1er mai 1951).
Vavasseur (Henri), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Leroy (Kléber), 3e tour (arrêté du 1er mai 1951).
Ory (Roland), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Charmy (Arthur), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Tuffin (René), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Marait (Georges), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Stephanus (Georges), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Duran (Georges), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Marzin (Louis), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Hannaux (Charles), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Vautour (Jacques), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Renard (Raymond), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Lemaire (Henri), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Durand (Marcel), 3e tour (arrêté du 15 mars 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Riom, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Simonin (Ernest), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Guichette Debord (Marie), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Champion (Marius), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Dumas (Alexandre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Dolibois (Henri), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Giraud (Jean-Baptiste), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Léonard (Georges), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Marie (Fernand), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Lévy (Louis), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Levebardon (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Borrot (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Danard (René), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Roche (Henri), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Pinty (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Espagnol (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Albert (Aimé), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Ollivo (Désiré), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Gardel (Arnaud), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Lacroix (Michel), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Ballet (Louis), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Martin (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Azan (Robert), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Drouillat (René), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Molharat (Alexandre), 3e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Mosnier (Joseph), 3e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Cathonnet (Victor), 3e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Leymonie (André), 3e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Geneix (Joseph), 3e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Rey (Charles), 3e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Blondeau (Georges), 3e tour (arrêté du 1er septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Tonneins, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Constantin (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Mainvielle (Georges), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Jolit (Marc), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Condom (Edmond), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Baud (Georges), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Dubernat (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Palazeau (Walter), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Sfiligoi (Charles), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Pourcheresse (Yvon), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).

Bernard (René-Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Landrevie (Henri), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Malsan (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1952).
Joseph (Gilbert), 3e tour (arrêté du 1er février 1952).
Mazères (René), 3e tour (arrêté du 1er février 1952).
Noye (Robert), 3e tour (arrêté du 1er février 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Toulouse, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Py (Adrien), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Benazet (Emile), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Roques (Bernard), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Saint-Martin (Jean), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Souroubilles (Pierre), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Thomières (Louis), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Bremond (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Berutti (Alexandre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Ramon (Edouard), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Laty (Adrien), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Villevieille (Etienne), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Royere (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Paul (André), 3e tour (arrêté du 1er août 1952).
Laurent (Célestin), 3e tour (arrêté du 1er août 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Vapaille (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Oge (Bernard), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Vincart (Paul), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Bonnefoy (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Begat (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Baehr (Auguste), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Beaubernard (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Ferre (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Postat (Léon), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Philippe (Louis), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Schoenhentz (Paul), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Guillerm (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Bleuse (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Rondelle (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Bayard (Henri), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Boittelle (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Pointet (Louis), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Moreau (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Charbonnier (André), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Bordeaux, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Roubert (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Gourreges (Jean-Louis), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Lagraulet (Louis), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Drouin (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Lantic (André), 3e tour (arrêté du 10 avril 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Mâcon, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Valette (Lucien), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Grand (Claude), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Guinet (Philibert), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Radix (Lucien), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Marseille, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Alberto (Marius), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Carme (Marius), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Tassy (Hector), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Placenza (Joseph), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Roby (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Loiace (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Rubin (Léon), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
De Chiara (Ferdinand), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Gillet (René), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Maunier (Gabriel), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Cacelli (Charles), 3e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Chantegrelet (Georges), 3e tour (arrêté du 1er avril 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Saintines, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Pasquier (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Lievin (André), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Quence (Roger), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Weber (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Mahon (Robert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Petit (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Debuire (René), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Luc (Fulbert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Jullien (Roger), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Huriez (Hermann), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Kerbaut (Olivier), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Luc (Noël), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Goessens (Albert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Pointier (Jules), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Goessens (Lucien), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Regnault (Augustin), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Ducholselle (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Chevallier (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Caron (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Ognier (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Thieux (René), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Bertrand (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Moutonnet (Marc), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Legros (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951.
Luc (Kléber), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Snauwaert (Lucien), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Puype (Jean), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Beaudequin (Albert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Didelet (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Dufour (Georges), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Cailleux (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Lanvin (Victor), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Langelez (Abel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Bertin (Alfred), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Gage (Albert), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Lesage (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Chapard (Paul), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Touret (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Caudron (Gabriel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Cadot (André), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Weinmann (Jacques), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Bouchenez (Charles), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Choron (André), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Marie (Emile), 3e tour (arrêté du 1er mars 1951).
Choron (Georges), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Hu (Henri), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Meunier (Henri), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Barbier (René), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Uyttersprot (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Belin (Jules), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Damanme (Adrien), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Dardinier (Bernard), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Boitel (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Rabbe (André), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Gabaston (Dominique), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).
Henerat (Paul), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Metz-Devant-les-Ponts, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Jacques (Charles), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Gusse (Maurice), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Chery (René), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Deitsch (Lucien), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Schirra (Guillaume), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Dick (Jean), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Birhens (Justin), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Dick (Auguste), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Remiatte (Joseph), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Limosino (Eugène), 3e tour (arrêté du 2 mai 1951).
Dosda (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er octobre 1952).
Blouet (Victor), 3e tour (arrêté du 1er octobre 1952).
Tetertien (Christophe), 3e tour (arrêté du 1er octobre 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Trélazé, à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Pingault (André), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Bremond (Maurice), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Fremont (Henri), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Planchenault (Pierre), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Veau (Henri), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Durand (Jacques), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Piedoie (Roger), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Bobet (Armand), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Grosbois (Clément), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Levron (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Choisne (Hubert), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Latonnelle (Francis), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Esnault (Simon), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Hery (Augustin), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Laure (Albert), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Thomas (Fernand), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Richou (Jean), 3e tour (arrêté du 1er février 1951).
Le Bott (Georges), 3e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Mercier (André), 3e tour (arrêté du 20 octobre 1951).
Guillot (Bernard), 3e tour (arrêté du 20 octobre 1951).
Camus (Gaston), 3e tour (arrêté du 20 octobre 1951).
Rebours (Charles), 3e tour (arrêté du 20 octobre 1951).
Lefer (Emile), 3e tour (arrêté du 20 octobre 1951).
Moreau (Florial), 3e tour (arrêté du 20 octobre 1951).
Pichon (Christian), 3e tour (arrêté du 20 octobre 1951).
Allard (Narcisse), 3e tour (arrêté du 20 octobre 1951).
Deschamps (André), 3e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Bourgeois (Marcel), 3e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Gemain (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Guais (Raymond), 3e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Le Du (Michel), 3e tour (arrêté du 1er mars 1952).
Villette (Paul), 3e tour (arrêté du 1er mars 1952).
Desnos (Roger), 3e tour (arrêté du 1er mars 1952).
Defais (Eugène), 3e tour (arrêté du 1er mars 1952).
Bothorel (François), 3e tour (arrêté du 1er mars 1952).
Audouin (Camille), 3e tour (arrêté du 15 mai 1952).
Delaflor (Albert), 3e tour (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (ajusteurs) à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Nivesse (Ernest), 3e tour, manufacture de Lille (arrêté du 20 novembre 1947).
Cliquennois (Robert), 3e tour, manufacture de Lille (arrêté du 20 novembre 1947).
Momet (Claude), 3e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 28 novembre 1947).
Vial (André), 3e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 19 décembre 1947).
Girel (André), 3e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 19 décembre 1947).
Pradeau (Robert), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 21 septembre 1950).
Legros (Lucien), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 21 septembre 1950).
Le Duc (Pierre), 3e tour, manufacture de Morlaix (arrêté du 8 mars 1948).
Laplague (Léon), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 21 septembre 1950).
Bodereau (Louis), 3e tour, manufacture du Mans (arrêté du 22 mars 1948).
Detain (Auguste), 1er tour, manufacture de Dijon (arrêté du 21 septembre 1950).
Coillier (Albert), 3e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 27 avril 1948).
Warcousin (Maurice), 1er tour, manufacture de Pantin (arrêté du 26 octobre 1950).
Cazale (Roger), 3e tour, manufacture de Toulouse (arrêté du 27 avril 1948).
Furie (Robert), 1er tour, manufacture de Pantin (arrêté du 26 octobre 1950).
Lehmann (Jacques), 3e tour, manufacture d'Issy (arrêté du 3 mai 1948).
Denfold (Charles), 1er tour, manufacture de Pantin (arrêté du 26 octobre 1950).
Moretto (Marius), 3e tour, manufacture de Dijon (arrêté du 13 mai 1948).
Chevalier (Maurice), 1er tour, manufacture de Pantin (arrêté du 26 octobre 1950).
Blot (Lucien), 3e tour, manufacture de Dijon (arrêté du 13 mai 1948).
Chamberand (Roger), 1er tour, manufacture de Dijon (arrêté du 30 octobre 1950).
Sizarois (René), 3e tour, manufacture de Bordeaux T. (arrêté du 4 juin 1948).
Hunzinger (Albert), 1er tour, manufacture de Strasbourg (arrêté du 30 octobre 1950).
Luc (André), 3e tour, manufacture de Saintines (arrêté du 5 juin 1948).
Berenger (Michel), 3e tour, manufacture de Marseille A. (arrêté du 12 juin 1948).
Marcel (Jacques), 1er tour, manufacture d'Issy (arrêté du 30 octobre 1950).
Gacoin (Rémy), 2e tour, manufacture d'Issy (arrêté du 30 octobre 1950).
Guesnard (Raymond), 1er tour, manufacture de Châteauroux (arrêté du 20 novembre 1950).
Gueriteau (Pierre), 2e tour, manufacture de Châteauroux (arrêté du 20 novembre 1950).
Jousseaume (Paul), 3e tour, manufacture de Tonneins (arrêté du 1er juillet 1948).
Demorse (René), 1er tour, manufacture d'Aix (arrêté du 20 novembre 1950).
Caron (Jean), 2e tour, manufacture de Saintines (arrêté du 24 novembre 1950).
Bricotte (Guy), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 2 juillet 1948).
Chamousset (Lucien), 1er tour, manufacture de Nancy (arrêté du 24 novembre 1950).
Leclere (Lucien), 2e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 24 novembre 1950).
Guillotin (André), 3e tour, manufacture de Nice (arrêté du 10 juillet 1948).
Prieur (Jacques), 1er tour, manufacture de Nancy (arrêté du 24 novembre 1950).
Airaudi (Albert), 2e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 11 décembre 1950).
Grousset (Fernand), 3e tour, manufacture de Riom (arrêté du 10 septembre 1948).
Sumian (Henri), 1er tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 11 décembre 1950).
Pons (Pierre), 2e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 11 décembre 1950).
Lambert (Jacques), 3e tour, manufacture de Bordeaux T. (arrêté du 13 novembre 1948).
Martin (Pierre), 1er tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 11 décembre 1950).
Colombier (J.-B.), 2e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 11 décembre 1950).
Pedezert (Jacques), 3e tour, manufacture de Bordeaux T. (arrêté du 13 novembre 1948).
Hengas (Gilbert), 1er tour, manufacture de Tonneins (arrêté du 11 décembre 1950).
Sanguine (Robert), 2e tour, manufacture de Tonneins (arrêté du 11 décembre 1950).
Pape (Effiam), 3e tour, manufacture de Nice (arrêté du 25 novembre 1948).
Brandela (Germain), 1er tour, manufacture de Tonneins (arrêté du 11 décembre 1950).
Barat (Jacques), 2e tour, manufacture de Tonneins (arrêté du 11 décembre 1950).
Charpentier (Louis), 3e tour, manufacture de Trélazé (arrêté du 25 novembre 1948).
Philip (Georges), 1er tour, manufacture de Marseille A. (arrêté du 19 décembre 1950).
Scaniglia (Paul), 3e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 29 novembre 1948).
Bossuet (Jean), 1er tour, manufacture de Tonneins (arrêté du 18 janvier 1951).

Wehrlen (René), 3e tour, manufacture de Strasbourg (arrêté du 29 novembre 1948).
Jeusselin (Norbert), 1er tour, manufacture de Nantes (arrêté du 18 janvier 1951).
Martin (Pierre), 2e tour, manufacture du Mans (arrêté du 18 janvier 1951).
Paquet (Jean), 3e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 21 janvier 1949).
Provost (Bernard), 1er tour, manufacture du Mans (arrêté du 18 janvier 1951).
Bruneau (Marius), 2e tour, manufacture du Mans (arrêté du 18 janvier 1951).
Gouttebessis (Pierre), 3e tour, manufacture d'Aix (arrêté du 14 avril 1949).
Palmas (Armand), 1er tour, manufacture du Mans (arrêté du 18 janvier 1951).
Pinez (Paul), 2e tour, manufacture de Lille (arrêté du 25 janvier 1951).
Glenat (Jean), 3e tour, manufacture de Saintines (arrêté du 5 mai 1949).
Thouvignon (Marcel), 1er tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 21 février 1951).
Kerneur (Raymond), 2e tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 21 février 1951).
Deville (André), 3e tour, manufacture de Tonneins (arrêté du 19 août 1949).
Soubreux (Henri), 1er tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 21 février 1951).
Marais (André), 2e tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 21 février 1951).
Faure (Jacques), 3e tour, manufacture de Tonneins (arrêté du 19 août 1949).
Legros (Guy), 1er tour, manufacture de Dijon (arrêté du 8 mars 1951).
Thiriet (Alfred), 2e tour, manufacture de Metz A. (arrêté du 20 mars 1951).
Leroy (Roger), 3e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 28 novembre 1949).
Laifer (André), 1er tour, manufacture de Metz A. (arrêté du 20 mars 1951).
Rouaix (Pierre), 2e tour, manufacture de Toulouse (arrêté du 10 avril 1951).
Chapon (Georges), 3e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 21 décembre 1949).
Blancheton (Maurice), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 1er mai 1951).
Nouhaud (Alphonse), 2e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 1er mai 1951).
Gros (Claude), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 1er mai 1951).
Grand (Louis), 1er tour, mnaufacture de Limoges (arrêté du 1er mai 1951).
Linard (Pierre), 2e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 1er mai 1951).
Bouvet (Rolland), 3e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 mai 1951).
Cheneviere (Jean), 1er tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 mai 1951).
Pierre-Emile (Paul), 3e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 mai 1951).
Labrune (Alfred), 1er tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 mai 1951).
Breem (Georges), 2e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 mai 1951).
Courtois (Jean), 3e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 mai 1951).
Isnard (Roger), 1er tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 mai 1951).
Galarato (René), 2e tour, manufacture de Nice (arrêté du 18 juin 1951).
Vaillant (Lucien), 3e tour, manufacture de Riom (arrêté du 1er août 1951).
Garmy (Eugène), 3e tour, manufacture de Riom (arrêté du 1er août 1951).
Delme (Lucien), 3e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 1er août 1951).
Stenger (Maurice), 3e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 1er août 1951).
Fizaine (Jacques), 3e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 1er août 1951).
Cadot (Raymond), 3e tour, manufacture du Mans (arrêté du 1er août 1951).
Cullerier (Jules), 3e tour, manufacture du Mans (arrêté du 1er août 1951).
Habert (Bernard), 3e tour, manufacture du Mans (arrêté du 1er août 1951).
Lemée (René), 3e tour, manufacture du Mans (arrêté du 1er août 1951).
Thévenet (Edmond), 3e tour, manufacture de Riom (arrêté du 1er août 1951).
Cuccato (Bruno), 3e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 1er août 1951).
Tavernier (Armand), 3e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 16 août 1951).
Chamard (Georges), 3e tour, manufacture de Dijon (arrêté du 1er novembre 1951).
Leger (Lucien), 3e tour, manufacture de Paris (arrêté du 1er novembre 1951).
Morisse (André), 3e tour, manufacture d'Issy (arrêté du 1er novembre 1951).
Peresse (Marcel), 3e tour, manufacture d'Issy (arrêté du 1er novembre 1951).
Leclerc (Robert), 3e tour, manufacture d'Issy (arrêté du 1er novembre 1951).
Azy (René), 3e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 1er novembre 1951).
Marcou (Roger), 3e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 1er novembre 1951).
Le Bois (Alexandre), 3e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 1er novembre 1951).
Ballat (Jean-Jacques), 3e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 1er novembre 1951).
Berne (Alfred), 3e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 1er novembre 1951).
Hansen (Michel), 3e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 15 novembre 1951).
Baron (Pierre), 3e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 15 novembre 1951).
Barbier (Michel), 3e tour, manufacture de Saintines (arrêté du 15 novembre 1951).
Esmery (Bernard), 3e tour, manufacture de Saintines (arrêté du 15 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (ajusteurs-tourneurs), à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Chantereau (Pierre), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 15 mai 1950).
Malinvaud (Marcel), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 15 mai 1950).
Le Brun (Pierre), 1er tour, manufacture de Dijon (arrêté du 21 septembre 1950).
Texier (Maurice), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 15 mai 1950).
Brunet (Georges), 1er tour, manufacture de Dijon (arrêté du 30 octobre 1950).
Paret (Roger), 2e tour, manufacture d'Aix (arrêté du 20 novembre 1950).
Gilbert (Raymond), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 15 mai 1950).
Guais (Marcel), 1er tour, manufacture de Trélazé (arrêté du 7 mars 1951).
Degoutin (Raymond), 2e tour, manufacture de Metz A (arrêté du 20 mars 1951).
Chantereau (Robert), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 15 mai 1950).
Brachet (Jean), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 12 mai 1951).
Texier (Martial), 2e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 12 mai 1951).
Debord (Paul), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 15 mai 1950).
Toupinier (Robert), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 12 mai 1951).
Gaudy (René), 2e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 12 mai 1951).
Mousnier (Marcel), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 12 mai 1951).
Lafarge (Louis), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 12 mai 1951).
Hyvernaud (Jacques), 2e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 12 mai 1951).
Lacotte (René), 3e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 1er août 1951).
Berbey (André), 3e tour, manufacture de Dijon (arrêté du 1er septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (chaudronniers, ferblantiers, zingueurs), à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Colombie (André), 3e tour, manufacture de Bordeaux T (arrêté du 13 février 1951).
Le Plongeon (Claude), 2e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 6 avril 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (électriciens), à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Gontier (Lucien), 1er tour, manufacture de Bordeaux T (arrêté du 1er octobre 1950).
Delacourt (Jacques), 2e tour, manufacture d'Aubervilliers (arrêté du 19 décembre 1950).
Bourillon (Jean), 3e tour, manufacture d'Aix (arrêté du 18 août 1949).
Boudeville (Yves), 1er tour, manufacture du Mans (arrêté du 7 février 1951).
Niau (Lucien), 2e tour, manufacture de Toulouse (arrêté du 7 mars 1951).
Gault (Robert), 3e tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 1er octobre 1949).
Gavand (Marius), 1er tour, manufacture de Dijon (arrêté du 10 avril 1951).
Devalle (Guy), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 28 avril 1951).
Aubert (Léon), 3e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 1er juillet 1951).
Bocquet (André), 3e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 1er septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (menuisier) à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Bruotte (Jean), 3e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 3 juin 1950).
Levillain (Antoine), 3e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 6 avril 1951).
Boitel (Adrien), 3e tour, manufacture de Saintines (arrêté du 30 juillet 1951).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (modeleur) à titre civil, le candidat ci-après désigné:

Dber (Paul), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 21 septembre 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (aides de métier pour le travail des métaux) à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Lapiche (Henri), 3e tour, manufacture de Dijon (arrêté du 1er décembre 1951).
Delaporte (Claude), 3e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 1er août 1952).
Caffin (Emile), 3e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 1er août 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (maçons-peintres) à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Galimard (Albert), 2e tour, manufacture de Dijon (arrêté du 29 juin 1950).
Leroy (Léon), 3e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 10 avril 1951).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (chauffeur-machiniste) à titre civil, le candidat ci-après désigné:

Rivoire (François), 3e tour, manufacture de Marseille A. (arrêté du 12 mars 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (frappeurs-aides forgerons) à titre civil, les candidats ci-après désignés:

Cheyroux (Daniel), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 1er juillet 1951)
Guidi (Roger), 2e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 1er juillet 1951)

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (aiguiseur de lames et lancettes) à titre civil le candidat ci-après désigné:

Joiyt (Louis), 1er tour, manufacture de Bordeaux A (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Bordeaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi;

Dary (François), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Vielle (Pierre), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Roux (Jean), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Feil (François), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Châteauroux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi;

Calois (Roger), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Vilain (Fernand), 2e tour (arrêté du 5 mai 1950).
Penot (Noël), 2e tour (arrêté du 5 mai 1950).
Chauvet (Roger), 2e tour (arrêté du 5 mai 1950).
Brethes (André), 2e tour (arrêté du 5 mai 1950).
Biard (Roger), 2e tour (arrêté du 5 mai 1950).
Deschamps (Georges), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Vilcot (Adolphe), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Guivarch (J.-B.), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Provang (Pierre), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Paul (Jean), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Boniou (François), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Malassinay (Albert), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Pennors (Vincent), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Fruteau de Laclos, 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Pelligrini (Ernest), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Garcia (François), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Godard (Roger), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Farjat (Jean), 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Gautreau, 2e tour (arrêté du 21 juin 1950).
Coste (André), 2e tour (arrêté du 8 août 1950).
Bouchite (Maurice), 2e tour (arrêté du 9 novembre 1950).

Par arrêtés du directeur général de service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Dijon, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Fraticel'i (Martin), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Borne (Roger), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Schnebelen (Jules), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Pourcelet (Georges), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Tisserand (Raymond), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Paupelard (André), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Gally (Alfred), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Theureau (Paul), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Pralon (Henri), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Vieillard (Lucien), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Guenot (Roger), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Martin (Henri), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Royet (Jean, 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Violot (Pierre), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Robichon (Georges), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Desbois (Gabriel), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Lévêque (Paul), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Roy (Emile), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Patouillet (Julien), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Beaudeau (René), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Lombard (Emile), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Bassen (René), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Morney (Joseph), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Jadot (Pierre), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Bougnon (Marie), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Château (Maurice), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Pager (René), 2e tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Besnard (Guy), 2e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Guy (Robert), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Radreaux (Gustave), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Poirier (Charles), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951.

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Guiard (Marcel), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Le Bris (Pierre), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Le Droff (Yves), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Guengant (Francis), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Corcuff (Alain), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Louis (Lucien), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Blaize (Emile), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Descoutures (René), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Corre (Jean), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Carmel (Jean), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Péron (Hervé), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Iliou (Valentin), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Léost (Maurice), 2 tour (arrêté du 1er juin 1950).
Loube (Adrien), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Simounne-Samson (J.-B.), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Treuil (Bernard), 2e tour (arrêté du 1er juin 1950).
Le Pape (J.-M.), 2e tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Pogam (Louis), 2e tour (arrêté du 7 février 1951).
Gallot (Albert), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Thel (J.-B.), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Boisnel (Paul), 2e tour (arrêté du 15 janvier 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs du Mans, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Bougard (Maurice), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Frery (Bernard), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Paul (François), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Jardin (Louis), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Ragot (Henri), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Nay (Victor), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Lacy (André), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Launay (Victorien), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Blin (Marcel), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Coeffic (Pierre), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Pitaux (Marcel), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Gautier (Albert)), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Vaugeois (Victor), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Guesdon (Constant), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Lhomme (Marius), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Souaive (Georges), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Selmani (Ahmed), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950.
Turmel (Alexandre), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Maulave (Raymond), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Collas (Yves), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950.
Royer (Edouard), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Alessandri (Louis), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Desmazeau (Raymond), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Menard (Georges), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Drouet (Albert), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Menard (Emile), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Bourmault (Maurice), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Lechat (Henri), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Marzin (Hervé), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Brou (Jean), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Chaput (Pierre), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Jiquel (Alexis), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Burkli (André), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Chartier (Lucien), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Lille, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Vandecavez (Maurice), 2e tour (arrêté du 5 mai 1950).
Lecat (Maxime), 2e tour (arrêté du 5 mai 1950).
Guyomar (Jean), 2e tour (arrêté du 5 juillet 1950).
Creignou (Jean), 2e tour (arrêté du 5 juillet 1950).
Lochou (Jean), 2e tour (arrêté du 1er août 1950).
Herry (Jean), 2e tour (arrêté du 1er août 1950).
Broutin (Jean), 2e tour (arrêté du 1er août 1950).
Buret Emile), 2e tour (arrêté du 1er août 1950).
Quere (Jean), 2e tour (arrêté du 13 novembre 1950).
Martel (Henri), 2e tour (arrêté du 13 novembre 1950).
Desbois (Robert), 2e tour (arrêté du 13 novembre 1950).
Vankelst (Pierre), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Lahousse (Henri), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Poupart (Henri), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Nicaud (Guy), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Lyon, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Cren (Eugène), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Lucas (Georges), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Braillon (Léonce), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Rémy (Fernand), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Guyader (Jean-Marie), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Fougère (Georges), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Poinson (François), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Anselmet (Jean), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Geffroy (François), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Tonard (Yves), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Dumas (Marcel), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Guyomarc'h (Edouard), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Fustec (Victor), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Moulin (Auguste), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Tanguy (Yves), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Griffonni (Charles), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Bianchi (Dominique), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Bourgeois (Raymond), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Grégoire (Louis), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Croze (Auguste), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Farail (Antoine), 2e tour (arrêté du 1er juillet 1950).
Alexandroff (Jacob), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Tauzin (Jean), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Cormerais (Alsime), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Moretti (David), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Dufeys (Jean), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Peresse (Vincent), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Longuechaur (Henri), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Billard (Joffre), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Biaggi (Charles), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Fonteneau (Joseph), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Piette (Jean), 2e tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Mondolini (Jean-Jacques), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Tafani (Jean), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Marchaland (André), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Muzy (Antoine), 2e tour (arrêté du 20 mars 1951).
Dotter (Oscar), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Oudin (Georges), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Mario (Raymond), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Sarradet (Henri), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Graglia (Etienne), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Mahuet (René), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Charles (René), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Marohi (Pierre), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Carlon (Marius), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Genet (Lucien), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Lusetti (Raphaël), 2e tour (arrêté du 1er février 1952).
Gatti (Robert), 2e tour (arrêté du 1er février 1952).
Verneret (Auguste), 2e tour (arrêté du 1er février 1952).
Donnosset (Pierre), 2e tour (arrêté du 1er février 1952).
Gicquel (Michel), 2e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Airy (Jean), 2e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Passeron (Paul), 2e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Beaudet (Roger), 2e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Gagnaire (Georges), 2e tour (arrêté du 15 mars 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Marseille, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrit pour cet emploi:

Sachetti (Antoine), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Hugues (Gabriel), 2e tour (arrêté du 20 juin 1949).
Colombani (Jules), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Muziotti (Pierre), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Peraste (Aimé), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Berlini (Jean-Baptiste), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Donsimoni (Francis), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Guillet (Gérard), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).

Tristani (Joseph), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Cournède (Philibert), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Simon (Maurice), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Penric (Edouard), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Santucci (Jacques), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Parlonnaud (Robert), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Serres (André), 2e tour (arrêté du 7 juin 1950).
Pianelli (Paul), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Pannuti (Marius), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Principalie (Philippe), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Bech (Jean-Louis), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Prime (Henri), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Caldérou (Marcel), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Darmigny (Raymond), 2e tour (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Metz, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après, inscrits pour cet emploi:

Maffels (Robert), 2e tour (arrêté du 1er juin 1951).
Latzer (Frédéric), 2e tour (arrêté du 1er juin 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Morlaix, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Poder (Nicolas), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Quère (Auguste), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Epert (François), 2e tour (arrêté du 20 juin 1949).
Le Tiec (François), 2e tour (arrêté du 20 juin 1949).
Scouarnec (Théodore), 2e tour (arrêté du 20 juin 1949).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Nancy, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Bourgeois (Joseph), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Vine (Marcel), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Ossola (Joseph), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Antoine (Henri), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Valance (René), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Kaiser (Paul), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Rémy (Lucien), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Deneuville (Robert), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Lagarde (Jean), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Humbert (Albert), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Rouyer (André), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Nuss (Antoine), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).
Le Goff (Yves), 2e tour (arrêté du 5 juin 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Nantes, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Mercier (Donatien), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Janeau (Gustave), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Rouzo (Joseph), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Brin (Henri), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Bouard (Célestin), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Sergent (Joseph), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Hemeury (Pierre), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Malabre (René), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Bastard (Joseph), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Chevalier (Georges), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Cherbonnet (Roger), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Mercereau (Julien), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Le Roy (Gaston), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Camuzard (Roger), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Dupuis (Marc), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Garrec (Yves), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Capoduro (François), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Pasquier (Pierre), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Piner (Jean), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Bocquier (Clément), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Kervian (Hervé), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Gauthier (Marcel), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Razer (René), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Ansquer (Jean), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Roy (Gustave), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Roullet (Julien), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Bottineau (Georges), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Warluzel (André), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Le Gal (Julien), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Sidaner (Jean), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Chaillieux (Emile), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Parageaud (Marcel), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950)
Gautier (Joseph), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Palierne (Pierre), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Oiry (Gérard), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Rolland (Henri), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Pape (Jean), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Deshayes (Ambroise), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Leparoux (Prosper), 2e tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Mauduit (Roger), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Martin (Roger), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Freville (Maurice), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Toublan (René), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Cabioch (Hamon), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Le Goff (Corentin), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Loil (Paul), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Paoli (François), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Ouvrard (William), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Langevin (André), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Lecouturier (Henri), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Gillard (François), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Peres (Paul), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Chevremont (Jean), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Jacq (Francis), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Bonnet (Noël), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Loyeaux (Eugène), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Gaubet (Claude), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Paquet (André), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Lambert (Raymond), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Morinaux (Louis), 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Scaya (Yves), 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Hamada ben Abdelkrim, 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Levrard (Louis), 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Leconte (Marcel), 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Mandin (Pierre), 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Chapon (André), 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Mezanger (Robert), 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs d'Orléans, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après, inscrits pour cet emploi:

Le Goff (Jean), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Le Rest (Alexandre), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Lagrange (Marcel), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Deschamps (Lucien), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Thivisol (Alfred), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Raffard (Georges), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Delaguette (André), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Neron (Maurice), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Charbonnier (Fernand), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Amary (Raymond), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Pierre (Jules), 2e tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Sigure (Amédée), 2e tour (arrêté du 25 janvier 1951).
Vignaud (Hilaire), 2e tour (arrêté du 10 septembre 1951).
Hilt (Pierre), 2e tour (arrêté du 15 avril 1952).
Hilt (André), 2e tour (arrêté du 15 avril 1952).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Pantin, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement dadministration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Le Meur (Jean), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Person (Jean), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Fornier (Alain), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Gravot (François), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Delanghe (Georges), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Vallet (Edmond), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Dornigol (Roger), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Traon (Jean), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).

Hannequin (Fernand), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Roue (Jean), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Le Roch (Robert), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Florentini (Marcel), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Lagarrère (Henri), 2e tour (arrêté du 2 juin 1950).
Guinot (Maurice), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Chausse (Raoul), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Robin (Georges), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Andarelli (Jean), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951)
Mary (Gustave), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Scott (Fernand), 2e tour (arrêté du 15 octobre 1951).
Touhami (Ahmed), 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Schaeffer (Eugène), 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Canioni (Philippe), 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Launay (Marcel), 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Montessuit (Louis), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Riom, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement dadministration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Sauffler (Jean), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Rousseau (Aristide), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Nussbaum (André), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Virot (Jean), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Godrie (Hilaire), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Valentie (Jean), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Perez (Jésus), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Desparnat (Marc), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Seguin (Abel), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Gourdin (Ulysse), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Petitcolin (Charles), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Bontoux (Raoul), 2e tour (arrête du 14 juin 1950).
Laforge (Raymond), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Brunier (Pierre), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Gourdon (Paul), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Stehlin (Armand), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Demay (Camille), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Alix (Yves), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Mouton (Raymond), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Mosnier (Marius), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Jouany (Pierre), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Schmitt (Paul), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Noël (Pierre), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Mosnier (Pierre), 2e tour (arrêté du 14 juin 1950).
Chassain (Paul), 2e tour (arrêté du 16 août 1951)
Grand (Alexis), 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Nony (Jean), 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Moulin (Marie-Joseph), 2e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Larrieu (Jean), 2e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Petit (Roland), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier à la manufacture des tabacs de Strasbourg, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'ancien militaire ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Wecker (Robert), 2e tour (arrêté du 20 juin 1949).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Tonneins, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Vacherie (Jean), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Blanchard (Julien), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Plautey (Jean), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Lacombe (Jean), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Bouquet (J.-B.), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Perceuil (Roger), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Jean (Henri), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Marmiesse (Yvan), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Rousselin (Henri), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Péron (Marcel), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Duranton (René), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Mendouze (Elisée), 2e tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Marguerilat (Jean), 2e tour (arrêté du 9 novembre 1950).
Lapèze (Gabriel), 2e tour (arrêté du 9 novembre 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Toulouse, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Bagate (Albert), 2e tour (arrêté du 8 juin 1950).
Chauvel (André), 2e tour (arrêté du 8 juin 1950).
Viguier (Léon), 2e tour (arrêté du 8 juin 1950).
Laine (Robert), 2e tour (arrêté du 8 juin 1950).
Airle (Emile), 2e tour (arrêté du 8 juin 1950).
Hourmilongue (René), 2e tour (arrêté du 8 juin 1950).
Faure (Jean), 2e tour (arrêté du 12 juillet 1950).
Gergondey (Marcel), 2e tour (arrêté du 7 février 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Rodriguez (Gabriel), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Françoise (Eugène), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Henry (Paul), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Pagot (Gaston), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Rannou (Jean), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Armand (Jean), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Figuière (Max), 2e tour (arrêté du 1er mars 1952).
Dustrit (Norbert), 2e tour (arrêté du 1er mars 1952).
Martin (Marcel), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Le Floch (Yves), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Le Squin (Jean), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Deniel (Joseph), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Calvez (Jean), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Morvan (Robert), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Bodilis (Laurent), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Daroux (Serge), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Gravot (Jean), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Merret (Jean), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Ruch (Charles), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Brion (Maurice), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Etienne (Jean), 2e tour (arrêté du 28 septembre 1950).
Godefroy (Yves), 2e tour (arrêté du 16 août 1951).
Inizan (Gabriel), 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Gandon (Rémi), 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Bourgineau (André), 2e tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Lemoine (Louis), 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Dauvers (Julien), 2e tour (arrêté du 1er juin 1952).
Chevray (François), 2e tour (arrêté du 1er septembre 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Bordeaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Benard (René), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Solivares (Michel), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Joly (Georges), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Castaing (Camille), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Useo (Georges), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Aubrun (Jean), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).

Par arrêtés au directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Mâcon, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Uze (Georges), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Valentin (Louis), 2e tour (arrêté du 15 mai 1950).
Benoit (Charles), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Jacquelet (Gabriel), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Marseille, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Taurel (Gilbert), 2e tour (arrêté du 1er mars 1949).
Meriz (Charles), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Carlotti (Alexandre), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Galligari (Joseph), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Pelletier (Pierre), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Schemmel (Paul), 2e tour (arrêté du 22 juin 1950).
Mailliet (Albert), 2e tour (arrêté du 27 juillet 1950).
Le Mene (Ernest), 2e tour (arrêté du 27 juillet 1950).
Mercuri (Joseph), 2e tour (arrêté du 27 juillet 1950).
Floch (Jean), 2e tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Bernard (Maurice), 2e tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Vincensini (Antoine), 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des allumettes de Saintines, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires désignés ci-après, inscrits pour cet emploi:

Sergent (Jean-Pierre), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Coic (François), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Tascon (Raymond), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Thomas (Lucien), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Selosse (Gaston), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Grand (Marcel), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Petit (Charles), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Senatore (Victor), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Funoleau (Guy), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Gruy (René), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Even (Georges), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Jestin (Pierre), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Henri (Jean), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Grivet (Charles), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Mobihan (Yves), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Binder (Aimé), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Philip (René), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Goasquen (René), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Narbonne (Paul), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Colleter (François), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Rullmann (Marius), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Combot (André), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Souaive (Georges), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Lopez (François), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Jarry (Maurice), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Ploquin (Ernest), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Medard (Roger), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Pulot (André), 2e tour (arrêté du 23 août 1950).
Tessier (Marcel), 2e tour (arrêté du 30 novembre 1950).
Loret (Marius), 2e tour (arrêté du 30 novembre 1950).
Calvez (Claude), 2e tour (arrêté du 30 novembre 1950).
Morvan (Pierre), 2e tour (arrêté du 30 novembre 1950).
Chevre (Julien), 2e tour (arrêté du 30 novembre 1950).
Courbian (Louis), 2e tour (arrêté du 30 novembre 1950).
Saillour (Yves), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Boulet (Joseph), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Daviaud (Wilem), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Mozziconacci (Quilicus), 2e tour (arrêté du 13 février 1951).
Vigneron (Charles), 2e tour (arrêté du 6 avril 1951).
Ratel (Henri), 2e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Courquin (André), 2e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Manoury (Raymond), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Meynier (Jules), 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Grisez (Marcel), 2e tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Rizzo (Charles), 2e tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Bourgeais (Daniel), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Lambert (Albert), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Bidon (René), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Beaujard (Pierre), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Ortega (Pierre), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Gillot (Pierre), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Louet (Maurice), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Legros (René), 2e tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Nould (Paul), 2e tour (arrêté du 1er février 1952).
Stylianos (Jean), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Doneaux (Marcel), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Boyer (Pierre), 2e tour (arrêté du 1er avril 1952).
Lozach (Théophile), 2e tour (arrêté du 15 juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Metz-devant-les-Ponts, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Koch (Laurent), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Ringwald (Emile), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Duval (René), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Herrmanny (Raymond), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Henry (Raymond), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Callais (Pierre), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Senink (Basile), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Christmann (Léon), 2e tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Duval (Jules)), 2e tour (arrêté du 23 novembre 1950).
Minella (Ernest), 2e tour (arrêté du 23 novembre 1950).
Delobel (Charles), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Sarg (Robert), 2e tour (arrêté du 15 juin 1952).
Hotonnier (Marcel), 2e tour (arrêté du 15 juillet 1952).
Capitan (Georges), 2e tour (arrêté du 15 juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Trélazé, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Rethore (Louis), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Ramir (Maurice), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Rousseau (Raymond), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Kervarec (Joseph), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Kerifa Abdelkader, 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Rousseau (Jean), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Lethuillier (Norbert), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Cormier (Hervé), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Thomas (Pierre), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Madec (François), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Pierre (François), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Gautier (André), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Bluteau (Théophile), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Martin (Jean-Baptiste), 2e tour (arrêté du 22 mai 1950).
Castel (Robert), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Kermanach (Albert), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Cadesaud (Germain), 2e tour (arrêté du 13 juin 1950).
Chevreux (Eugène), 2e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Heneman (Louis), 2e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Gaudes (René), 2e tour (arrêté du 29 janvier 1951).
Kerebel (Jérôme), 2e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Quentel (Marcel), 2e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Travers (Robert), 2e tour (arrêté du 29 mas 1951).
Bruneteau (Paul), 2e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Sanino (Georges), 2e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Paufilo (Mario), 2e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Sicot (Guy), 2e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Larhantec (Henri), 2e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Balland (Pierre), 2e tour (arrêté du 29 mars 1951).
Laurent (Emile), 2e tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Plassart (Christian), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Lory (Raymond), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Lamarre (Alexis), 2e tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Morvan (Jean), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Freville (Maurice), 2e tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Moignot (Robert), 2e tour (arrêté du 15 avril 1952).
Corvest (Auguste), 2e tour (arrêté du 15 mars 1952).
Kermanach (Joseph), 2e tour (arrêté du 15 mars 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (ajusteurs) en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Milin (Joseph), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 1er mars 1949).
Le Brun (Louis), 2e tour, manufacture de Trélazé (arrêté du 14 février 1950).
Delpech (Pierre), 2e tour, manufacture de Toulouse (arrêté du 14 février 1950).

Morizur (Maurice), 2e tour, manufacture de Trélazé (arrêté du 12 avril 1950).
Blache (André), 2e tour, manufacture de Bordeaux A. (arrêté du 12 avril 1950).
Trinquier (André), 2e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 4 juillet 1950).
Jans (Raymond), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 4 juillet 1950).
Imeneuract (René), 2e tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 1er août 1950).
Creach (Jean), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 8 août 1950).
Philipps (Pierre), 2e tour, manufacture de Metz A. (arrêté du 19 août 1950).
Tanguy (Antoine), 2e tour, manufacture du Mans (arrêté du 19 août 1950).
Paillisson (Pierre), 2e tour, manufacture de Châteauroux (arrêté du 15 septembre 1950).
Girardin (Louis), 2e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 15 septembre 1950).
Le Maitre (Jean), 2e tour, manufacture du Mans (arrêté du 15 septembre 1950).
Desaint (Charles), 2e tour, manufacture de Lille (arrêté du 11 janvier 1951).
Pluquin (René), 2e tour, manufacture de Lille (arrêté du 11 janvier 1951).
Legrand (Jean), 2e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 15 mai 1951).
Aubry (Robert), 2e tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 1er août 1951).
Sabatier (Armand), 2e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 décembre 1951).
Ravel (Jean), 2e tour, manufacture de Marseille T. (arrêté du 15 avril 1952).
Jacquemin (Henri), 2e tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 1er octobre 1952).
Drouard (Charles), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 1er octobre 1952).
Metrat (Henri), 2e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 1er octobre 1952).
Mercier (Claude), 2e tour, manufacture de Bordeaux A. (arrêté du 1er octobre 1952).
Couronne (Roger), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 1er octobre 1952).
Meo (Daniel), 2e tour, manufacture d'Issy (arrêté du 1er octobre 1952).
Ferat (Michel), 2e tour, manufacture de Nancy (arrêté du 1er octobre 1952).
Olivier (René), 2e tour, manufacture de Pantin (arrêté du 1er octobre 1952).
Leron (Jean), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 1er octobre 1952).
Dandreau (Gérard), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 1er octobre 1952).
Lefeuvre (Rogatien), 2e tour, manufacture de Nantes (arrêté du 1er octobre 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (ajusteurs-tourneurs) en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Schneider (Lucien), 2e tour, manufacture d'Issy (arrêté du 13 octobre 1947).
Lacoste (Samuel), 2e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 23 juin 1949).
Carn (Pierre), 2e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 20 octobre 1952).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (chaudronniers, ferblantiers, zingueurs), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'ancien militaire ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Diraison (Albert), 2e tour, manufacture d'Aubervilliers (arrêté du 16 août 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (menuisiers), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Esparza (Frédéric), 2e tour, manufacture de Marseille (arrêté du 23 juin 1949).
Hourmant (Noël), 2e tour, manufacture de Trélazé (arrêté du 23 juin 1949).
Bon (Fernand), 2e tour, manufacture de Limoges (arrêté du 30 mars 1950).
Quincieu (François), 2e tour, manufacture de Lyon (arrêté du 6 mai 1950).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (chauffeur machiniste), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'ancien militaire ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Croche (Marcel), 2e tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 20 juillet 1950).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (aide de métier pour le travail des métaux), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'ancien militaire ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Riffault (Jacques), 2e tour, manufacture d'Orléans (arrêté du 1er août 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (chauffeur de chaudières), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les anciens militaires ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Rault (Paul), 1er tour, manufacture de Metz T (arrêté du 16 août 1951).
Creuzet (Henri), 2e tour, manufacture de Mâcon (arrêté du 1er août 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Bordeaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Boulan (Henri), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Lizot (Roger), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Kaspryk (Pierre), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Peron (Pierre), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Châteauroux, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Puard (Irénée), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Gerbaud (Raymond), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Bouchon (Roger), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Durand (Henri), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Camail (Louis), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Octrovee (Laurent), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Saladin (Aimé), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Bernardon (Gabriel), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Paudat (Roger), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Guillemot (Jean), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Lucas (Lucien), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Dorin (Gilbert), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Barbaud (André), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Bonnin (René), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Siguret (Pierre), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Brient (François), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).

Bondet (Maurice), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Aufrere (Jean), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Neveu (Lucien), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Malot (René), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Legry (Emile), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Bonnin (Raymond), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Dijon, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Fabre (Robert), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Corberant (Robert), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Lajugie (Emile), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Rodot (Paul), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Bavard (Edmond), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Strandre (Georges), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Pouhin (Henri), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Noyemant (Pierre), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Nevers (Emile), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Seux (Charles), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Cavillet (Lucien), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Marchandiau (Louis), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Glanina (Pierre), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Gilliot (Edouard), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Berthelon (Lucien), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Baradel (Charles), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Vaudoisot (Raymond), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Balzan (Marius), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Henriot (Alphonse), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Rudmann (Georges), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Prin (Georges), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Dufraigne (François), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Tupin (Léon), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Parvin (Pierre), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Perron (Henri), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Racle (Léon), 1er tour (arrêté du 4 juillet 1950).
Portrat (Jean-Marie), 1er tour (arrêté du 5 juin 1951).
Bois (Raymond), 1er tour (arrêté du 29 septembre 1951).
Curot (Antoine), 1er tour (arrêté du 29 septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Prigent (Adrien), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Baudic (Louis), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Bayelle (Maurice), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Brice (Robert), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Halouin (Jean), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Tison (Victor), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Cazaux (Jean), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
De Guyenro (Georges), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Le Floch (Eugène), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Tachoires (Louis), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Labassa (Georges), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Brun (André), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Joyel (Alphonse), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Gestas (Lucien), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Casada (Antoine), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Varis (Fernand), 1er tour (arrêté du 30 octobre 1950).
Charotte (Charles), 1er tour (arrêté du 18 janvier 1951).
Sontag (Constant), 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Lomo (Raymond), 1er tour (arrêté du 19 septembre 1951).
Mauger (André), 1er tour (arrêté du 12 novembre 1951).
Basin (Jean), 1er tour (arrêté du 12 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs du Mans, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Lenoble (Constant), 1er tour (arrêté du 20 octobre 1949).
Louédec (Pierre), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Rannou (Jean), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Porhel (Pierre), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Volant (Jean-Marie), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Dilasser (Théophile), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Mulot (Roger), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Moncelot (Georges), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Cahoreau (Pierre), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Brosset (Robert), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Chevereau (Georges), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Maupoint (Louis), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Fouquereau (Roger), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Mottier (Roger), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Vezin (Georges), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Gilbert (Paul), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
La Sablaire (Fernand), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Barbe (Maurice), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Richefeu (Daniel), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Boisgontier (André), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Robert (Albert), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Maillery (Raymond), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Zaouali (Benour), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Labelle (Albert), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Lambert (Alexandre), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Neveu (Alphonse), 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Alaphilippe (Henri), 1er tour (arrêté du 6 février 1951).
Pelletier (Emile), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Millepied (Georges), 1er tour (arrêté du 15 juin 1952).
Cornille (Aimable), 1er tour (arrêté du 15 juillet 1952).
Allezy (Georges), 1er tour (arrêté du 15 juillet 1952).
Bocquillon (Marcel), 1er tour (arrêté du 15 juillet 1952).
Gouy (Alphonse), 1er tour (arrêté du 15 juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Lille, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés inscrits pour cet emploi:

Baelen (Marcel), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Vancauteren (Joseph), 1er tour (arrêté du 5 mai 1950).
Baert (Georges), 1er tour (arrêté du 5 juillet 1950).
Balcaen (Pierre), 1er tour (arrêté du 5 juillet 1950).
Laden (Georges), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Mauran (Marc), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Raud (Honoré), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Perotto (Laurent), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Delepierre (Sylvère), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Quenehen (Gabriel), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Planque (Anatole), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Balet (Lucien), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Guilly (André), 1er tour (arrêté du 1er août 1950).
Fardel (Roger), 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Mosser (Robert), 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Lyon, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administratioin publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre, ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Rouvet (Georges), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Janin (André), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Vinuales (Emmanuel), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Guerineaud (René), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Jacques (Raymond), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Dabe (Roger), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Bertojo (Vincent), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Barrère (Joseph), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Souchère (Louis), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Nadal (Jean), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Bonneau (Joseph), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Dudouble (René), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Brouillet (Raoul), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Raybaut (Honoré), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Pascaud (Pierre), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Soulagnet (Jean), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Marie (Marceau), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Buisson (Raymond), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Mercier (Joseph), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Fleutret (Gilbert), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Rochet (Gaston), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Demaison (Joseph), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Fayolle (Joseph), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Bauville (Pierre), 1er tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Frochot (Maurice), 1er tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Foulatier (Hubert), 1er tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Lorinet (Edouard), 1er tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Blaison (Marcel), 1er tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Billotet (André), 1er tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Ciani (Joseph), 1er tour (arrêté du 9 février 1951).

Sahuc (Victorien), 1er tour (arrêté du 9 février 1951).
Salanon (Jean-Pierre), 1er tour (arrêté du 9 février 1951).
Bussière (Albert), 1er tour (arrêté du 9 février 1951).
Gravière (Marius), 1er tour (arrêté du 9 février 1951).
Parisot (Robert), 1er tour (arrêté du 27 février 1951).
Aufrère (Henri), 1er tour (arrêté du 16 août 1951).
Grisard (Jean), 1er tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Baudet (Lucien), 1er tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Defaye (René), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Galy (Alexandre), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Baric (Noël), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Brun (Victor), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Robert (René), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Schliquet (René), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Duret (Emile), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Dupuch (Doris), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Caget (Robert), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Clavelet (Georges), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Furet (Raymond), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Meriano (Joseph), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Clément (Henri), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Martinelli (Jacques), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Baty (Lucien), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Cioli (Joseph), 1er tour (arrêté du 15 juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Marseille, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Chialvo (Louis), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Blanc (Henri), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
André (Pierre), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Fratacci (Mathieu), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Giacobetti (Antoine), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Casse (Victor), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
D'Onofrio (Pascal), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Limon (Francis), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Seccia (Michel), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Autran (Alexandre), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Monti (Louis), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Salles (Gustave), 1er tour (arrêté du 10 mai 1950).
Perelli (René), 1er tour (7 juin 1950).
Bonnin (Alphonse), 1er tour (arrêté du 1er février 1951).
Bartoletti (Louis), 1er tour (arrêté du 1er février 1951).
Juvigny (Maurice), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Regoli (Alexandre), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Pagny (Raoul), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Benaddi (Joseph), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Gasparini (Gaston), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Melliand (Lucien), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Gardella (Ange), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).
Alberto (Auguste), 1er tour (arrêté du 1er mai 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Metz, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Nivelle (Marius), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Dufbery (Georges), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Nancy, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Chouleur (Albert), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Riquet Marcel), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Masson (Roland), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Durand (Henri), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Weber (Jean), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Clement (René), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Schuh (Raymond), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Driffort (René), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Humbert (Raymond), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Jean (André), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Martin (Auguste), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Canton Pinot (René), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).
Marchal (Marcel), 1er tour (arrêté du 5 juin 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Nantes, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Naturel (Aimé), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Kerdiles (Francis), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Roue (Jean), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Rosnarho (Thuriau), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Malgorn (Alain), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Daniel (Pierre), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Prigent (Pierre), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Guezennec (Yves), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Fagot (Joseph), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Croguennec (Joseph), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Gueguen (Emile), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Santerre (René), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Spagnol (Jean), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Cloarec (François), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Sibiril (Jean), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Dulou (Jean-Pierre), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Manach (Jean), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Le Gall (Jean-Marie), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Barranger (François), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Beuzit (Hervé), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Simon (Louis), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Gallou (Pierre), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Flammer (Marcel), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Viaud (Jules), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Le Guevel (François), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Arnaudin (René), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Prigent (Francis), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Carbonnet (Pierre), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Bidaud (Jean-Baptiste), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Robin (René), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Ripoche (Eugène), 1er tour (arrêté du 7 juillet 1950).
Perrot (Guillaume), 1er tour (arrêté du 4 août 1950).
Le Goff (Etienne), 1er tour (arrêté du 9 novembre 1950).
Pouliquen (Jean), 1er tour (arrêté du 9 novembre 1950).
Laffargue (Maurice), 1er tour (arrêté du 27 février 1951).
Delorme (Raoul), 1er tour (arrêté du 27 février 1951).
Tisaire (Joseph), 1er tour (arrêté du 20 mars 1951).
Bielle (René), 1er tour (arrêté du 16 août 1951).
Vergnaud (Henri), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Gibert (Roger), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951.
Boisseau (Henri), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Ciceron (Georges), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Sergent (Pierre), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Hurteaud (Emile), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Blanquet (René), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Lemoigne (François), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Le Blanc (Roger), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Carzo (François), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Capitaine (Hervé), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Garzena (Louis), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Guerin (Pierre), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Sore (Jacques), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Lochou (Emile), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Fontes (Roland), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Carbonnel (Jean), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Schneider (Georges), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Wadoux (Roger), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Soucillebou (Jean), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Labrouillère (William), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Frelin (Fernand), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Gasparini (Gaston), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Cavalli (Alfred), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Rossignol (Henri), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Rodde (Joseph), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Sabbatini (Ideimino), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Soule (René), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Favard (Georges), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Plassart (Yves), 1er tour (arrêté du 1er mars 1952).
Faucon-Dumont (Prosper), 1er tour (arrêté du 1er mars 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs d'Orléans, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1917 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Nespoux (Raymond), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Laine (Jean), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Mulon (Marcel), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Laporte (Guy), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).

L'Inca (Joseph), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Boulard (Abel), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Maître (Félix), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Berthelot (Robert), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Bazyr (Maurice), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Dumas (Charles), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Marais (Marc), 1er tour (arrêté du 13 février 1951).
Blasco (Justin), 1er tour (arrêté du 9 mars 1951).
Bertholet (Raoul), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Galopin (Maurice), 1er tour (arrêté du 15 avril 1952).
Benquet (René), 1er tour (arrêté du 15 juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Pantin, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi;

Poyet (François), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Danielou (François), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Renard (René), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Kervern (Joseph), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Levieux (Pierre), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Goyer (Henri), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Barou (Marcel), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Treguier (Emile), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Breton (François), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Benoit (Emile), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Labarche (Robert), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Guyomard (Louis), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Vilel (Marcel), 1er tour (arrêté du 2 juin 1950).
Brcelle (Marcel), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Nucera (Claude), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Tanguy (Pierre), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Tonet (François), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Pourtier (Jean), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Mercier (Marcel), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Reau (Pierre), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Theveau (René), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Chevanne (René), 1er tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Kaiser (Marceau), 1er tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Faucon (Lucien), 1er tour (arrêté du 15 novembre 1951).
Courel (Bernard), 1er tour (arrêté du 15 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Riom, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés inscrits pour cet emploi:

Boissat (Marcel), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Martinez (François), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Laroux (Albert), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Mary (Charles), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Bourbonnais (Marcel), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Borrot (Pierre), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Batifoulier (Adrien), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Rimbert (Michel), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Hassan (René), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Fauconnet (J.-B.), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Rossignol (Marcel), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Mue (Roland), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Deluc (Pierre), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Lescuré (Gaston), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Lespagnolle (Joseph), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Provenchère (Jean), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Serange (Marcel), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Martin (Edmond), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Pelleras (J.-B.), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Legay (Antoine), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Girard (Gabriel), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Rhodes (Georges), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Juy (Victor), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Bouron (Louis), 1er tour (arrêté du 11 mai 1950).
Fontanier (Raymond), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Charpentier (Marcel), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Thery (Aimé), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Falchi (Toussaint), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Rabillard (Gérard), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Louret (Louis), 1er tour (arrêté du 1er octobre 1951).
Brunet (Auguste), 1er tour (arrêté du 15 mars 1953).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier à la manufacture des tabacs de Strasbourg, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'invalide de guerre ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Michel (Jean-Jacques), 1er tour (arrêté du 9 novembre 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Tonneins, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi ;

Crouzet (Pierre), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Larroche (Robert), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Lagou (Auguste), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Combes (Robert), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Daunis (André), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Doumax (Franck), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Dubourdieu (Georges), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Dallies (Etienne), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Baillet (Eloi), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Cauteron (Pierre), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Casse (Pierre), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Bernard (Fernand), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Fourestie (Robert), 1er tour (arrêté du 4 mai 1950).
Maurin (Pierre), 1er tour (arrêté du 18 janvier 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des tabacs de Toulouse, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi ;

Paris (Jean), 1er tour (arrêté du 8 juin 1950).
Bartalini (Jean), 1er tour (arrêté du 8 juin 1950).
Montlaur (Julien), 1er tour (arrêté du 8 juin 1950).
Roussel (Cyprien), 1er tour (arrêté du 8 juin 1950).
Duthil (Maurice), 1er tour (arrêté du 8 juin 1950).
Hilbrandt (Gustave), 1er tour (arrêté du 8 juin 1950).
Vecchiuti (Joseph), 1er tour (arrêté du 20 octobre 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi ;

Huet (Maurice), 1er tour (arrêté du 13 juin 1950).
Guillet (Robert), 1er tour (arrêté du 13 juin 1950).
Peltier (Robert), 1er tour (arrêté du 13 juin 1950).
Stoeckli (Charles), 1er tour (arrêté du 13 juin 1950).
Bertorello (François), 1er tour (arrêté du 13 juin 1950).
Brissy (Justin), 1er tour (arrêté du 13 juin 1950).
Agard (Félix), 1er tour (arrêté du 15 juin 1952).
Zerubia (Jean-Baptiste), 1er tour (arrêté du 1er juillet 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi;

Barbier (Victor), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Duban (Marcel), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Lorans (René), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Dauvergne (Raymond), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Charbonneau (Robert), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Merer (Joseph), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Negri (Jean), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Jeantet (Edmond), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Janvier (René), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Grun (Willy), 1er tour (arrêté du 14 novembre 1950).
Richard (Maurice), 1er tour (arrêté du 14 novembre 1950).

Mougin (Marie-Joseph), 1er tour (arrêté du 14 novembre 1950).
Gadrez (Léon), 1er tour (arrêté du 16 août 1951).
Jouvet (Robert), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Challoux (Abel), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Boucaux (Pierre), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Castanet (Maurice), 1er tour (arrêté du 15 avril 1952).
Kaision (André), 1er tour (arrêté du 15 avril 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Bordeaux, en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Vacquier (Raymond), 1er tour (arrêté du 21 avril 1950).
Lavie (Jean), 1er tour (arrêté du 21 avril 1950).
Pendrisat (René), 1er tour (arrêté du 21 avril 1950).
Betbeder (Julien), 1er tour (arrêté du 21 avril 1950).
Chouc (Alexandre), 1er tour (arrêté du 21 avril 1950).
Lebrère (Jean), 1er tour (arrêté du 14 novembre 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Mâcon, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Constant (André), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Pechard (René), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Foussadier (Henri), 1er tour (arrêté du 15 mai 1950).
Pobel (Prosper), 1er tour (arrêté du 6 octobre 1950).
Manin (Philibert), 1er tour (arrêté du 15 mars 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture des allumettes de Marseille, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Berardi (Jean), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Angelini (Donat), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Frizzi (Angel), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Guastalli (Pierre), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Sarracani (Fernand), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Sanchez (José), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Tomasi (Antoine), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Remorini (Aladino), 1er tour (arrêté du 22 juin 1950).
Sanna (Roger), 1er tour (arrêté du 24 novembre 1950).
Rouchier (Etienne), 1er tour (arrêté du 1er février 1951).
Plumet (Henri), 1er tour (arrêté du 27 février 1951).
Carlon (Augustin), 1er tour (arrêté du 15 novembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Saintines, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Marin (Maurice), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Jullien (Paul), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Lefèvre (Jules), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Luc (Gabriel), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Alexandre (Maurice), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Caffin (Didier), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Perriot (Louis), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Chanet (Albert), 1er tour (arrêté 23 août 1950).
Marin (Emile), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Frasier (Jean), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Letrillard (Raymond), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Escalle (Pierre), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Sarthou (Emile), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Fomproix (Marc), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Minvielle (Gabriel), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Boyer (Robert), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Brun (Charles), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Ferro (Pierre), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Bourgeois (Adolphe), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Le Roux (François), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Jaubert (Georges), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Granereau (Fernand), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Chevalier (Marcel), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Messager (Jean), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Thos (François), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Etchebarne (Louis), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Etienne (Maurice), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Gourgues (Marcel), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Labranle (Max), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Le Bras (Albert), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Boudeseul (Maurice), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Milleron (Marcel), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Vallee (Modéran), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Semonsut (Pierre), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Darchis (Jean), 1er tour (arrêté du 23 août 1950).
Chollet (Isidore), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Morel (Adrien), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Alexandre (André), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Landat (Maurice), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Legrand (Louis), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Thieux (Hen-i), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Blangy (Hoche), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Luizin (Gaston), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Dhoury (Marcel), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Choron (Camille), 1er tour (arrêté du 2 novembre 1950).
Dugrosprez (Germain), 1er tour (arrêté du 1er février 1951).
Picart (Etienne), 1er tour (arrêté du 6 avril 1951).
Debray (René), 1er tour (arrêté du 6 avril 1951).
Henaut (Maurice), 1er tour (arrêté du 1er septembre 1951).
Van Wellezen (Maurice), 1er tour (arrêté du 1er septembre 1951)
Mion (Pierre), 1er tour (arrêté du 15 septembre 1951).
Foret (Georges), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Boff (Charles), 1er tour (arrêté du 1er décembre 1951).
Romain (Gabriel), 1er tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Tanguy (Yves), 1er tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Claus (André), 1er tour (arrêté du 15 décembre 1951).
Gac (François), 1er tour (arrêté du 15 décembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Metz-devant-les-Ponts en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Malhomme (Marcel), 1er tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Briot (Gustave), 1er tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Pinemaille (Jean), 1er tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Streiff (Edouard), 1er tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Engel (Charles), 1er tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Mithouard (Maurice), 1er tour (arrêté du 20 juillet 1950).
Simothe (Paul), 1er tour (arrêté du 20 juillet 1950).
March (Adolphe), 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Auburtin (Emile), 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Castille (Auguste), 1er tour (arrêté du 20 novembre 1950).
Monnier (Louis), 1er tour (arrêté du 15 juin 1952).
Schneider (René), 1er tour (arrêté du 15 juin 1952).
Ries (Lucien), 1er tour (arrêté du 15 juin 1952).
Tahon (Léon), 1er tour (arrêté du 15 juin 1952).
Idesheim (Marcel), 1er tour (arrêté du 15 juin 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers à la manufacture d'allumettes de Trélazé, en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Lamanda (François), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Barthe (Jean), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Boulain (Marcel), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Courant (Louis), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Joulain (Pierre), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Michel (Lucien), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Raveneau (Marcel), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Repussard (Léon), 1er tour (arrêté du 16 mai 1950).
Bouchaïb ben Ahmed, 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Bureau (Edouard), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Flaire (Benoît), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Steunou (Georges), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Mossion (Moïse), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Delaunes (Jean), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Belzy-Raly (Henri), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Bordais (Robert), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).
Montalta (Paul), 1er tour (arrêté du 22 mai 1950).

Bregeon (Lucien), 1er tour (arrêté du 7 février 1951).
Molinari (Albert), 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Arluso (Auguste), 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Cantarel (Gabriel), 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Tachoires (Edmond), 1er tour (arrêté du 29 mars 1951).
Fortun (André), 1er tour (arrêté du 1er mai 1951).
Mangin (Germain), 1er tour (arrêté du 1er mai 1951).
Pelletier (Henri), 1er tour (arrêté du 23 mai 1951).
Gonthier (Aimé), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Brevet (Gustave), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Duris (Eugène), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Quily (Francis), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Belleuvre (André), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Martin (André), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Berger (André), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Michon (Robert), 1er tour (arrêté du 1er novembre 1951).
Poirier (Georges), 1er tour (arrêté du 15 mars 1952).
Onillon (Marcel), 1er tour (arrêté du 15 mars 1952).
Manseau (François), 1er tour (arrêté du 15 mars 1952).
De Clercq (Raymond), 1er tour (arrêté du 15 mars 1952).
Sauces (Joseph), 1er tour (arrêté du 15 mars 1952).
Poussin (Robert), 1er tour (arrêté du 15 juin 1952).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (ajusteurs) en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés inscrits pour cet emploi:

Lhomer (Adrien), 1er tour, manufacture de Nantes (arrêté du 7 février 1950).
Batard (André), 1er tour, manufacture de Nantes (arrêté du 7 février 1950).
Bourhis (Jean-Pierre), 1er tour, manufacture de Nantes (arrêté du 7 février 1950).
Roux (Georges), 1er tour, manufacture de Châteauroux (arrêté du 20 juillet 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (ajusteurs tourneurs) en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés inscrits pour cet emploi:

Le Thuaut (Roger), 1er tour, manufacture de Lyon (arrêté du 20 mars 1950).
Guenard (Charles), 1er tour, manufacture d'Aubervilliers (arrêté du 20 juillet 1950).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (chaudronniers, ferblantiers, zingueurs) en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés inscrits pour cet emploi:

Rodot (Paul), 1er tour, manufacture de Dijon (arrêté du 20 mars 1951).
Gauthier (André), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 1er septembre 1951).

Par arrêtés du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, ont été nommés ouvriers du cadre technique (menuisiers), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, les invalides de guerre ci-après désignés, inscrits pour cet emploi:

Simonet (Paul), 1er tour, manufacture de Châteauroux (arrêté du 23 juin 1949).
Bargain (Pierre), 1er tour, manufacture d'Issy (arrêté du 15 mars 1950).
Chazalnoël (René), 1er tour, manufacture de Limoges (arrêté du 20 octobre 1950).
Mongendre (Jacques), 1er tour, manufacture de Riom (arrêté du 15 juillet 1952).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (maçon-peintre), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'invalide de guerre ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Petit-Jean (Marcel), 1er tour, manufacture de Lyon (arrêté du 1er mars 1950).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (bourrelier), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'invalide de guerre ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Guenin (Lucien), 1er tour, manufacture de Marseille A (arrêté du 1er novembre 1951).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (chauffeur-machiniste), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'invalide de guerre ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Gueydon (Raoul), 1er tour, manufacture de Marseille A (arrêté du 13 juin 1950).

Par arrêté du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, a été nommé ouvrier du cadre technique (aiguiseur de scies), en exécution de la loi du 26 octobre 1916 et du décret du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'invalide de guerre ci-après désigné, inscrit pour cet emploi:

Raba (Jean), 1er tour, manufacture de Mâcon (arrêté du 20 octobre 1950).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du vendredi 28 novembre 1952.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de résolution de MM. Charret et Quinson (n° 3040) tendant à inviter le Gouvernement à prévoir un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur aux fonctionnaires retraités de 1939 à 1947. (N° 4556. — M. Quinson, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote de la proposition de loi (n° 1129) de M. Delalande, sénateur, tendant à conférer l'honorariat aux anciens membres des conseils de prud'hommes. (N° 4622. — Mme Francine Lefebvre, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Siefridt et plusieurs de ses collègues (n° 617) tendant à compléter l'article 127 *bis* de l'ordonnance du 19 octobre 1945 relatif à l'adaptation de la législation de la sécurité sociale à la situation des cadres; 2° de M. Gernez et plusieurs de ses collègues (n° 1059) tendant à ouvrir un nouveau et dernier délai pour le rachat des cotisations prévu par la loi n° 48-1307 du 23 août 1948 visant à adapter les législations de sécurité sociale à la situation des cadres; 3° de M. Jean Cayeux (n° 1092) tendant à la réouverture d'un nouveau délai pour le rachat des cotisations de sécurité sociale au profit des auteurs et compositeurs; 4° de M. Etienne Fajon et plusieurs de ses collègues (n° 1330) tendant à donner aux conjoints survivants des agents des cadres la possibilité d'effectuer dans un délai d'un an, à compter de la promulgation de la présente loi, les versements rétroactifs d'assurance vieillesse au lieu et place du *de cujus*; 5° de M. Duquesne et plusieurs de ses collègues (n° 2127) prorogeant le délai d'application de l'article 6 de la loi n° 48-1307 du 23 août 1948 tendant à adapter les législations de sécurité sociale à la situation des cadres; 6° de M. Médecin (n° 2659) tendant à ouvrir un nouveau délai pour le rachat des cotisations d'assurances sociales prévu par la loi n° 48-1307 du 23 août 1948 adaptant les législations de sécurité sociale à la situation des cadres (2e inscription). (Nos 2173, 2588, 4715. — M. Viatte, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote de la proposition de loi (n° 4610) de M. Francis Caillet et plusieurs de ses collègues tendant à fixer les modalités d'application de la loi du 21 juin 1936 sur la semaine de quarante heures dans les commerces de détail de marchandises autres que les denrées alimentaires. (N° 4811. — M. Robert Coutant, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Suite de la discussion des propositions de loi: 1° de M. Louis Rollin et plusieurs de ses collègues (n° 165) ayant pour objet de modifier et de compléter la loi n° 51-18 du 5 janvier 1951 portant amnistie; 2° de MM. Isorni et de Saivre (n° 507) tendant à l'amnistie des faits dits de collaboration et à la suppression de l'indignité nationale; 3° de M. Peytel et plusieurs de ses collègues (n° 551 rectifié) portant: *a*) amnistie en faveur de certaines personnes poursuivies ou condamnées pour faits visés par les ordonnances des 18 novembre 1944, 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944; *b*) abrogation de l'article 18 de l'ordonnance du 21 avril 1944 prévoyant l'inéligibilité; *c*) revision de l'épuration administrative; 4° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues (n° 2418) tendant à modifier la loi du 5 janvier 1951 relative à l'amnistie; 5° de M. Tourné et plusieurs de ses collègues (n° 2631) tendant à accorder l'amnistie aux résistants; 6° de M. Jacques Debû-Bridel, sénateur (n° 715), tendant à accorder le bénéfice de l'amnistie: *a*) aux anciens combattants et anciens résistants de la guerre 1939-1945; *b*) aux travailleurs condamnés pour faits de grève; *c*) à certaines catégories de délinquants primaires. (N°s 3573-4001. — M. Duveau, rapporteur.)

A quinze heures. — 2e Séance publique

1. — Réponses des ministres aux dix questions orales suivantes:

I. — M. Gabriel Roucaute expose à M. le ministre de l'intérieur: *a*) que des communes du Gard — particulièrement celles de Cendras, Saint-Martin-de-Valgalgues, les Salles-du-Gardon — ont vu du fait de la construction de nouvelles cités ouvrières leur population augmentée en 1950-1951; *b*) que la non-réalisation du recensement de la population qui était prévu pour 1951 leur fait perdre le bénéfice d'une augmentation proportionnelle de la participation de l'Etat aux dépenses d'ordre général et celui de la répartition de 1.300 F par habitant de la taxe additionnelle au chiffre d'affaires et de la répartition du fonds commun de péréquation; *c*) qu'il y a lieu en même temps de considérer que cet accroissement de population entraîne une aggravation des charges communales. Il lui demande quelles mesures il envisage pour aider les collectivités à faire face à leurs besoins en leur accordant une répartition correspondante à leur population actuelle. (2e appel.)

II. — M. Pierre Souquès attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique) sur un certain nombre de décrets ou d'arrêtés (entre autres, ceux n° 52-7 du 3 janvier 1952, 9 février 1952, p. 1879 et 1880 du *Journal officiel* du 14 février 1952; n° 52-210 du 27 février 1952), qui ont pour objet d'accorder à diverses catégories de fonctionnaires des primes de rendement avec un rappel à compter du 1er janvier 1951. Il lui demande pour quelles raisons et en vertu de quels textes cette rétroactivité est appliquée et, en tout état de cause, s'il ne pense pas qu'en un moment où est proclamée la nécessité pour l'Etat de restreindre son train de vie, ces rappels d'indemnité, portant sur un an et plus, sont à la fois inopportuns et abusifs. (2e appel.)

III. — M. Joseph Denais demande à M. le président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, quelle restitution il compte opérer et sous quelle forme (titres d'emprunt futurs par exemple) aux Français que les Allemands ont dépouillés de leur or, qui peuvent en justifier par les reçus ayant servi de base aux réclamations ayant heureusement abouti à la restitution de 25 milliards d'or et qui, malgré leur indiscutable créance, n'ont reçu jusqu'à ce jour aucune indemnité. (2e appel.)

IV. — M. René Schmitt demande à M. le ministre de l'intérieur quelles mesures il entend prendre pour combler les lacunes de l'arrêté ministériel du 13 février 1952 modifiant l'arrêté du 19 novembre 1948. Cet arrêté en effet lèse les intérêts des chefs de bureau de villes de 10.000 à 20.000 habitants, dans lesquelles il n'existe aucun poste officiel de secrétaire général adjoint, fonction remplie habituellement par un chef de bureau. (2e appel.)

V. — M. de Tinguy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la présentation des statistiques en ce qui concerne la classification politique (délégués pour l'élection des conseillers de la République et municipalités par exemple). La classification sous la rubrique « indépendants » prête à confusion du fait que cette appellation correspond présentement à une formation politique. Il lui demande s'il envisage une classification particulière pour les intéressés n'appartenant à aucune formation politique et suggère à cet effet, la dénomination de « Ne se réclame d'aucun parti ». (2e appel.)

VI. — M. Deixonne attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les deux accords qui, selon plusieurs journaux (*Courrier de l'Ouest* du 17 mai 1952, *La Croix* du 5 juin 1952), auraient été passés entre l'Etat et l'évêque d'Angers. Il lui demande: 1° quel est le texte de l'accord concernant le palais épiscopal; par qui a-t-il été signé; quel est le prix de la location; 2° quel est le texte de l'accord concernant les tapisseries; sous quel régime juridique étaient-elles en 1906; qui en est le propriétaire depuis lors; dans quelles conditions doivent-elles être exposées dans la cathédrale à certaines époques de l'année; si c'est par location, à quel prix; 3° d'une façon générale, comment des pratiques concordataires lui paraissent pouvoir se concilier avec la loi de séparation des églises et de l'Etat. (2e appel.)

VII. — M. Barthélemy expose à M. le ministre des postes, télégraphes et téléphones qu'à la suite de la cession du réseau des câbles sous-marins de l'Afrique occidentale française à la compagnie des câbles Sud-Américains, l'administration des postes, télégraphes et téléphones a dégagé des cadres du réseau général des câbles sous-marins de l'Union française, créé par le décret n° 50-710 du 19 juin 1950, le personnel titulaire africain, récemment intégré dans le cadre d'opérateurs télégraphistes de ce réseau. Ce personnel se trouve ainsi mis à la retraite d'office. Parmi les agents ainsi dégagés des cadres certains n'ont pas trente-sept ans d'âge, et plus de dix-neuf de services. Tandis que ce personnel africain est ainsi brutalement et prématurément licencié, le personnel européen similaire a eu la possibilité de choisir entre le détachement à la compagnie concessionnaire et le détachement au service des transmissions coloniales du ministère de la France d'outre-mer. Il lui demande s'il ne serait pas possible de rapporter ces mesures de discrimination visant le seul personnel africain des câbles sous-marins et d'envisager son détachement soit à un service du ministère de la France d'outre-mer, soit à la compagnie des câbles sud-américains, ainsi qu'il a été fait pour le personnel européen.

VIII. — Mme Poinso-Chapuis appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique) sur les difficultés que rencontrent les fonctionnaires mariés pour obtenir une application satisfaisante des dispositions de la loi du 30 décembre 1921 dite « loi Roustan » et du décret d'application du 25 novembre 1923, qui ont prévu les conditions dans lesquelles les intéressés peuvent recevoir une affectation dans le même département. Elle lui signale qu'ayant déjà posé une question écrite à ce sujet, le 20 mai 1952, la réponse donnée le 12 juin 1952 ne fait prévoir aucune mesure nouvelle et n'envisage aucune tentative pour mettre bon ordre à la situation actuelle; elle lui demande les instructions qu'il a l'intention de donner afin que les différentes administrations se conforment effectivement aux dispositions des textes rappelés ci-dessus.

IX. — M. Charret signale à M. le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (information) que l'émission radiophonique du programme national intitulée « le coin des clients » et qui a lieu tous les soirs à vingt heures trente, se livre à des critiques véhémentes à l'adresse des commerçants de détail, les accusant même quelquefois d'être des voleurs. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour mettre un terme à ces propos calomnieux.

X. — M. Max Brusset s'étonne des lenteurs apportées par les services américains pour dédommager les victimes d'accidents provoqués par les militaires des troupes des Etats-Unis stationnées en France. Les dossiers font un circuit du lieu d'origine à Orléans, où se trouve le commandement des bases américaines en France, à l'état-major de l'O. T. A. N. de Fontainebleau ou à celui de Roquencourt, pour être acheminés ensuite à Washington, d'où leur retour est attendu durant des mois. Il demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il ne lui est pas possible de faire accélérer cette procédure pour que les intéressés soient indemnisés dans des délais raisonnables, surtout en cas de décès laissant des veuves et des orphelins, lorsque la faute est nettement imputable à l'auteur de l'accident.

2. — Suite de la discussion inscrite à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e Séance publique

Suite de la discussion inscrite à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 28 novembre 1952.

N° 4554. — Proposition de loi de M. Meck tendant à rajuster par un jeu de coefficients les rentes d'accident du travail fixées sous d'autres conditions économiques (renvoyée à la commission du travail).

N° 4807. — Rapport de M. André Monteil, au nom de la commission de la défense nationale, sur la proposition de résolution de M. René Schmitt tendant à inviter le Gouvernement à remettre en ordre les salaires des ouvriers de l'Etat conformément au décret du 22 mai 1951.

N° 4808. — Proposition de loi de M. Deixonne tendant à empêcher l'utilisation frauduleuse des largesses de l'Etat à l'enseignement privé (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 4810. — Rapport supplémentaire de M. Gazier, fait au nom de la commission du travail, sur la proposition de loi de M. Meck tendant à porter à trois ans la durée du mandat des membres des comités d'entreprise.

N° 4814. — Rapport de M. Bettencourt, fait au nom de la commission des territoires d'outre-mer, sur le projet de loi modifiant la loi du 1er mars 1950 portant suppression de la cour de justice de l'Indochine.

N° 4823. — Rapport de M. de Monsabert, fait au nom de la commission de la défense nationale, sur la proposition de loi de M. Marcel Ribère tendant à accorder un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires à l'occasion du 10e anniversaire de la rentrée en guerre de l'Afrique du Nord aux côtés des Alliés, le 8 novembre 1942.

N° 4875. — Avis transmis par M. le président de l'Assemblée de l'Union française: 1° sur le projet de loi portant additions et modifications à l'ordonnance du 5 mai 1945 instituant l'ordre national des pharmaciens et étendant aux territoires d'outre-mer et territoires sous tutelle l'application de la présente ordonnance ainsi modifiée; 2° sur le projet de loi portant extension aux territoires d'outre-mer et territoires sous tutelle de la loi validée et modifiée du 11 septembre 1941 sur l'exercice de la pharmacie.

N° 4878 (1). — Proposition de résolution de M. Marcel Cachin tendant à inviter le Gouvernement à accorder une avance de trésorerie de 150 millions à l'entreprise S.I.O.P. (ex-Rosengart), en vue d'en permettre la remise en activité et d'assurer du travail aux 1.400 ouvriers, employés et cadres aujourd'hui sans emploi (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 4886 (1). — Résolution adoptée par le Conseil de la République demandant à l'Assemblée nationale une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour formuler son avis sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à abroger l'article 1er de la loi du 3 février 1941 et à remettre en vigueur les articles 67 à 74 du code du vin pour assurer l'assainissement total du marché du vin (renvoyée à la commission des boissons).

(1) Tirage restreint.

Commission des finances.

3e séance du mercredi 26 novembre 1952.

Présents. — MM. Barangé (Charles), Bénard, Boisdé, Buriot, Corniglion-Molinier, Courant, Cristofol, Darou, David (Marcel), Denais (Joseph), Diethelm, Dorey, Faggianelli, Ferri (Pierre), Gabelle, Gosnat, Lamps, Leenhardt (Francis), Le Roy Ladurie, Massot, Mazier, Palewski (Jean-Paul), Pineau, Reynaud (Paul), Simonnet, de Tinguy.

1re séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Barangé (Charles), Bénard, Boisdé, Buriot, Corniglion-Molinier, Courant, Cristofol, Dagain, Darou, David (Marcel), Denais (Joseph), Diethelm, Dorey, Dupraz (Joannès), Faggianelli, Gabelle, Gozard (Gilles), Jacquet (Marc), Jules-Julien, Lamps, Leenhardt (Francis), Le Roy Ladurie, Massot, Mazier, Meunier (Pierre), Palewski (Jean-Paul), Pineau, Raffarin, Ramarony, Reynaud (Paul), Simonnet, de Tinguy, Vallon (Louis).

Suppléant. — M. Emile Hugues (de M. Gardey [Abel]).

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Dupuy (Marc), Febvay, Gaborit, Michaud (Louis) (Vendée), Ramarony, Salvre (de), Schmitt (René) (Manche), Siefridt, Signor.

Excusés. — MM. Defferre, Guilton (Jean).

Suppléant. — M. Guislain (de M. Reeb).

Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions.

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Ballanger (Robert), Billat, Bruyneel, Coste-Floret (Paul) (Hérault), Defos du Rau, Delachenal, Dronne, Gaillemin, Genton, Girard, Grimaud (Henri), Grimaud (Maurice) (Loire-Inférieure), Guille, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Lejeune (Max), Mazuez (Pierre-Fernand), Mignot, Minjoz, Moro Giafferri (de), Préiot.

Excusé. — M. Edouard Bonnefous.

Suppléants. — MM. Boscary-Monsservin (de M. Delbez), Commentry (de M. Gaumont), Draveny (de M. Gérard Jaquet), Dufour (de M. Demusois), Dupuy (de M. Villon), Durroux (de M. Métayer), Fouyet (de M. Delmotte), Lambert (de M. André Mercier), Le Sciellour (de M. Ouedraogo Mamadou), Mancey (de M. de Chambrun), Mondon (de M. Barrachin), de Montgolfier (de M. Plantevin), Pinvidic (de M. Frugier), Roucaute (de M. Jacques Duclos), René Schmitt (de M. Dejean), Serafini (de M. Soustelle), Thuriet (de M. Bardon).

Commission des immunités parlementaires.

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Boscary-Monsservin, Coudert, Crouzier, Félice (de), Gaillemin, Grousseaud, Mazuez (Pierre-Fernand), Montgolfier (de), Pierrard, Pronteau, Secrétain, Tourné.

Suppléants. — MM. de Léotard (de M. Genton), Molinatti (de M. Flandin).

Convocations de commissions.

La commission des boissons se réunira le vendredi 28 novembre 1952, à dix heures (local de la commission n° 232):

Examen d'une demande de prolongation du délai imparti au Conseil de la République pour donner son avis sur la proposition de loi (nos 3917 et 4092) de M. Paul Coste-Floret tendant à abroger l'article 1er de la loi du 3 février 1941 et à remettre en vigueur les articles 67 à 74 du code du vin pour assurer l'assainissement total du marché du vin.

La commission de l'intérieur se réunira le vendredi 28 novembre 1952, à dix heures (local de la commission n° 207):

Rapport de M. Dejean sur le rapport repris et les propositions de loi (nos 2008, 712 et 1767) de M. Léo Hamon et de M. Restat, sénateurs, relatifs à la réforme des finances locales.

La commission de la justice et de législation se réunira le vendredi 28 novembre 1952, à quatorze heures (local de la commission n° 250):

I. — Audition de MM. Martineau-Déplat, garde des sceaux, ministre de la justice; Jean-Moreau, secrétaire d'Etat au budget, et Guy Petit, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, sur les articles 14 et 15 du rapport de M. Duveau concernant les propositions de loi relatives à l'amnistie.

II. — Examen des amendements aux articles 14 et 15 du rapport de M. Duveau.

La commission des pensions se réunira le vendredi 28 novembre 1952, à quinze heures (local de la commission n° 266):

Suite de l'examen du budget des anciens combattants.

Annulation de convocation.

La réunion de la commission de l'agriculture prévue pour le vendredi 28 novembre 1952, à dix heures, est reportée au mardi 2 décembre 1952, à seize heures (local de la commission n° 232):

Avis de M. Boscary-Monsservin sur le projet de loi de finances.

Réunions de commissions du vendredi 28 novembre 1952.

Commission des boissons, à dix heures. — Local n° 232.

Commission de l'intérieur, à dix heures. — Local n° 207.

Commission de la justice et de législation, à quatorze heures. — Local n° 250.

Commission des pensions, à quinze heures. — Local n° 266.

Commission de la presse, à dix heures. — Local n° 230.

Commission de la production industrielle, à dix heures quarante-cinq. — Local n° 264.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à onze heures. — Local n° 208.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du mardi 2 décembre 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Litaise demande à M. le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique): 1° si l'article 175 du code pénal « interdisant aux fonctionnaires et agents des administrations publiques, retraités, démissionnaires, destitués, révoqués ou placés en position de disponibilité, de se mettre avant l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la cessation de leurs fonctions au service d'une entreprise privée, précédemment soumise à leur surveillance ou à leur contrôle », n'est pas rendu caduc par les articles 8, 136 et 137 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, articles visant les mêmes interdictions tout en prévoyant de larges dérogations et atténuations; 2° quelles ont été les

applications de ces textes au cours des cinq dernières années; 2° quelle devrait être l'attitude de l'administration à l'égard: *a*) d'un inspecteur des finances, directeur d'un grand service de l'économie nationale, qui entrerait dès la cessation de ses fonctions publiques au service d'une entreprise privée se livrant habituellement à des opérations de commerce avec l'étranger; *b*) d'un fonctionnaire, contractuel ou non, du ministère des affaires économiques, qui se démettrait de sa charge pour prendre la direction commerciale d'une société d'importation et d'exportation, et ferait état de ses anciennes fonctions dans ses offres de service à la clientèle. (N° 348.)

II. — M. Voure'h demande à M. le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique) pour quelles raisons l'article 7 de la loi de finances n° 51-1509 du 31 décembre 1951 n'a reconduit l'application de la loi du 7 juin 1951 qu'aux seuls fonctionnaires titulaires sans faire mention des autres agents, et s'il entend réparer cette erreur dans la loi de finances de 1953. (N° 352.)

III. — M. Auberger signale à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale que les services du budget et de la comptabilité de son ministère réclament à de nombreux cultivateurs qui ont utilisé de la main-d'œuvre « prisonniers de guerre de l'Axe », entre les années 1946 et 1948, des indemnités qui « seraient dues à l'Etat à titre de compensation pour l'emploi de prisonniers de guerre »; s'étonne que lesdites indemnités soient réclamées aux employeurs plus de cinq années après la cessation d'utilisation de ladite main-d'œuvre, cependant que les intéressés n'ont jamais été informés et que les sommes qui sont réclamées équivalent à un supplément de payement à des prix primitivement fixés et nettement établis; demande qu'il soit sursis à toutes poursuites dont sont menacés les cultivateurs intéressés et sollicite de M. le ministre du travail et de la sécurité sociale l'application de mesures qui régleront rapidement et définitivement cette regrettable situation. (N° 349.)

IV. — M. Léo Hamon demande à M. le ministre des affaires étrangères de vouloir bien exposer les démarches qu'il compte entreprendre, la France étant chargée de la représentation internationale de l'Etat sarrois: 1° pour relever par les voies appropriées l'acte du Parlement fédéral de Bonn, constitutif d'une ingérance caractérisée dans les affaires intérieures d'un pays étranger, par lequel le Bundestag a officiellement et publiquement provoqué au boycottage d'une consultation électorale en cours dans le territoire de la Sarre, en conformité de la Constitution; 2° pour porter à la connaissance de l'opinion publique française et internationale les pressions pratiquées par les autorités, la presse, la radiodiffusion et diverses formations politiques allemandes sur le corps électoral sarrois, notamment en tentant de paralyser la garantie démocratique du secret du vote. (N° 350.)

V. — M. Champeix demande à M. le ministre de l'éducation nationale quelles mesures et quel délai il envisage pour obtenir formellement de son collègue de la reconstruction et de l'urbanisme, l'inscription au plan de priorité nationale de reconstruction, du projet de reconstruction de l'école normale de Tulle détruite par acte de guerre. (N° 351.)

2. — Discussion de la proposition de loi, déposée au Conseil de la République, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la procédure prud'homale. (N°s 785, année 1951, 380 et 573, année 1952. — M. Abel-Durand, rapporteur; et n° , année 1952. — Avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et des chambres de métiers. (N°s 761, année 1951, 530 et 575, année 1952. — M. Méric, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Finances et affaires économiques. — II: Services financiers). (N°s 505 et 546, année 1952. — M. Pauly, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Travaux publics, transports et tourisme. — III: Marine marchande). (N°s 560 et 578, année 1952. — M. Courrière, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Méric, Assaillit et des membres du groupe socialiste et apparentés tendant à inviter le Gouvernement à promulguer sans retard le règlement d'administration publique prévu par la loi n° 52-332 du 25 mars 1952 relative aux entreprises de crédit différé. (N°s 468 et 581, année 1952. — M. Delalande, rapporteur.)

Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Bordeneuve, Canivez, Delalande, Lamousse, Lasbagne, Lelant, de Maupeou, Maurice (Georges), Morel (Charles), Primet, Séné, Southon.

Excusés. — MM. Bertaud, Descomps (Paul-Emile), Estève, Lacaze (Jean), Manent (Gaston), Monichon, Pajot (Hubert).

Suppléants. — Mme Mireille Dumont (de M. Berlioz), MM. Restat (de M. Cayrou), Auberger (de M. Laffargue), Chapalain (de M. Olivier).

Commission des finances.

1re *séance du jeudi 27 novembre 1952.*

Présents. — MM. Alric, Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Bousch, Chapalain, Coudé du Foresto, Courrière, Fléchet, Laffargue (Georges), Emilien Lieutaud, Litaise, Marrane (Georges), Jacques Masteau, Pellenc, Rogier, Sclafer.

Excusés. — MM. Maroger, Roubert (Alex), Saller.

Suppléants. — MM. Auberger (de M. Lamarque), Lelant (de M. Armengaud), Charles Morel (de M. Boutemy), Roux (de M. Minvielle), Voyant (de M. Walcker).

2e *séance du jeudi 27 novembre 1952.*

Présents. — MM. Alric, Armengaud, Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Bousch, Boutemy, Chapalain, Courrière, Debû-Bridel (Jacques), Laffargue (Georges), Litaise, Jacques Masteau, de Montalembert, Pauly, Pellenc, Rogier, Sclafer.

Excusés. — MM. Maroger, Roubert (Alex).

Suppléants. — MM. Lelant (de M. Fléchet), Alain Poher (de M. Coudé du Foresto), Primet (de M. Marrane).

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Bonnefous (Raymond), Bozzi, Champeix, Deutschmann, Enjalbert, Franck-Chanie, Gay (Etienne), Le Basser, L'Huillier (Waldeck), Lodéon, Madhi (Abdallah), Marrane (Georges), Muscatelli, Restat, Schwartz, Verdeille.

Excusés. — MM. Assaillit, Bernard (Georges), Debrieu, Jacques Gadoin.

Commission de la marine et des pêches.

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Abel-Durand, Denvers, Mlle Dumont (Mireille), MM. Jézéquel, Lachèvre, Le Bot, Léonetti, Milh, Satineau, Symphor, Voure'h.

Excusés. — MM. Boudinot, Claireaux, Lamarque, Le Digabel, Razac, Tellier.

Délégué. — M. Lachèvre (par M. Houdet).

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Aubert, Barré (Henri), Bouquerel, Boutonnat, Brunhes (Julien), Chevallier (Paul), Dubois (René), Dutoit, Fleury (Pierre), Laingo (Ralijaona), Lodéon, Masson (Hippolyte), de Menditte, Pinton.

Excusés. — MM. Bels, Bertaud, Glauque.

Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression).

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Gatuing, Jézéquel, de Montullé, de Pontbriand, Rotinat, Yver (Michel).

Commission de la production industrielle.

Séance du jeudi 27 novembre 1952.

Présents. — MM. Bousch, Calonne (Nestor), Coudé du Foresto, Gautier (Julien), Grégory, Alexis Jaubert, de Lachomette, Longchambon, Noval, Piales, Pinchard (Raymond), Vanrullen.

Excusés. — MM. Armengaud, Ferrant, Radius, Tharradin, Villoutreys (de).

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 2 décembre 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de: *a*) la proposition de M. Jean Scelles, Mlle Le Ber, MM. Borrey, Catrice, le général Delmas, Griaule, Laurent-Eynac, René Moreux, Randretsa, Schmitt, tendant à inviter le Gouvernement à développer l'aviation légère, sportive et sanitaire dans l'Union française; *b*) la proposition de MM. le général Plagne, Abdesselam, d'Arboussier, Borrey, Cianfarani, Darlan, Hazoumé, Léon, Nignan tendant à amplifier en faveur de l'Union française les moyens du service de l'aviation légère et sportive. (N°s 52, 71, année 1951; 296 et 401, année 1952. — M. Castex, rapporteur; n° 401, année 1952. — Avis de la commission de la défense de l'Union française. — M. Castex, rapporteur. — Avis de la commission des affaires sociales. — M. Borrey, rapporteur.)

2. — Discussion de: *a*) la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Lassalle-Séré, sénateur, concernant la suppression du conseil privé des Etablissements français de l'Océanie; *b*) la proposition de M. Gaignard, tendant à inviter le Gouvernement de la République française à supprimer les conseils privés existant outre-mer, ainsi que les conseils de gouvernement existant auprès des gouvernements généraux de Madagascar, d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française. (N°s 95, 71 et 406, année 1952. — M. Roulleaux-Dugage, rapporteur. — Avis de la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales. — M. Pialoux, rapporteur.)

3. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, rendant obligatoire la publication au *Journal officiel* des Etablissements français de l'Océanie des déclarations devant être effectuées au registre du commerce. (N°s 332 et 429, année 1952. — M. Pialoux, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de M. Jean Scelles, tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi complétant l'article 60 de la loi de finances pour l'exercice 1952. (N°s 284 et 431, année 1952. — M. Fontanet, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi approuvant les comptes définitifs du budget général de Madagascar et dépendances et du budget annexe des chemins de fer, pour les exercices 1946, 1947 et 1948. (N°s 371 et 430, année 1952. — M. Nguyen Trung Vinh, rapporteur.)

6. — Discussion des conclusions de la commission d'instruction sur l'élection de M. Durand-Teyssier par l'Assemblée nationale. (N°s 411, année 1952. — M. Galimand, rapporteur.)

7. — Discussion des conclusions de la commission d'instruction sur l'élection de M. Marceau Dupuy par l'Assemblée nationale. (N° 413, année 1952. — M. Galimand, rapporteur.)

(Les discussions sur les conclusions de la commission d'instruction, respectivement sur l'élection de M. Durand-Teyssier et sur celle de M. Marceau Dupuy, seront obligatoirement appelées à seize heures.)

Commission des affaires financières.

Séance du mercredi 26 novembre 1952.

Présents. — MM. Antonini, Avinin, Cazelles, Delmas (Louis), Fontanet, Galmand, Léger, Mademba (Racine), Reverbori, Schleiter, Schmitt.

Excusés — MM. Bème, Pann Yung.

Suppléants. — MM. Antonini (de M. Ribéra), Avinin (de M. Bancurel), Cazelles (de M. Ebédé), Delmas (de M. Dusseaulx), Galimand (de M. Roy), Léger (de M. Peretti), Mademba (Racine) (de M. Diop Babakar), Schleiter (de M. Loste).

Commission de l'agriculture, élevage, chasses, pêches et forêts

Séance du mercredi 26 novembre 1952.

Présents. — MM. Bélabed, de Bruchard, Cazelles, Dusseaulx, Giard, Guiter, Le Van Dinh, Mademba (Racine), Menguy, Monnet, Roulleaux-Dugage, Schock, Sérot, Tran Thien Vang, Viniger.

Suppléants. — M. de Bruchard (de M. Durand-Teyssier), M. Cazelles (de M. Gueye Momar Djim), M. Dusseaulx (de M. Frey), M. Giard (de M. Rencurel), M. Guiter (de M. Lhuillier), M. Le Van Dinh (de M. Nguyen Khac Su), M. Monnet (de M. Kémajou), M. Roulleaux-Dugage (de M. Rocloré), M. Schock (de M. Le Brun Kéris).

Commission de politique générale.

Séance du mercredi 26 novembre 1952.

Présents. — MM. Charles-Cros, Coquart, Dadet, Fleury, Legentilhomme (général), Michaïet, Yaya Doumbia.

Excusés. — MM. Barbé, Boisdon, Bougenot, Boussenot, Bun Kinh, Cao Van Chieu, Chastenet, Coubèche, Diarra Tiémoko, Feix, Kaouza, Lapart, Laurent-Eynac, Mitterrand, Nguyen Huy Lai, Roulleaux-Dugage, Soppo Priso, Souvannavong Ourot, Troisgros.

Suppléants. — MM. Legentilhomme (de M. Périer), Fleury (de M. Bazé), Coquart (de M. Tétau), Vignes (de Mme Lefaucheux).

Convocations de commissions.

La commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer se réunira le mardi 2 décembre 1952, à dix heures trente (local n° 217):

I. — Demandes de voyage.

II. — Compte rendu du mandat de M. Charles-André Julien comme délégué de l'Assemblée de l'Union française à la commission pour l'éducation, la science et la culture auprès de l'U. N. E. S. C. O.

III. — Nouvel examen du rapport de M. Raphaël-Leygues sur la demande d'avis (n° 58, année 1952) relative à la concordance des diplômes délivrés par les grandes écoles d'Afrique occidentale française et par la métropole.

IV. — Eventuellement, projet de rapport de Mme Malroux sur la proposition (n° 215, année 1952) relative au nouveau plan de scolarisation pour l'Algérie.

V. — Nomination d'un nouveau rapporteur pour la proposition (n° 69, année 1952) relative à la restauration du château de Versailles.

VI. — Questions diverses.

La commission de la défense de l'Union française se réunira le mercredi 3 décembre 1952 à dix heures, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Examen du projet de rapport de M. le général Legentilhomme sur la proposition (n° 105, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement de la République, à l'occasion de la participation de la France à l'armée européenne, à préserver la faculté d'assurer éventuellement la défense de l'Union française au moyen, notamment, de forces distinctes de l'armée européenne, et, dans ce but, à compléter, conformément aux nécessités modernes, les dispositions de la loi du 7 juillet 1900 portant organisation de l'armée coloniale.

II. — Questions diverses.

La commission d'information se réunira le jeudi 4 décembre 1952, à dix heures, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Examen du rapport de M. Le Brun Kéris sur la proposition (n° 217, année 1952) tendant à obtenir que les Chroniques d'outre-mer, publiées par la Documentation française (éditions de la présidence du conseil), contiennent des renseignements relatifs à tous les pays d'outre-mer (départements d'outre-mer, Algérie, Tunisie, Maroc).

II. — Examen de la question du cinéma.

III. — Compte rendu par le président d'une démarche dont il a été chargé.

IV. — Questions diverses.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de chevaux à destination de l'Allemagne.

Les exportateurs sont informés de l'ouverture d'un contingent de 200 tonnes pour l'exportation, à destination de l'Allemagne, de peaux brutes de chevaux.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires sur formules modèle 02 et accompagnées des pièces indiquées ci-après, seront reçues par l'office des changes (1e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), dès l'insertion du présent avis au *Journal officiel* et jusqu'au 1er mars 1953, dernier délai.

Elles devront être accompagnées:

1° D'une copie de facture certifiée conforme, en double exemplaire;
2° D'une lettre de la Bundesstelle für den Warenverkehr der gewerblichen Wirtschaft Faehl. Gruppe Leder, Schuhe, Rauchwaren (X), attestant que l'exportation sollicitée est à imputer sur le contingent attribué à l'acheteur allemand.

Les prix de vente pourront être librement débattus entre les acheteurs allemands et les vendeurs français, mais devront être approuvés par la direction des industries diverses et des textiles, 42, rue La Boétie, Paris (8e).

Les demandes seront examinées par les services techniques compétents au fur et à mesure de leur réception par l'office des changes.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles, quinze jours au plus tard après l'expiration du délai de validité de leurs licences, des quantités réellement exportées.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination de l'Allemagne.

Les exportateurs sont informés de l'ouverture d'un contingent de 250 tonnes pour l'exportation, à destination de l'Allemagne, de peaux brutes de veaux.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires sur formules modèle 02 et accompagnées des pièces indiquées ci-après, seront reçues par l'office des changes (1e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), dès l'insertion du présent avis au *Journal officiel* et jusqu'au 1er mars 1953, dernier délai.

Elles devront être accompagnées:

1° D'une copie de facture certifiée conforme, en double exemplaire;
2° D'une lettre de la Bundesstelle für den Warenverkehr der gewerblichen Wirtschaft Faehl. Gruppe Leder, Schuhe, Rauchwaren (X), attestant que l'exportation sollicitée est à imputer sur le contingent attribué à l'acheteur allemand.

Les prix de vente pourront être librement débattus entre les acheteurs allemands et les vendeurs français, mais devront être approuvés par la direction des industries diverses et des textiles, 42, rue La Boétie, Paris (8e).

Les demandes seront examinées par les services techniques compétents au fur et à mesure de leur réception par l'office des changes.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles, quinze jours au plus tard après l'expiration du délai de validité de leurs licences, des quantités réellement exportées.

Avis aux importateurs de coton brut d'origine et de provenance du Pérou.

Les importateurs sont informés de l'ouverture d'un crédit, dans le cadre de l'accord de payement franco-péruvien, destiné à permettre l'importation de coton brut d'origine et en provenance du Pérou.

Les demandes de licences d'importation de coton brut péruvien devront être déposées, soit par le groupement d'importation et de répartition du coton, soit par les filateurs de coton brut, soit par les négociants agissant pour le compte desdits filateurs ou pour leur propre compte, auprès de l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à partir du huitième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Le montant de chaque licence sera fixé par le comité intersyndical de répartition du coton, suivant les règles de sous-répartition actuellement en vigueur.

Avis aux importateurs de soie grège originaire et en provenance d'Iran.

Les importateurs sont informés que le contingent de soie brute (cocons) et déchets de soie mis en répartition par l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 18 mai 1952 présente un reliquat disponible.

Contrairement aux indications de l'avis du 18 mai 1952 et par dérogation aux dispositions de l'article 3 du décret du 13 juillet 1949 publié au *Journal officiel* du 14 juillet 1949, le reliquat disponible sera désormais employé à la délivrance de licences d'importation de soie grège, sur demandes individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Les demandes, établies en six exemplaires sur formules A. C., devront être déposées à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à compter du huitième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Ministère des finances et des affaires économiques, ministère de l'industrie et du commerce et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Ethiopie.

Les importateurs sont informés de l'ouverture, au titre du plan d'achats 1952-1953, de contingents pour l'importation des produits originaires et en provenance d'Ethiopie repris ci-après.

Le règlement financier des importations réalisées dans le cadre de ce plan d'achats devra se faire exclusivement par l'intermédiaire de comptes étrangers éthiopiens en francs, selon les dispositions prévues par l'avis n° 481 de l'office des changes, publié au *Journal officiel* du 5 décembre 1950 et de l'avis n° 521 du 3 février 1952.

Les demandes de licences d'importation, qu'elles soient déposées par les groupements désignés ou par des importateurs privés, devront obligatoirement indiquer ce mode de règlement et être accompagnées d'une facture *pro forma*, en double exemplaire, portant la signature et le cachet du fournisseur éthiopien et précisant que le règlement des marchandises s'effectuera en francs au crédit d'un compte étranger éthiopien.

Les autres conditions dans lesquelles pourront être effectuées ces importations sont fixées ainsi qu'il suit:

TITRE Ier. — *Produits à importer par les groupements ou organismes assimilés.*

Numéro de poste.	
2	Céréales. — Office national interprofessionnel des céréales.
3	Graines oléagineuses. — Groupement national d'achat des produits oléagineux.
4	Peaux brutes. — Groupement d'importation et de répartition des cuirs et peaux bruts.

TITRE II. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur dépôt.*

Les demandes de licences d'importation, établies sur formules A. C. seront valablement reçues par l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à partir du dixième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Par dérogation aux dispositions de l'article 3 du décret du 13 juillet 1949, elles feront l'objet d'un examen au fur et à mesure de leur dépôt.

Numéro de poste.	
4	Café vert. — Les demandes devront indiquer la description exacte du café, le tonnage, le prix aux 50 kg fob, poids net d'embarquement, exprimé en francs français, le nom du vendeur, le délai d'embarquement (lequel ne devra pas dépasser deux mois à dater du jour de l'obtention de la licence).
5	Civette.
6	Cire d'abeilles.
7	Produits divers. — Le crédit affecté à ce poste est destiné au financement des importations de produits non repris nommément ci-dessus. Les licences seront délivrées après avis technique du ministère responsable et avec l'accord de la direction des relations extérieures du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Ministère des finances et des affaires économiques.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la quarante-quatrième tranche de la loterie nationale 1952 a eu lieu à Paris (Mutualité), le 26 novembre 1952, à 20 h. 30.

Les billets dont le numéro se termine par:

		Série A.	Série B.
7	gagnent.....	2.000 F.	2.000 F.
6	—	2 000 F.	2.000 F.
25	—	3.000 F.	5.000 F.
43	—	4.000 F.	6.000 F.
26	—	6.000 F.	8.000 F.
07	—	8.000 F.	10.000 F.
283	—	10.000 F.	15.000 F.
408	—	14.000 F.	20.000 F.
229	—	16.000 F.	25.000 F.
296	—	20.000 F.	30.000 F.
2.143	—	40.000 F.	60.000 F.
3.040	—	40 000 F.	60.000 F.
7.930	—	40.000 F.	60.000 F.
1.738	—	60.000 F.	80.000 F.
4.328	—	60.000 F.	80.000 F.
4.639	—	80 000 F.	100 000 F.
1.324	—	80.000 F.	100 000 F.
0.361	—	100.000 F.	120.000 F.
1.102	—	120 000 F.	160 000 F.
9.387	—	160.000 F.	200.000 F.
72.728	—	200.000 F.	300.000 F.
27.197	—	200.000 F.	300.000 F.
47.409	—	200.000 F.	300 000 F.
59.079	—	200.000 F.	300.000 F.
16.063	—	200.000 F.	300.000 F.
85.633	—	400 000 F.	400.000 F.
09.607	—	400.000 F.	400.000 F.
21.179	—	400 000 F.	400.000 F.
96.567	—	600.000 F.	500.000 F.
90.417	—	600.000 F.	500.000 F.
74.163	—	1.000.000 F.	800.000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
114.152	gagnent.....	2.000.000 F.	1.000.000 F.
046.169	—	2.000.000 F.	1.000.000 F.
218.321	—	2.000.000 F.	1.000 000 F.
110.272	—	2.000.000 F.	1.000.000 F.
249.830	—	2.000 000 F.	1.000.000 F.
167.559	—	2.200.000 F.	1.200.000 F.
106.910	—	2.200.000 F.	1.200.000 F.
160.705	—	5.000.000 F.	2.500 000 F.
102.218	—	7.000.000 F.	3.000 000 F.
169.379	—	10.000 000 F.	4.000.000 F.
113.268	—	16.000.000 F.	5.000.000 F.
268.741	—	25.000.000 F.	15.000.000 F.

Le prochain tirage aura lieu le 3 décembre 1952, à Boulogne-Billancourt.

Ministère de l'éducation nationale.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Avis relatif à deux concours ouverts pour le recrutement d'un professeur technique adjoint de cuisine et d'un professeur technique adjoint d'hôtellerie à l'école hôtelière de Grenoble.

Date de ces concours. — 20 janvier 1953.
Date limite des inscriptions. — 31 décembre 1952.

Conditions d'inscription. — Les candidats doivent être de nationalité française, âgés de vingt-trois ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 31 décembre 1953.

Ils doivent, en outre, justifier de cinq années de services dans leur activité professionnelle, non comprises les années d'apprentissage proprement dit. Les services d'enseignement ne peuvent compter comme pratique professionnelle.

Tous renseignements complémentaires concernant notamment la nature des épreuves et la composition du dossier d'inscription seront fournis sur demande adressée au directeur de l'école hôtelière, 27, rue Anatole-France, Grenoble (Isère).

Ministère de l'agriculture.

Avis d'ouverture d'un concours pour le recrutement de chefs de travaux des écoles nationales vétérinaires.

Les postes suivants de chefs de travaux des écoles nationales vétérinaires sont déclarés vacants:

Alfort: pathologie médicale; maladies contagieuses.

Lyon: parasitologie.

Toulouse: physiologie; parasitologie; anatomie pathologique; chimie, zootechnie.

En conformité de l'article 4 du décret du 15 janvier 1952, portant règlement d'administration publique fixant certaines règles statutaires relatives au corps des chefs de travaux des écoles nationales vétérinaires, des concours sur titres sont ouverts aux candidats pourvus de l'agrégation des écoles nationales vétérinaires, dans l'enseignement correspondant aux postes déclarés vacants.

Les demandes de cette catégorie de candidats devront être adressées, dans un délai d'un mois de la parution du présent avis, au ministère de l'agriculture (direction de la production agricole, gestion des services extérieurs), 78, rue de Varenne, à Paris (7e).

A défaut de candidatures de candidats agrégés des écoles nationales vétérinaires, des concours sur épreuves auront lieu dont les dates seront fixées ultérieurement.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	26 nov. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	27 novembre 1952 — Cours relevés avant Bourse	27 novembre 1952 — Cours cotés en Bourse
349 95	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 95 .....
701 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	700 75 .....
358 ..	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	359 .. ..
1212 50	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1212 50 .....
8007 50	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8012 50 .....
163 70	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 francs Djib.)....	.... ..	164 20 .....

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 20 NOVEMBRE	AU 13 NOVEMBRE 1952
Encaisse or		198.438.679.202 »	194.942.679.064 »
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des changes (1)		1.748.000.070 »	5.244.000.208 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		29.774.781.092 »	29.535.255.884 »
Monnaies divisionnaires		4.125.623.216 »	4.125.356.283 »
Comptes courants postaux		27.160.492.701 »	22.985.682.245 »
Avances au Fonds de Stabilisation des changes (2)		30.700.000.000 »	46.900.000.000 »
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		3.981.611.553 »	3.981.611.553 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		155.000.000.000 »	168.300.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	647.923.345.984 »		
Effets escomptés sur l'étranger	304.505.761 »		
Effets garantis par l'office des céréales (6)	52.168.645.476 »	910.493.191.125 »	929.675.194.487 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	240.096.694.204 »		
Effets négociables achetés en France (7)		242.336.335.515 »	250.739.792.270 »
Avances à 30 jours sur effets publics		19.286.568.000 »	20.170.080.000 »
Avances sur titres		7.023.019.656 »	7.407.060.549 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		23.160.345.037 »	16.932.733.808 »
Divers		33.722.858.855 »	34.013.207.575 »
Total		2.163.068.486.682 Fr.	2.211.089.634.676 Fr.

PASSIF			
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		1.971.860.880.580 »	2.011.166.640.610 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	79.618.569 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	10.866.693.309 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	62.828.012.147 »	128.508.777.754 »	140.902.391.133 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	54.714.423.729 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		306.639.731 »	306.639.731 »
Réserves mobilières légales (10)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		62.183.576.867 »	58.505.351.452 »
Total		2.163.068.486.682 Fr.	2.211.089.634.676 Fr.

(1) (Convention du 13 mars 1952).
(2) (Convention du 27 juin 1949).
(3) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).
(4) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).
(5) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 21 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).
(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).
(7) (Décret du 17 juin 1938).
(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).
(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).
(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures :
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	4 0/0
Avances sur titres	4 1/2 0/0
Avances à 30 jours	3 1/2 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 1/2 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

FABRIQUES DE CONSERVES DE LUNEVILLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 16.130.400 F
SIÈGE SOCIAL: 10 *bis*, RUE CARNOT, LUNÉVILLE
R. C.: Lunéville n° 769.

Liste des 52 obligations 6 0/0 1930 (1re série) sorties au tirage du 14 novembre 1952.

65	67	69	122	128	1.197	1.198	1.203	1.286	1.366
191	196	206	211	230	1.404	1.425	1.445	1.568	1.589
341	483	499	522	529	1.609	1.645	1.648	1.661	1.703
540	561	659	750	753	1.712	1.787	1.801	1.815	1.831
833	924	936	947	959	1.834	1.962			
961	965	995	1.008	1.095					

Ces obligations sont remboursables, coupon n° 44 attaché (1er juillet 1953), à raison de 1.000 F net par titre, aux caisses de la société, à partir du 2 janvier 1953.

Liste des titres sortis aux tirages antérieurs et non encore présentés au remboursement.

87	116	197	209	229	1.465	1.482	1.508	1.516	1.546
276	301	303	305	343	1.518	1.529	1.535	1.538	1.541
348	352	414	416	417	1.560	1.572	1.574	1.608	1.614
456	577	583	601	638	1.633	1.661	1.677	1.698	1.700
692	813	824	870	917	1.704	1.731	1.732	1.746	1.747
922	952	992	1.005	1.052	1.767	1.768	1.786	1.798	1.802
1.104	1.124	1.128	1.131	1.153	1.816	1.843	1.879	1.939	1.946
1.205	1.226	1.249	1.297	1.300	1.948	1.964	1.965		
1.360	1.407	1.417	1.430	1.424					

COMPAGNIE ELECTRO-MECANIQUE

12, RUE PORTALIS, A PARIS
Registre du commerce: Seine n° 70708.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la Compagnie électro-mécanique a procédé au rachat de 226 obligations 4 0/0 1945 dont l'amortissement est prévu pour le 26 décembre 1952. En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort en novembre.

DECHELETTE-DESPIERRES S. A.

(Anciennement: Tissages Dechelette-Despierres et Cie.)
DECHELETTE ET Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.400.000 F
SIÈGE SOCIAL: 137, BOULEVARD DU MARAIS, ROANNE (LOIRE)
Registre du commerce: Roanne n° 1896.

Obligations de 5.000 F 5 1/2 0/0 1948.

Cinquième amortissement du 20 janvier 1953.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la quantité de titres nécessaire à l'amortissement du 20 janvier 1953.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort. Les précédents amortissements ayant été effectués par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

Société des Mines et Usines de Redange-Dilling

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 324.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 12, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, PARIS

MM. les porteurs d'obligations 4 1/2 0/0 1947 de 5.000 F sont informés que les obligations correspondant au sixième amortissement (15 janvier 1953) ont été rachetées en Bourse.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort pour cet amortissement.
Les précédents amortissements ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

CHAMBRE de COMMERCE de la ROCHELLE

EMPRUNT DE 1.600.000 F

TIRAGE DU 7 NOVEMBRE 1952 DE 75 OBLIGATIONS

Emprunt de 1.600.000 F autorisé par décrets du 22 janvier 1936 et du 16 mars 1937 en vue de l'électrification de la station de pompage des formes de radoub et de nouvelles installations d'outillage du port de la Rochelle-Pallice.

Liste des obligations à rembourser, tirage de ce jour y compris.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
3	1952	463	1952	1.047	1952
30	1952	469	1952	1.061	1951
53	1952	526	1952	1.080	1952
68	1952	530	1952	1.110	1952
84	1952	548	1952	1.128	1952
112	1952	559	1952	1.136	1953
116	1952	595	1952	1.138	1952
138	1952	638	1952	1.141	1952
143	1952	669	1952	1.181	1952
146	1952	691	1952	1.185	1950
167	1951	711	1952	1.200	1952
183	1952	726	1952	1.214	1952
186	1952	728	1949	1.240	1952
196	1952	737	1952	1.243	1952
207	1952	750	1952	1.252	1951
223	1950	785	1952	1.300	1952
225	1951	799	1951	1.304	1951
241	1952	822	1952	1.324	1952
269	1950	831	1952	1.325	1952
270	1948	842	1952	1.351	1952
334	1952	859	1952	1.360	1952
336	1952	867	1952	1.377	1952
339	1951	870	1952	1.420	1952
345	1951	874	1952	1.435	1952
349	1951	918	1952	1.472	1952
357	1952	936	1952	1.477	1952
432	1952	948	1952	1.496	1951
438	1950	975	1952	1.501	1952
439	1950	991	1952	1.537	1952
457	1952	1.025	1952	1.567	1952
460	1952	1.028	1952		

Toutes ces obligations seront remboursables à partir du 25 février 1953 à la banque Pilard, rue Chaudrier, à la Rochelle, au prix de 1.000 F net par obligation et contre remise des titres.

Compagnie Francaise des Tramways Electriques et Omnibus de Bordeaux

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 21.297.500 F

SIÈGE SOCIAL : A BORDEAUX, RUE DU COMMANDANT-MARCHAND

R. C. : Bordeaux B 62.

Remboursement des obligations de 1.000 F 5 0/0 1931.

Conformément au tableau d'amortissement établi lors de l'émission et imprimé au verso des titres, toutes les obligations 5 0/0 1931 non encore sorties aux tirages seront remboursables à partir du 1er janvier 1953 aux guichets du Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris, dans ses bureaux de quartier et agences en province et à la succursale de Bordeaux du Crédit commercial de France, à raison de 1.000 F par titre.

Numéros des obligations sorties aux tirages antérieurs et restant à rembourser.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
10	51	996	51	1.924	49
19	52	997	50	1.925	51
22	52	998	52	1.927	49
94	52	999	51	1.932	50
129	52	1.000	49	1.935	49
137	52	1.012	52	1.941	51
141	52	1.021	52	1.943	52
169	39	1.049	52	1.945	49
170	50	1.055	50	1.951	49
214	52	1.079	52	1.953	50
221	52	1.082	52	1.954	50
262	52	1.085	52	1.955	50
267	51	1.088	52	1.959	51
287	52	1.093	51	1.962	52
292	52	1.096	52	2.009	51
306	50	1.100	52	2.016	52
308	52	1.104	52	2.050	52
329	49	1.103	52	2.059	51
336	51	1.108	51	2.067	52
340	51	1.111	51	2.089	52
352	48	1.120	52	2.090	52
353	46	1.126	52	2.109	52
357	52	1.131	52	2.111	52
361	52	1.135	52	2.115	52
366	52	1.231	52	2.150	50
368	51	1.250	52	2.156	52
381	52	1.252	52	2.165	50
404	51	1.256	52	2.171	52
463	51	1.274	52	2.175	52
464	51	1.275	52	2.179	52
469	52	1.330	52	2.267	52
472	52	1.338	52	2.270	52
483	51	1.343	51	2.278	52
487	49	1.398	46	2.286	52
539	51	1.400	52	2.305	52
541	51	1.419	52	2.315	52
547	51	1.448	52	2.322	52
554	52	1.450	52	2.325	52
614	52	1.452	52	2.334	52
638	52	1.503	50	2.335	52
654	52	1.507	49	2.351	52
676	52	1.508	51	2.402	52
681	52	1.509	52	2.423	52
686	51	1.510	52	2.436	52
692	52	1.513	51	2.469	52
694	51	1.514	52	2.470	52
696	52	1.545	51	2.492	52
697	52	1.525	52	2.497	51
699	51	1.546	52	2.514	52
704	51	1.547	52	2.540	52
786	51	1.548	50	2.549	52
788	50	1.552	52	2.553	52
794	52	1.558	51	2.555	52
807	52	1.566	51	2.558	50
812	52	1.569	50	2.566	51
814	52	1.570	51	2.568	50
821	51	1.583	50	2.576	52
823	52	1.585	50	2.611	52
836	51	1.587	52	2.613	51
837	50	1.720	52	2.637	52
838	48	1.752	49	2.640	52
842	51	1.803	52	2.680	52
844	49	1.815	52	2.690	52
850	52	1.824	52	2.697	52
958	52	1.869	52	2.711	52
959	52	1.873	52	2.745	52
974	51	1.912	51	2.720	52
983	52	1.913	52	2.731	52
993	51	1.920	51	2.738	52
994	49	1.924	52	2.769	52
995	50	1.922	50	2.771	52
2.775	52	3.243	41	3.818	51
2.786	51	3.267	52	3.827	52
2.800	52	3.269	50	3.849	50
2.847	52	3.290	52	3.986	52
2.849	51	3.292	51	3.988	52
2.851	52	3.310	52	3.993	52
2.852	52	3.312	52	3.996	52
2.853	52	3.324	52	3.999	52
2.862	52	3.345	52	4.036	52
2.871	52	3.366	52	4.043	52
2.877	52	3.369	47	4.073	52
2.892	52	3.371	46	4.074	52
2.894	51	3.372	47	4.126	52
2.909	52	3.374	49	4.130	52
2.949	52	3.375	52	4.140	51
2.927	52	3.389	52	4.165	52
2.944	52	3.501	52	4.166	52
2.973	45	3.529	51	4.198	52
2.974	52	3.531	52	4.217	52
2.977	49	3.534	52	4.258	52
2.998	51	3.535	52	4.287	51
3.008	52	3.552	52	4.291	52
3.017	52	3.568	52	4.313	52
3.078	52	3.604	51	4.372	51
3.081	51	3.615	52	4.402	52
3.082	52	3.669	52	4.448	52
3.090	51	3.708	50	4.451	52
3.105	52	3.710	51	4.452	50
3.121	51	3.723	52	4.456	52
3.136	52	3.724	52	4.462	52
3.137	52	3.726	52	4.464	51
3.143	52	3.742	52	4.470	50
3.147	52	3.743	49	4.474	52
3.151	52	3.744	45	4.481	52
3.167	52	3.745	51	4.487	50
3.186	51	3.746	50	4.490	51
3.187	52	3.753	52	4.491	51
3.228	52	3.786	52	4.493	51
3.231	52	3.788	52	4.498	50
3.242	43	3.816	50		

GALERIES MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 66, RUE DES ARCHIVES, PARIS (3e)

Registre du commerce : Seine n° 9135.

Obligations 4 0/0 1943 de 2.000 F.

Dixième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 171 obligations dont l'amortissement est prévu au 15 janvier 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Tous les titres amortis au tirage de l'année 1944 ont été présentés au remboursement.

Les amortissements des années 1945 à 1952 ont été couverts par rachats en Bourse.

ETABLISSEMENTS A. DUTHOIT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 66.168.000 F

SIÈGE SOCIAL : 203, RUE DE LA MADELEINE, TOURCOING

Registre du commerce : 1593.

Avis aux porteurs d'obligations 4 1/4 0/0 1943.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée à l'émission et figurant sur le prospectus d'émission, a racheté en Bourse, à des prix, frais compris, inférieurs au pair, 160 obligations, qu'elle a appliquées à l'amortissement de la huitième tranche, d'un pareil montant, suivant le tableau figurant au dos des titres.

Aucun tirage au sort n'a donc eu lieu.

Toutes les obligations des sept premières tranches ont été remboursées.

(Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 10 décembre 1943.)

Le conseil d'administration.

SCHNEIDER & Cie

Société en commandite par actions au capital de 2.610 millions de francs

Siège social: 42, rue d'Anjou, a PARIS

R. C.: Seine n° 112622.

Obligations 4 1/2 0/0 1947.

MM. les porteurs d'obligations 4 1/2 0/0 1947 sont informés que la société Schneider et Cie a procédé, dans les conditions prévues au prospectus d'émission, au rachat des 612 obligations dont l'amortissement figure au tableau pour le 15 février 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont également été effectués par voie de rachats.

Le gérant.

SOCIETE DES ACIERIES DE LONGWY

Société anonyme au capital de 1 302.750.000 F

Siège social: 103, rue La Boétie, PARIS

R. C.: Seine n° 283138 B.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1946 de 10.000 F sont informés que les obligations correspondant au septième amortissement (1er janvier 1953) ont été rachetées en Bourse.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort pour cet amortissement.

Les précédents amortissements ont été effectués par voie de rachat en Bourse.

Société pour l'Utilisation et le Développement de l'Energie " Sudener "

(Ex-société SUD-LUMIERE)

Société anonyme au capital de 245.000.000 de francs

Siège social: 52, rue de Lisbonne, PARIS (8e)

R. C.: Seine n° 111301.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 349 obligations 4 1/4 0/0 1944 Sud-Lumière épuisant la totalité de la somme qu'aurait demandée le remboursement au pair de la tranche d'amortissement prévue pour le 15 janvier 1953.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué pour cet amortissement.

Liste de rappel des séries comprenant des obligations 4 1/4 0/0 1944 sorties à des tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
901 à 910	1952	3.681 à 690	1950	5.371 à 380	1952
1.121 à 130	1949	4.931 à 940	1952	6.181 à 190	1950
1.691 à 695	1950	5.161 à 170	1945	6.781 à 790	1949
3.271 à 280	1952				

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Fénelon François-Jean-Baptiste Diadema, inspecteur sanitaire, né le 22 avril 1915 à Marseille, demeurant 143, boulevard de la Corderie, à Marseille, dépose une requête auprès du garde des sceaux tant pour lui-même que pour ses enfants mineurs: Christiane-Catherine-Charlotte, née à Marseille le 3 juin 1940; Gérard-Louis-Vincent-Noël, né le 25 décembre 1944 et André-Laurent-Vincent, né le 8 janvier 1948, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Diademe.

M. Jacques-Hubert Dalgues, né à Toulouse le 28 juillet 1927, demeurant à Albi (Tarn), 2, rue de Rhonel, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de sa mère, Tapié de Céléyran, pour s'appeler Dalgues Tapié de Céléyran.

M. Claude-Odon Dalgues, né à Toulouse le 20 juillet 1930, demeurant à Albi (Tarn), 2, rue de Rhonel, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de sa mère, Tapié de Céléyran, pour s'appeler Dalgues Tapié de Céléyran.

M. Nicolas Hazithemelis, né le 3 juin 1905 à Calymnos (Grèce), demeurant 11, rue des Gobelins, à Paris, agissant tant pour son compte personnel que pour son fils Alfred, né le 26 août 1934 à Paris (16e) et sa fille Nicole, née le 27 octobre 1943 à Neuilly-sur-Seine, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Temelis.

Mme Esteve, née Blum (Alice) le 20 mars 1923 à Besançon (Doubs), demeurant à Paris (11e), 6, rue Basfroi, agissant pour son fils mineur Jean-Marie Blum, né le 18 février 1945 à Paris (6e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Esteve.

CONCESSIONS DIVERSES

Département de la Moselle.

Projet d'attribution de gisement houiller

AVIS

Conformément au décret du 3 mars 1952 définissant les formes de l'instruction préalable à l'exploitation par l'Etat de gisements miniers, est mis à l'enquête le projet d'attribution aux Houillères du bassin de Lorraine (groupe de Faulquemont-Folschviller) d'un gisement de houille, à l'intérieur d'un périmètre situé sur le territoire des communes de Bambiderstroff, Créhange, Flétrange, Fouligny, Guinglange, Hallering, Haute-Vigneulles, Narbéfontaine, Nidervisse, Obervisse, Zimming et Marange-Zondrange.

Ce périmètre serait défini ainsi qu'il suit:

Au Sud, la limite Nord du groupe des concessions de Créhange, jusqu'au sommet le plus au Nord de ce groupe, soit la ligne joignant les points:

A	coordonnées	: x = 15.658,000	— y =	16.650,000
B	»	: = 15.000,000	— =	17.161,600
C	»	: = 14.150,000	— =	17.822,504
D	»	: = 13.625,000	— =	18.095,000
E	»	: = 12.427,000	— =	18.704,882

A l'Ouest, une ligne joignant ce dernier sommet au point F, sommet Sud-Ouest, et de la concession de Haute-Vigneulles I; puis la ligne F G H J, limite Sud et Est de cette concession:

F	coordonnées	: x = 11.408,000	— y =	23.900,000
G	»	: = 12.600,000	— =	22.711,554
H	»	: = 14.000,000	— =	25.340,450
J	»	: = 14.270,000	— =	26.179,451

Au Nord, la ligne joignant le point J, sommet Nord-Est de la concession de Haute-Vigneulles I, et le point K, sommet Nord-Ouest de la concession de Haute-Vigneulles II:

K : coordonnées : x = 15.923,000 — y = 26.175,513

A l'Est, les limites Ouest et Sud de la concession de Haute-Vigneulles I et une partie de la limite Ouest de la concession de Faulquemont jusqu'au sommet A, soit la ligne K L M N O P R S T U A:

L	coordonnées	: x = 15.750,000	— y =	25.817,312
M	»	: = 15.100,000	— =	24.861,779
N	»	: = 13.720,000	— =	22.840,000
O	»	: = 13.055,000	— =	21.881,594
P	»	: = 14.000,000	— =	20.910,000
R	»	: = 15.000,000	— =	20.624,279
S	»	: = 16.641,358	— =	20.156,000
T	»	: = 16.370,734	— =	19.191,131
U	»	: = 16.255,106	— =	18.778,888

Les coordonnées employées ci-dessus sont les coordonnées du système dit « De Delme ».

Lesdites limites renferment une étendue superficielle de 2.049 hectares 48 ares 60 centiares

Les Houillères du bassin de Lorraine (groupe de Falquemont-Folschviller), auxquelles l'exploitation de ce gisement serait confiée, offrent aux propriétaires des terrains compris dans les limites une redevance tréfoncière, une fois payée, de 20 F par hectare.

Au dossier du projet d'attribution est joint un plan, en triple expédition et établi à l'échelle de 10 millimètres par 100 mètres, du périmètre sur lequel porte ce projet.

Le préfet de la Moselle, officier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 21 avril 1810, modifiée par la loi du 27 juillet 1880;

Vu le règlement d'administration publique du 31 août 1920, pris par application de la loi du 9 septembre 1919;

Vu le règlement d'administration publique du 3 mars 1952 définissant, pour l'application de l'article 4 de la loi du 9 septembre 1919 sur les mines et de l'article 36 de la loi du 17 mai 1946 sur les combustibles minéraux, les formes de l'instruction préalable à l'exploitation par l'Etat de gisements miniers,

Arrête:

Art. 1er. — Le présent avis sera affiché pendant deux mois, du 28 novembre 1952 au 29 janvier 1953, à Metz, Boulay, Bambiderstroff,

Créhange, Flétrange, Fouligny, Guinglange, Hallering, Haute-Nigneulles, Narbéfontaine, Nidervisse, Obervisse, Zimming, Marange-Zondrange.

Il sera, pendant la durée de l'enquête légale, inséré deux fois, et à un mois d'intervalle, dans un journal du département et au *Journal officiel*.

Le dossier est déposé à la préfecture, où le public pourra en prendre connaissance pendant la durée de l'enquête, en vue des oppositions et des demandes en concurrence auxquelles le présent projet pourrait donner lieu.

Art. 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée au sous-préfet de Boulay, aux maires des communes visées à l'article 1er et à l'ingénieur en chef des mines, à Metz, chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Metz, le 21 novembre 1952.

Le préfet,
Pour le préfet:
Le secrétaire général,
Signé: E. Jung.

AVIS D'ADJUDICATIONS

A une date qui sera prochainement fixée, il sera procédé publiquement, au tribunal de commerce, salle des audiences du conseil de préfecture, à l'adjudication en douze lots, par voie de soumissions cachetées, de la fourniture de papier blanc et bulle nécessaire aux différents services et aux impressions de la préfecture de la Seine pendant l'année 1953.

Le cahier des clauses et conditions générales applicables aux marchés de fournitures ou d'entreprises de la ville de Paris et du département de la Seine et le cahier des charges particulières relatif à l'adjudication précitée sont déposés à la préfecture de la Seine, hôtel de ville, direction du contrôle administratif, économique et financier, sous-direction du matériel, escalier G, 5e étage, porte 532, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, de quinze heures à dix-sept heures, sauf le samedi après-midi, à dater du 27 novembre 1952.

Préfecture de Seine-et-Marne.

PONTS ET CHAUSSÉES

ROUTE NATIONALE N° 5

Reconstruction du pont de Montereau, sur l'Yonne.

ADJUDICATION RESTREINTE

A une date qui sera fixée ultérieurement, il doit être procédé en séance publique, par le préfet de Seine-et-Marne, assisté des autres membres du bureau d'adjudication et en présence de l'ingénieur en chef de la navigation de la Seine (2e section), de l'Yonne et des ponts de Paris, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, sur soumission cachetée, des travaux de reconstruction du pont franchissant l'Yonne à Montereau.

Montant du cautionnement provisoire: 4 millions de francs.
Montant du cautionnement définitif: 8 millions de francs.

L'adjudication sera basée sur un détail estimatif préparé par l'administration, quant aux quantités, et complété par les soumissionnaires, quant aux prix unitaires.

Conditions principales de l'adjudication.

I. — *Demandes d'admission.*

Les demandes d'admission, accompagnées des pièces mentionnées dans l'annexe à l'article 8 *bis* des clauses et conditions générales, seront adressées franco à M. B. Gaspard, ingénieur en chef de navigation de la Seine (2e section) et de l'Yonne, 2, quai de Grenelle, Paris (15e), et elles devront lui parvenir avant le jeudi 4 décembre 1952, à seize heures, terme de rigueur. Les demandes qui parviendront à l'ingénieur en chef postérieurement à l'expiration de ce délai ne seront pas admises.

II. — *Instruction des demandes.*

La liste des personnes admises à concourir sera arrêtée par le bureau d'adjudication. Aucun concurrent ne pourra être écarté sans avoir été appelé à présenter ses observations devant ce bureau.

Les personnes admises à prendre part à l'adjudication seront avisées ultérieurement et directement, par lettre recommandée, de la date de l'adjudication.

Les pièces remises par les personnes non admises leur seront renvoyées avec l'avis que leur demande n'a pas été accueillie.

III. — *Communication des pièces du projet aux entrepreneurs.*

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés:

1° Dans les bureaux de la préfecture de Seine-et-Marne, à Melun (1re division, 3e bureau), de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures;

2° Dans les bureaux de M. Grattesat, ingénieur ordinaire, 2, quai de la Tournelle, à Paris (5e), de dix heures à douze heures et de quatorze heures à dix-huit heures.

Un programme sommaire résumant l'objet de l'entreprise, la description des travaux et leur estimation, accompagné de croquis très sommaires indiquant le plan général des travaux et les dispositions d'ensemble des principaux ouvrages, sera envoyé aux entrepreneurs et personnes intéressées qui en feront la demande à l'ingénieur en chef.

Fait à Melun, le 7 novembre 1952.

Pour le préfet et par délégation:
Le secrétaire général,
C. Mullins.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.

28 octobre 1952. Déclaration au gouvernement général de l'Algérie (direction des territoires du Sud). **Olympique musulman.** But: pratique du football. Siège social: au ksar, Aïn-Sefra.

29 octobre 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association symphonique et artistique de Givors.** But: étude et enseignement de la musique et de l'art théâtral. Siège social: 6, place Jean-Jaurès, Givors.

29 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Libertés scolaires.** But: défense de la liberté d'enseignement et dans l'enseignement. Siège social: 12, rue Breteuil, Marseille.

30 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'Association amicale des anciennes élèves de l'école Edgar-Quinet change de titre et devient: **Association amicale des anciennes élèves des école et collège Edgar-Quinet,** et modifie ses statuts. Siège social: collège Edgar-Quinet, 63, rue des Martyrs, Paris.

30 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph d'Hesdin.** But: assurer la rémunération des maîtres titulaires de l'enseignement du premier degré. Siège social: 3, rue de l'Arsenal, Hesdin.

30 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame d'Hesdin.** but: assurer la rémunération des maîtres titulaires de l'enseignement du premier degré. Siège social: 3, rue de l'Arsenal, Hesdin.

31 octobre 1952. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Centre de liaison bas-normand.** But: études et action pour l'aménagement et l'équipement de la région. Siège social: 23, rue des Rosiers, Caen.

3 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. **Fanfare de Premont.** But: développer le goût et l'étude de la musique instrumentale. Siège social: café Dendeleux-Blutte, rue du Général-Tyson, Premont.

4 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. Le Patronage municipal laïque du 14e arrondissement change de titre et devient: **Patronage laïque du 14e arrondissement,** et transfère son siège social de la mairie du 14e arrondissement à l'école, 93, rue de l'Ouest, Paris.

4 novembre 1952. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Association familiale de Mirandol pour la formation ménagère rurale.** But: défendre les intérêts des familles et s'occuper du fonctionnement du Centre ménager rural de Mirandol-Bourgnounac. Siège social: Centre ménager rural, Mirandol-Bourgnounac.

4 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Guyane. **Association des comptables de la Guyane.** But: assurer la sauvegarde des intérêts de tous ses membres, les aider au moyen d'un office de placement gratuit, perfectionner techniquement les connaissances de ses adhérents, développer et diffuser la science comptable. Siège social: 3, rue Rouget-de-Lisle, Cayenne.

5 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Les Ichtus de Poissy.** But: Association sportive scolaire. Siège social: 57, cours du 14-Juillet, Poissy.

5 novembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Arras. **Catch-Club d'Arras.** But: sport, lutte et catch, et entraînement. Siège social: 1, boulevard Carnot, Arras.

6 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Ligue universelle du bien public.** But: éveiller dans toutes les classes de la société le sens du bien public et rassembler les meilleures forces de tous les pays en vue de faire prévaloir les intérêts généraux sur les intérêts particuliers. Siège social: 21 , rue Saint-Victor, Paris.

6 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de Constantine. **Association constantinoise d'éducation populaire.** But: promouvoir, soutenir, favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: 40, rue Nationale, Constantine.

6 novembre 1952. Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes. **Echo du champ d'or.** But: formation d'élèves, organisation de concerts. Siège social: salle de musique, Saint-Bonnet.

6 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Nord-Est Pétanque.** But: propager le jeu de pétanque. Siège social: 43, quai du Président-Wilson, Bègles.

7 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Organisation française du mouvement européen.** Transfère son siège social du 10, boulevard Poissonnière, Paris, au 33, rue Jean-Goujon, Paris.

7 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Le Réveil stéphanais**, fanfare municipale de tambours, clairons et trompettes. But: enseignement de l'art musical. Siège social: mairie de Saint-Etienne-du-Rouvray.

10 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Coutances. **Association mutuelle d'aide au nantissement accéléré des titres (A. M. A. N. A. T.).** But: renseigner ses adhérents sur les droits qui leur sont reconnus par les lois sur la reconstruction, en vue de leur faciliter le nantissement des titres dont ils sont ou seront porteurs, les représenter s'ils le désirent et quand cela sera possible, dans ce but établir une liaison entre eux, les services publics compétents et les organismes privés qualifiés, faire participer ses adhérents au bénéfice des secours susceptibles d'être accordés par les pouvoirs publics ou par des œuvres sociales. Siège social: 16, rue Bellevue, à Saint-Lô.

10 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Association de défense du remembrement de Loos-en-Gohelle.** But: défendre les intérêts des propriétaires et exploitants de terres atteintes par les opérations de remembrement sur le territoire de Loos-en-Gohelle. Siège social: rue Jean-Baptiste-Roussel, Loos-en-Gohelle.

10 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **La Vaillante.** But: étude de la musique et participation aux fêtes locales et régionales. Siège social: Foyer rural de Bazouges.

12 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Union des sociétés musicales des mineurs d'Auberchicourt.** But: coordonner les activités des groupements adhérents et concourir à l'expansion de l'art musical et vocal par tous les moyens appropriés, notamment par des concerts et par l'organisation de cours gratuits de solfège et d'instruments. Siège social: salle des fêtes, rue J.-Lebas, à Auberchicourt.

12 novembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Arras. **Association des parents d'élèves de l'école privée mixte, Sainte-Berthe.** But: groupement des parents d'élèves. Siège social: rue de la Croix, Sains-les-Marquion.

12 novembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Union favrilloise.** But: éducation, information technique, émancipation intellectuelle et sociale, récréation de ses membres, tir. Siège social: mairie du Favril.

12 novembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Société des fêtes des quartiers de Bel-Air et des Filles-Dieu à Chartres.** But: organisation de fêtes, jeux, distractions variées, envoi en colonies de vacances de nécessiteux, ainsi que l'aide aux œuvres sociales en faveur des enfants habitant les quartiers. Siège social: secrétaire, 13, cité Bel-Air, Chartres.

12 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Société musicale de Vaas.** But: entretenir le goût de la musique et donner aux sociétaires le moyen de compléter leur instruction musicale, procurer un plaisir sain, agréable et peu coûteux aux musiciens. Siège social: mairie de Vaas.

12 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de Tarbes. **Syndicat d'initiative de Castelnau-Magnoac.** But: attirer les étrangers à Castelnau-Magnoac et leur rendre le séjour facile et agréable; organiser les fêtes de la ville. Siège social: mairie de Castelnau-Magnoac.

13 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Comité international de coordination pour la célébration des anniversaires.** But: coordonner tous les éléments pouvant contribuer à la célébration des anniversaires. Siège social: 52, avenue du Maréchal-Leclerc, Paris.

13 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. Accord de coopération entre transporteurs aériens de l'Union française, change de titre et devient: **Association des transporteurs aériens français (A. T. A. F.).** Siège social: 6, rue Galilée, Paris.

13 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Association sportive de Vieux-Condé.** But: développer physiquement et moralement les anciens et anciennes élèves des écoles publiques et la pratique, entre ses membres, du volley-ball, du ping-pong, du tir, du basket-ball et de la gymnastique. Siège social: rue Victor-Hugo, mairie de Vieux-Condé.

13 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. Le Comité des fêtes de Saint-Nazaire-sur-Charente change son titre et devient: **Comité intercommunal « Sports et Loisirs » de Saint-Nazaire-sur-Charente, Soubise, Saint-Froul et Moëze.** But: organisation de distractions variées et de séances éducatives. Siège social: mairie de Saint-Nazaire-sur-Charente.

13 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Union cycliste de Palinges.** But: pratique du cyclisme. Siège social: hôtel de la Marine, Palinges.

13 novembre 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association d'éducation populaire des écoles libres de Saint-Caradec.** But: soutien moral et gestion des établissements. Siège social: école privée de filles, Saint-Caradec.

14 novembre 1952. Déclaration à la préfecture des Landes. **Club des supporters de l'Avenir aturin.** But: aide morale et financière à l'Avenir aturin. Siège social: rue des Ecoles, Aire-sur-Adour.

14 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. **Association fraternelle des anciens combattants, mutilés et victimes des deux guerres de Lutz-en-Dunois.** But: maintenir entre toutes les victimes de la guerre les liens de solidarité et d'assistance nés au cours et du fait de la guerre; étudier et réaliser les moyens de venir en aide moralement et matériellement à ses membres actifs par conseils, renseignements, démarches, instances, placements, secours. Siège social: mairie de Lutz-en-Dunois.

15 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Société amicale sportive des sapeurs-pompiers de Creil.** But: pratique des sports et plus spécialement organisation de manifestations sportives et professionnelles, concours pour l'entraînement sportif des sapeurs-pompiers et pour l'instruction professionnelle du corps des sapeurs-pompiers de Creil. Siège social: mairie de Creil.

15 novembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association populaire familiale d'Orléans.** But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: chez M. Hergibo, 33, rue Saint-Euverte, Orléans.

17 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **L'Association des Amis du Vieux-Pressoir** modifie ses statuts et transfère son siège social de la villa Saint-Nicol, Ablon, par la Rivière-Saint-Sauveur, à la villa Vieux-Pressoir, par la Rivière-Saint-Sauveur.

17 novembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Fédération régionale des coopératives laitières et des syndicats de producteurs de lait de Bretagne.** But: coordonner la défense des intérêts des producteurs de lait, tant sur le plan coopératif qu'individuel. Siège social: 31, place des Lices, Rennes.

18 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Amicale laïque de l'école de filles Basly.** But: diffuser la pensée laïque, défendre les institutions laïques existantes, prolonger l'œuvre scolaire. Siège social: école Basly, Lens.

18 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Mickey-Club.** But: cinéma éducatif pour enfants. Siège social: 76, cours d'Albret, Bordeaux.

19 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. L'Association familiale du centre ménager rural de Vandenesse change de titre et devient **Association familiale du centre ménager rural de Vandenesse.** Siège social: rue Creuse, Vandenesse.

21 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Ain. La Pédale touristique bressane change son titre et devient **Cycle-touristes bressans.** Modifications aux statuts et au bureau. Siège social: café du Théâtre, 15, cours de Verdun, Bourg.

21 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Amicale des anciens élèves aveugles de l'institution de Poitiers.** But: entretenir les bons rapports entre ses membres ainsi qu'entre ceux-ci et l'institution et rendre à ses membres des services moraux et professionnels. Siège social: institution régionale des sourds-muets et aveugles, 116, avenue de la Libération, Poitiers.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

6 octobre 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture du Haut-Rhin le 12 novembre 1952.) **Sociétés italiennes de secours mutuels et philodramatique.** But: entr'aide et secours. Siège social: restaurant Au Petit Casino, 8, rue de la Loi, Mulhouse.

8 octobre 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture des Alpes-Maritimes le 13 novembre 1952.) **Union des Helléns de la Côte-d'Azur Saint-Spiridion.** But: fondation et fonctionnement à Nice d'une église grecque orthodoxe ainsi que la création d'un centre hellénique aux fins d'apporter à ses membres et aux Grecs de passage sur la Côte-d'Azur une aide spirituelle, culturelle, morale et dans certains cas matérielle. Siège social: 8, rue Blacas, Nice.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.